



**HAL**  
open science

## Histoire d'une famille de maçons du Calvados

Coralie Dubos

► **To cite this version:**

| Coralie Dubos. Histoire d'une famille de maçons du Calvados. Histoire. 2019. dumas-02314400

**HAL Id: dumas-02314400**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02314400v1>**

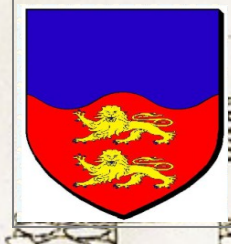
Submitted on 12 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



*Histoire d'une famille de  
maçons du Calvados*

Coralie Dubos  
Diplôme Universitaire de Généalogie et d'Histoire des familles  
2018-2019  
Sous la direction de Monsieur Stéphane Cosson





# Sommaire

Introduction.....	7
Pour se repérer .....	8
<b>I. L'histoire commence : le couple Jacques Lenault et Virginie Martine.....</b>	<b>9</b>
A. Jacques Lenault.....	9
B. Marie Catherine Françoise Virginie Martine.....	11
1. Ses parents: Jacques Martine et Jeanne Françoise Martin.....	11
2. Sa naissance et sa vie après le décès de ses parents.....	14
C. Le mariage de Jacques et Virginie.....	15
D. Les lieux de vie de Jacques et Virginie.....	18
1. Hameau de l'église à Saint Paul du Vernay.....	18
2. Village de la belle épine, route de la grande communication à Trunqy.....	20
E. Décès et successions de Jacques et Virginie.....	24
1. Le décès de Virginie Martine.....	24
2. Le décès de Jacques Lenault.....	31
<b>II. La branche ascendante.....</b>	<b>32</b>
A. Philippe Lenault et Marie Rouland, les parents de Jacques.....	33
1. Philippe Lenault.....	33
2. Marie Rouland .....	34
a. Ses parents : Gilles Rouland et Marie Jeanne Harand.....	34
b. Marie Rouland.....	36
3. Le mariage de Philippe et Marie.....	36
4. Décès et successions.....	39
B. Pierre Esnault dit le jeune et Françoise Mares, les parents de Philippe.....	39
1. Pierre Esnault.....	39
2. Françoise Marès.....	40
a. Ses parents : Noël Maresq et Marie Chauvin.....	40
b. Françoise Marès.....	41
3. Le mariage de Pierre et Françoise.....	42
4. Décès et successions.....	42
C. Pierre Lenaould et Renée Lepaulmier, les parents de Pierre dit le jeune.....	43
D. Olivier Lenaould et Jacqueline Gautier, les parents de Pierre Lenaould.....	44
E. Des pistes pour aller plus loin.....	45
<b>III. La branche descendante.....</b>	<b>47</b>
A. Auguste Aimé Michel Lenault, fils de Jacques, et son épouse Marie Joséphine Léa Guilbert.....	48
1. Auguste Lenault.....	48
2. Marie Joséphine Léa Guilbert.....	48
a. Ses parents : Félix Auguste Guilbert et Célestine Eulalie Leverrier.....	48
b. Marie Joséphine Léa Guilbert.....	50
3. Le mariage d'Auguste et Léa.....	51
4. Décès et successions. ....	53

B. Georges Désiré Jules Lénault, fils d'Auguste, et Albertine Élise Aillet, son épouse.....	55
1. <i>Georges Jules Désiré Lénault</i> .....	55
2. <i>Albertine Elise Aillet</i> .....	60
a. <i>Ses parents : Isidore François Marie Aillet et Élise Toussainte Bereschel</i> .....	60
b. <i>Albertine Élise Aillet</i> .....	63
3. <i>Le mariage de Georges et Albertine</i> .....	63
4. <i>Décès et successions</i> .....	64
C. Émile Marcel Auguste Lénault, fils de Georges, et XX Gillette, son épouse.....	66
1. <i>Émile Marcel Auguste Lénault</i> .....	66
2. <i>XX Gillette</i> .....	67
a. <i>Ses parents : Edmond René Gillette et Eugénie Léontine Trublard</i> .....	67
b. <i>XX Gillette</i> .....	69
2. <i>Le mariage d'Émile et son épouse</i> .....	69
IV. Saint-Paul-du-Vernay.....	70
A. Généralités.....	70
B. Histoire.....	71
1. <i>Toponymie</i> .....	71
2. <i>Évolution historique</i> .....	73
3. <i>La maison familiale située au hameau de la bruyère</i> .....	75
Conclusion.....	77
Remerciements .....	78
Iconographie de la première de couverture.....	80
Bibliographie.....	81
Annexes.....	82
A. Recensements de la commune de Trungy, lieu de vie de Jacques et Virginie.....	82
1. 1851 .....	82
2. 1856 .....	82
3. 1861 .....	83
4. 1866 .....	83
5. 1872 .....	84
6. 1876 .....	84
7. 1881 .....	85
B. Fiches cadastrales de la famille Lenault.....	86
1. <i>Matrice cadastrale des propriétés foncières 1833-1913</i> .....	86
a. <i>Numéro 154 : Jeanne Françoise Martin veuve de Jacques Martine</i> .....	86
b. <i>Numéro 77: Jacques Lenault</i> .....	86
2. <i>Matrice cadastrale des propriétés bâties 1881-1911</i> .....	87
<i>Numéro 56 : Jacques Lenault</i> .....	87
3. <i>Matrice cadastrale des propriétés bâties 1911-1963</i> .....	87
<i>Numéro 39 : Jules Lenault</i> .....	87
C. Recrutement militaire de Jules Lenault, le frère d'Auguste.....	88
D. Le contrat de mariage d'Auguste et Léa.....	89
E. Consentement au mariage d'Isidore Aillet et d'Elise Bereschel.....	92
F. Louis Marie Isidore Aillet, Mort pour la France.....	95



## Introduction

Le couple choisi, Jacques Lenault et Marie Martine fait parti d'une recherche généalogique plus complète que j'ai réalisée pour une amie. Toutefois, dans le cadre de ce mémoire, j'ai pu développer l'histoire de ce couple dans une perspective plus exhaustive et en l'installant dans son ancrage local et professionnel. En effet, les recherches m'ont permises de me pencher sur l'histoire de Saint Paul du Vernay, commune située dans le Calvados, ainsi que sur la vie des maçons.

La rédaction est certainement le moment le plus difficile pour moi dans l'élaboration de ce mémoire. J'ai donc décidé de me baser sur un plan simple qui, je l'espère, saura guider le lecteur.

La première partie racontera l'histoire du couple. Ensuite, les deux parties suivantes seront consacrées à l'étude des branches ascendantes et descendantes issues de ce couple. Enfin, une partie traitera de l'étude du village de Saint Paul du Vernay où Jacques Lénault est né. Viendront compléter ce mémoire toutes les annexes nécessaires à la compréhension de l'histoire. Au fur et à mesure, je ferai des points méthodes destinés à expliquer la façon de chercher les documents ainsi que mon raisonnement.

Les notes de bas de pages qui sont inscrites en rouge concernent des précisions apportées à l'histoire. Celles inscrites en noir font références aux sources et côtes que j'ai consultées.

Les archives départementales du Calvados ayant été en travaux jusqu'au 25 mars, l'accès à la salle de lecture provisoire n'a pas été simple et ce malgré la lettre d'Isabelle Ortega, responsable du diplôme. Certaines recherches que j'aurai aimées approfondir sont donc mentionnées dans mon histoire comme recherches et pistes à explorer par la suite.

Ce mémoire mentionne des personnes vivantes à ce jour. Les autorisations me permettant de les y faire figurer sont disponibles en annexe.



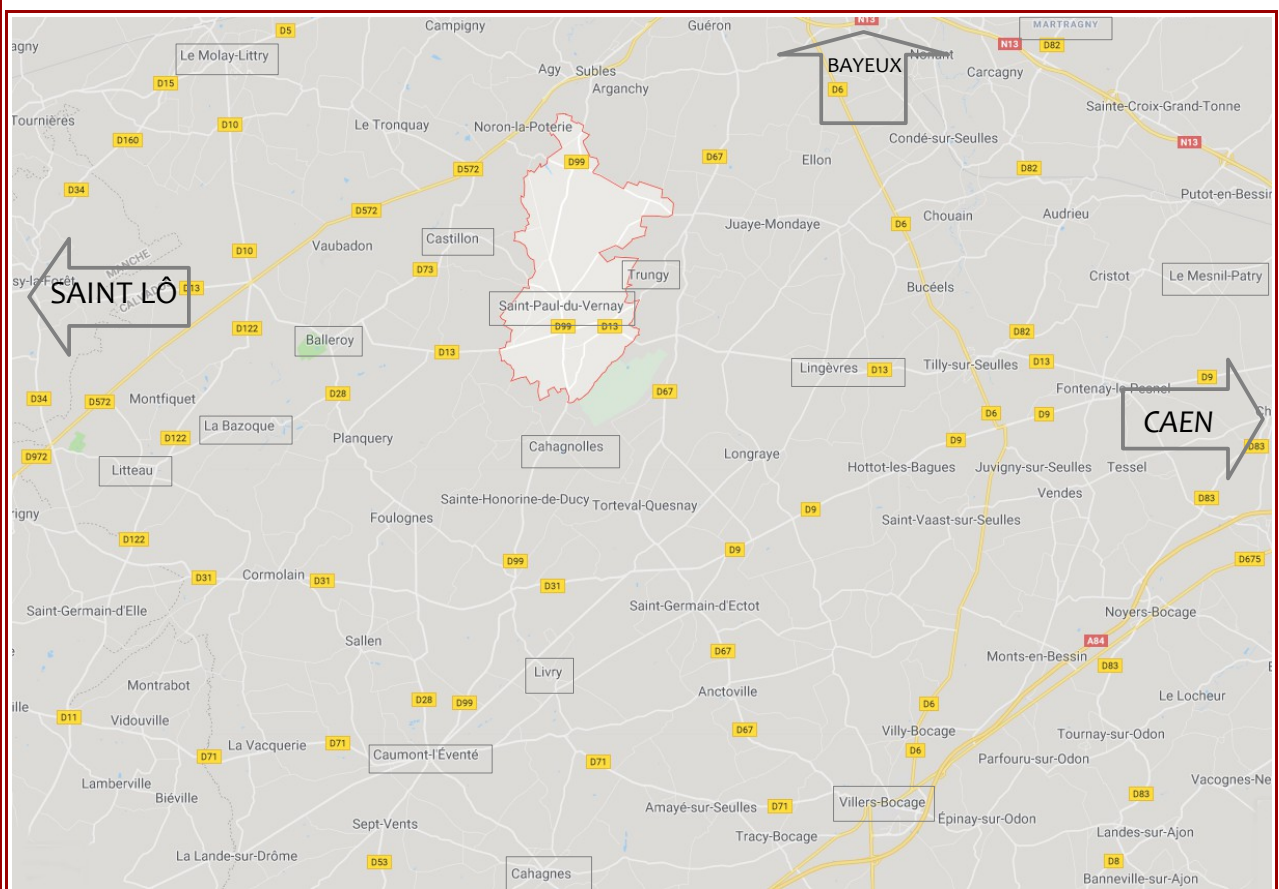
## Pour se repérer

Afin de se repérer durant l'histoire, voici une carte des communes les plus citées. Quelques précisions sont toutefois nécessaires :

- La commune de Parfouru l'Eclín est aujourd'hui rattachée à celle de Livry.
- La commune de Littry a été rattachée à celle du Molay et s'appelle désormais le Molay-Littry.

Google.com/maps

Carte représentant les communes citées lors de l'histoire.



# 1. L'histoire commence : le couple Jacques Lenault et Virginie Martine

## A. Jacques Lenault

Jacques Lenault est né le vendredi 28 février 1812 à 15 heures<sup>1</sup> en la commune de Saint Paul du Vernay<sup>2</sup>. Il est le fils de Philippe Lenault, trente-quatre ans, maçon, et de Marie Roulland<sup>3</sup>, vingt-neuf ans. Il est le dernier d'une fratrie de trois enfants :

- Philippe Lenault est né le 15 frimaire an XIV (vendredi 6 décembre 1805) à une heure du matin à Saint Paul du Vernay<sup>4</sup> ;
- Marie Françoise Lenault, dentellière, est née le mercredi 23 mars 1808<sup>5</sup> , mariée à Charles François Desmonts le vendredi 26 septembre 1828<sup>6</sup> et décédée le samedi 18 novembre 1882<sup>7</sup> à l'âge de soixante-quatorze ans. Tout les actes ont été retrouvés à Saint Paul du Vernay ;
- Jacques Lenault.

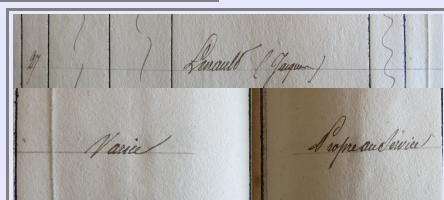
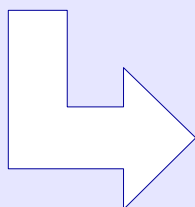
A vingt ans, comme tous les jeunes hommes, Jacques est recensé militairement.

### Point méthode : Trouver un tableau de conscription.

En 1832, les fiches matricules n'existent pas encore, il n'est donc pas possible de trouver l'activité militaire de Jacques par cette méthode. Il a donc fallu que je me rende aux archives départementales du Calvados afin de pouvoir consulter les documents en série R (série concernant les armées). Sachant que Saint Paul du Vernay dépend du canton de Balleroy, j'ai cherché dans le cadre de classement de la série R les liasses pouvant correspondre. Une côte en est ressortie : 1R839, Balleroy : Conseil de révision, PV et délibérations, tableau des conscrits 1832.



« Classe de 1832  
Registre des délibérations du conseil de  
révision  
1832 R  
1R/839 »

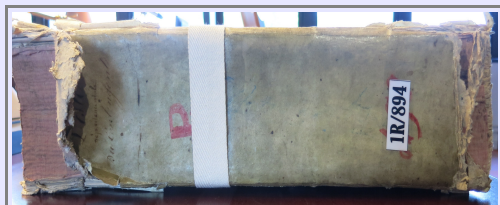


« Numéro de tirage : 27  
Canton : Bayeux  
Arrondissement : Balleroy  
Nom et Prénoms : Lenault ( Jacques)  
Motif de la réclamation des jeunes gens :  
Varice  
Décision du conseil : Propre au service »

1 Site internet AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1810-1812 vue 83/112  
2 Voir la partie intitulée « Saint Paul du Vernay »  
3 Voir la partie intitulée « Branche ascendante »  
4 Site internet AD Calvados Saint Paul du Vernay NM 1806 vue 3/27  
5 Site internet AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1807-1809 vue 39/109  
6 Site internet AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1817-1837 vue 343/535  
7 Site internet AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1881-1895 vue 87/257

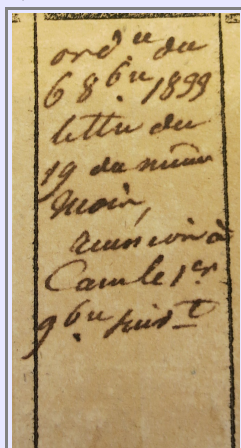
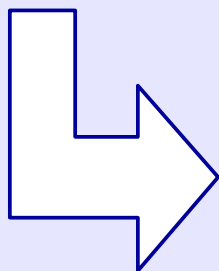
Le document nous montre donc que Jacques a effectué son service militaire malgré sa demande d'exemption pour cause de varices. Il a donc fallu pousser l'enquête en série R afin de trouver une indication concernant ses activités militaires.

### Point méthode : Trouver le régiment du soldat.



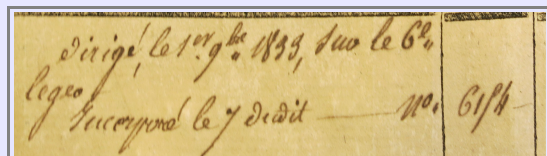
« Liste départementale du contingent  
R  
1R/894 »

La base de départ étant le registre des délibérations ci-dessus, il a fallu reprendre la consultation du cadre de classement de la série R afin de savoir si d'autres documents pouvaient être retrouvés. Les recensements des jeunes gens ainsi que les listes de tirage au sort ne sont disponibles que pour l'arrondissement de Vire. Les listes par canton de l'armée territoriale n'est disponible que pour les années 1864, 1865 et 1866. Je trouve finalement, dans les registres de recrutement de l'armée pour la période 1816-1869, la liste départementale du contingent pour la classe 1832, côte 1R/894 . J'y trouve bien le nom de Jacques Lenault ainsi que la désignation du corps où il est affecté, la date de mise en activité et le numéro sous lequel il est affecté.



« Ordre du 6 8bre\* 1833  
Lettre du 19 du même mois  
Réunion à Caen le 1er 9bre\*\* suiv(an)t »

\* octobre  
\*\* novembre



« Dirigé le 1er 9bre\* 1833 sur la 6e légèr  
Incorporé le 7 dudit  
N° 6154

\* novembre»

Afin d'en savoir plus sur la sixième légère, j'ai continué à explorer les fonds de la série R ainsi que ceux de la sous préfecture de Bayeux en sous série 1Z mais aucun document n'a été trouvé.

D'après le registre ci dessus, Jacques est un homme mesurant 1,685 mètres, a les cheveux, les yeux et les sourcils noirs, le teint clair et il est mentionné comme ayant un gros nez. Il exerce déjà la profession de maçon, la même que son père.

## B. Marie Catherine Françoise Virginie Martine

### 1. Ses parents: Jacques Martine et Jeanne Françoise Martin

Jacques Martine est né le dimanche 4 septembre 1785 et baptisé le lendemain à Littry<sup>8</sup>, commune minière du Calvados. Il est le fils de Mathieu Martine, trente-deux ans, ouvrier à la mine et de Marguerite Gassion, trente-sept ans. Il est l'aîné d'une fratrie de quatre enfants, tous nés et baptisés à Littry :

- Jacques Martine ;
- Marie Marguerite Martine est née le samedi 14 juin 1788 et baptisée le lendemain<sup>9</sup> ;
- Jean Baptiste Martine est né le mardi 28 février 1792 et baptisé le lendemain<sup>10</sup> ;
- Victoire Renée Marguerite Martine, dentellière, est née le 23 germinal an III<sup>11</sup> (dimanche 12 avril 1795) et décédée à l'âge de quinze ans, le samedi 12 janvier 1811 à Littry<sup>12</sup>.

A l'âge de vingt ans, Jacques participe au tirage au sort du canton de Balleroy, il tire le numéro 98. Aucune autre indication n'est mentionnée dans le tableau général et alphabétique des conscrits pour l'an XIV de la république côté 1R665. Le fait qu'il figure dans la table montre juste qu'il a bien effectué son service militaire mais aucune autre information n'a été retrouvée.

Jeanne Françoise Martine est née le lundi 5 octobre 1789 à Trungy et baptisée le lendemain<sup>13</sup>. Elle semble être la seule enfant de Michel Martin, trente-trois ans, charpentier et de Catherine Fouques, trente-huit ans, mariés le mardi 16 janvier 1787 à La Bazoque<sup>14</sup>, commune du Calvados. En effet, les registres BMS<sup>15</sup> ont été consultés aux paroisses de La Bazoque et de Trungy de la date de mariage jusqu'au décès de Michel Martin en 1815 et aucun autre enfant n'a été retrouvé. De plus, le recensement de Trungy en 1806 ne montre qu'un seul enfant prénommé Françoise. Il est donc probable que ce soit le prénom usuel de Jeanne Françoise Martine.

Site internet AD Calvados  
Recensements de la commune de Trungy 1806 ; 1832-1906  
Année 1806 Vue 7/188

numero	noms des individus	garçon	filles	homme marie	femme marie	veuf	veuve	militaire
355	Michel Martin			homme				
356	Catherine Fouque				femme			
357	Françoise Martine		filles					

8 Site AD Calvados Littry BMS 1785-1793 vue 18/183

9 Site AD Calvados Littry BMS 1785-1793 vue 85/183

10 Site AD Calvados Littry BMS 1785-1793 vue 164/183

11 Site AD Calvados Littry NMD 1793-1805 vue 67/415

12 Site AD Calvados Littry NMD 1806-1812 vue 294/550

13 Site AD Calvados Trungy BMS 1715-1791 vue 257/319

14 Site AD Calvados La Bazoque BMS 1650-1792 vue 601/642

15 [Baptêmes, Mariages, Sépultures](#)

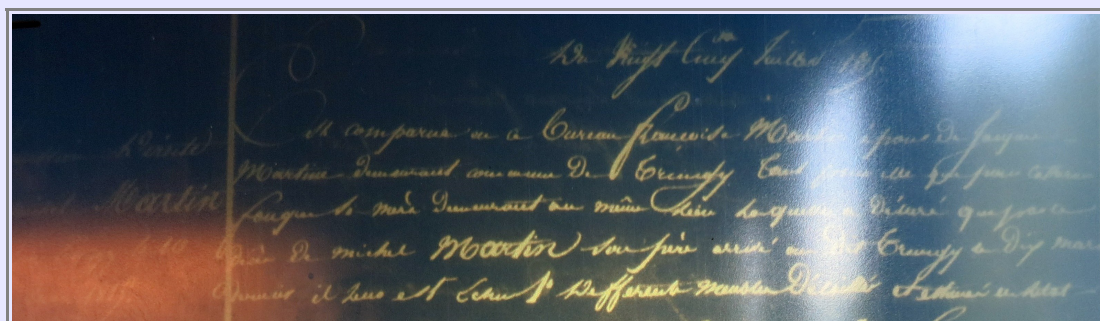
Numéro	Noms des individus	Garçons	Filles	Homme Marié	Femme Marié	Veufs	Veuves	Militaire
355	Michel Martin			Homme				
356	Catherine Fouque				Femme			
357	Françoise Martin		Fille					

Afin de lever mes doutes, je décide de me référer aux déclarations de successions de Michel Martin décédé le vendredi 10 mars 1815<sup>16</sup> et de Catherine Fouques décédée le jeudi 26 janvier 1837<sup>17</sup> tous les deux à Trungy, canton de Balleroy jusqu'en 2015 puis canton de Trévières. En effet, les déclarations de successions vont nommer les enfants héritiers.

### Point méthode : Trouver une déclaration de succession.

Afin d'accéder aux déclarations de successions, je consulte le cadre de classement de la série Q (Domaines, enregistrements et hypothèques) et plus précisément la sous série 3Q spécifique aux enregistrements. Les déclarations de successions ayant en général lieu six mois après le décès, je cherche donc un acte fait en septembre 1815 et un autre en juillet 1837. La première consultation montre que les tables pour le canton ne commencent qu'en 1826 et qu'il y a une lacune entre 1829 et 1839. Je décide donc de consulter directement la section « Mutations après décès : Registre des formalités ». Deux côtes en ressortent : 3Q/872 ( du 8/12/1813 au 1/05/1816) et 3Q/888 (du 28/03/1837 au 16/09/1837). Lorsque je fais ma demande, je me rends compte que mes documents sont microfilmés. Les côtes sont donc obsolètes et je suis redirigée vers les nouvelles qui sont : 2Mi3Q180 en remplacement de 3Q/872 et 2Mi3Q184 en remplacement de 3Q/888.

Après m'être familiarisée avec la machine à microfilm, je trouve, sur le premier (2Mi3Q180), la déclaration de succession de Michel Martin, dont voici l'extrait qui me permet d'avoir un indice concernant le nombre d'enfants de Michel et Catherine.



« Succession directe de Michel Martin décédé le 10 3 1815 à Trungy  
Du vingt cinq juillet 1815

Est comparu en ce bureau Françoise Martin, épouse de Jacques Martine, demeurant commune de Trungy, tant pour elle que pour Catherine Fouques sa mère demeurant au même lieu laquelle a déclaré que par le décès de Michel Martin son père arrivé au dit Trungy le dix mars dernier, il lui est échu ... »

16 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 323/742

17 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 637/742

En ce qui concerne Catherine Fouques, je n'ai pas retrouvé sa déclaration de succession sur le microfilm 2Mi3Q184 malgré une exploration jusqu'au 31 juillet 1838 c'est à dire plus d'un an et demi après le décès. Étant donné mon intention d'utiliser cette déclaration pour confirmer le nombre d'enfants et ayant déjà celle de son époux, je décide de ne pas poursuivre cette recherche. Cependant, après réflexion et au vu de la date de décès de sa fille survenu avant le sien, je me suis demandé si cela n'avait pas compliqué la succession de Catherine Fouques. Cette idée servira de base pour approfondir cette branche plus tard.

Au vu de ces documents , il est fort probable que Jeanne Françoise Martin soit la seule enfant du couple et que son prénom usuel soit Françoise (c'est ainsi qu'elle est nommée dans les deux documents ci-dessus).

Jacques et Françoise se marient le mercredi 24 juin 1812 dans la commune de Trungy. Il a vingt-six ans et exerce la profession de maréchal, elle en a vingt-deux. Au moment du mariage, Jacques vit à Cerisy, département de la Manche. Les parents de la mariée sont présents, ceux du marié sont décédés.

De cette union naîtront sept enfants, tous né à Trungy dans la maison de leurs père. Aucun acte de naissance ne mentionne un lieu plus précis quant à l'emplacement de la maison familiale.

- Michel Martine est né le mercredi 17 août 1814<sup>18</sup> ;
- Rose Françoise Aimée Martine est née le vendredi 23 février 1816<sup>19</sup> ;
- Marie Catherine Françoise Virginie Martine qui suit ;
- Marie Victoire Martine est née le samedi 9 septembre 1820<sup>20</sup> ;
- Marie Françoise Désirée Martine est née le mercredi 12 février 1823<sup>21</sup> ;
- Jean Baptiste Jacques Martine est né le mercredi 20 avril 1825<sup>22</sup> ;
- Henriette Lore Françoise Martine est née le mercredi 25 juillet 1827<sup>23</sup>.

Jacques et Françoise décèdent tous les deux à moins d'un an d'intervalle. En effet, Jacques décède le mardi 3 août 1830 dans sa maison à Trungy<sup>24</sup>, il est alors âgé de quarante-quatre ans. Son épouse, Jeanne Françoise Martin, nommée également Françoise dans l'acte de décès, le suit neuf mois plus tard, le mardi 3 mai 1831 également dans sa maison de Trungy<sup>25</sup>. A ce moment là, les enfants sont jeunes ( entre quatre et dix-sept ans).

Je me suis donc demandé ce qu'il leur était arrivé.

En ce qui concerne Marie Catherine Françoise Virginie Martine, la question est traitée dans la partie qui suit. Pour les autres enfants j'ai donc commencé par consulter les registres

18 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 305/742

19 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 330/742

20 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 402/742

21 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 448/742

22 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 485/742

23 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 515/742

24 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 554/742

25 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 563/742

NMD<sup>26</sup> de la commune de Trungy afin de savoir s'ils se sont mariés ou s'ils sont décédés<sup>27</sup>. Hormis Marie Catherine Françoise Virginie Martine, je retrouve la trace de cinq autres enfants sur les six. En effet, toutes les filles à l'exception de Rose Françoise Aimée (que je n'ai pas retrouvée) se sont mariées à Trungy en la présence de Michel, l'aîné qui était témoin de tous les mariages. Elles sont toutes domiciliées à Trungy au moment de leur mariage sauf Marie Victoire qui est alors domiciliée à Saint Paul du Vernay et exerce la profession de servante<sup>28</sup>.

Marie Françoise Désirée est retrouvée à l'âge de treize ans dans les recensements de Trungy chez la famille Delauney<sup>29</sup>, où elle accouchera quelques années plus tard d'un enfant hors mariage<sup>30</sup>.

Michel, quant à lui, est devenu maréchal aux mines de Littry. Son épouse Jeanne Françoise Lettelier y accouche d'un garçon en 1836<sup>31</sup>. Ils sont mariés mais je n'ai pas retrouvé leur mariage ni à Trungy, ni à Littry, ni à Montfiquet d'où elle est originaire. Il revient s'installer plus tard à Trungy.

En ce qui concerne le second garçon de la fratrie Jean Baptiste Jacques, je le retrouve à Cahagnes le samedi 21 février 1852 où il épouse Marie Françoise Noël<sup>32</sup>. Aucune profession n'est mentionnée dans l'acte mais il est à ce moment là domicilié à Amayé sur Orne, dans le Calvados.

Afin d'avoir plus d'informations sur ce qu'il aurait pu advenir des enfants au moment du décès de Jacques et Françoise, j'ai demandé les déclarations de successions. Celle de Jeanne Françoise Martin datée du 14 octobre 1831<sup>33</sup> mentionne que le déclarant est le tuteur des enfants Jean François Antoine Trolong demeurant à Juaye dans le Calvados. Tous les enfants sont vivants y compris Rose Françoise Aimée dont je n'ai pas trouvé de traces dans les registres précédents. L'acte mentionne également que la famille possède des terres dans la commune de Juaye. Étant donné l'intitulé du mémoire quand à la présentation des frères et sœurs de l'épouse de mon couple de départ, je décide de ne pas poursuivre les recherches. Cependant les informations collectées me serviront de base pour aller plus loin sur cette branche.

## 2. Sa naissance et sa vie après le décès de ses parents

Marie Catherine Françoise Virginie Martine est née le lundi 23 février 1818 à 23h dans la maison de son père à Trungy<sup>34</sup>. Pour la suite je la nommerai Virginie, qui est le prénom par lequel elle se faisait appeler, notamment dans les recensements.

Nous avons vu précédemment que ses parents sont décédés lorsqu'elle avait treize ans. Les recensements de 1836 dans la commune de Trungy montre qu'elle vit alors avec sa grand mère Catherine Fouques et qu'elle exerce le métier de couturière.

26 Naissances, Mariages, Décès

27 Je vérifie en systématique les deux noms Martin et Martine car lors de la recherche dans les tables décennales du mariage de Marie Catherine Françoise Virginie Martine avec Jacques Lenault, elle est notée à Martin. Je ne veux donc pas prendre le risque de passer à côté d'un des enfants.

28 Site AD Calvados Trungy NMD 1844-1874 vue 47/361

29 Site AD Calvados Trungy Recensements 1836 vue 20/188

30 Site AD Calvados Trungy NMD 1844-1874 vue 23/632

31 Site AD Calvados Littry NMD 1833-1836 vue 134/168

32 Site AD Calvados Cahagnes NMD 1844-1867 vue 337/703

33 Mutation après décès : registre des formalités Canton de Balleroy du 8/10/1831 au 16/11/1832 2Mi3Q183

34 Site AD Calvados Trungy NMD 1793-1843 vue 345/742

Site internet AD Calvados  
Recensements de la commune de Trungy 1806 ; 1832-1906  
Année 1836 Vue 20/188

81	22	Fouc	Catherine					1	87 ans
82	23	Martine	Virginie	Couturière					18 ans

« 81/22/Fouc/Catherine/87 ans  
82/23/Martine/Virginie/Couturière/18 ans »

### C. Le mariage de Jacques et Virginie

Jacques et Virginie se marient le samedi 4 juillet 1840 à 18h dans la maison commune<sup>35</sup> de Trungy. Il a alors vingt-huit ans et exerce la profession de maçon. Elle en a vingt-deux et exerce la profession de couturière. Avant le mariage, Jacques vit à Saint Paul du Vernay avec son père Philippe, sa mère étant décédée en 1834<sup>36</sup>. Virginie vit à Trungy. Parmi les témoins au mariage se trouvent le frère de Virginie, Michel, dont nous avons parlé dans la partie précédente ainsi qu'Édouard Dubosq, cultivateur de la commune qui est également témoin du mariage des sœurs de Virginie. Aucun contrat de mariage n'est mentionné dans l'acte. Cependant, l'étude de la succession de Virginie<sup>37</sup> me mène sur la piste d'un contrat de mariage passé le 17 juin 1840 chez Maître Marie, notaire à Lingèvres.

Je trouve bien cet acte sous la côte 8E/85/64 qui est sous la forme de microfilm recôté 2MiNo1064<sup>38</sup>. Cet acte est composé de sept articles concernant le mariage de Jacques et Virginie.

Le premier article mentionne qu'ils se marient sous le régime dotal qui est le régime le plus commun au milieu du XIXe siècle. Ce régime est constitué d'un apport de biens par la famille de l'épouse qui seront gérés par le mari<sup>39</sup> qui en devient propriétaire. Il est précisé que c'est Virginie qui se constitue en dot tout ses biens présents et à venir.

Le second article explique que les biens de Virginie pourront être vendus, cédés, légués ou échangés à la seule condition que les capitaux en provenance de ces biens soient employés à l'acquisition d'un bien de même valeur.

Le troisième article fait part d'une société d'acquêts sur les biens immeubles et les rentes acquis durant le mariage et ce selon la loi en vigueur en 1840, c'est à dire le code civil. Cela veut donc dire que chacun conserve ses biens propres mais que tout ce qui est acquis pendant le mariage est mis en commun. Cependant, dans la vie quotidienne, il est d'usage que l'époux reste gestionnaire des biens du couple.

Le quatrième article fait un état précis des biens meubles apportés au mariage par Virginie c'est à dire un lit, une armoire, des draps et des taies d'oreillers, des vêtements et d'autres objets personnels, le tout évalué à six cent francs<sup>40</sup>.

Le cinquième article a pour but de mettre au point les modalités de livraison de ces biens le jour même du mariage de Jacques et Virginie.

Le sixième article concerne toujours les biens de Virginie. Il est spécifié qu'ils

<sup>35</sup> La maison commune est le nom donné à la mairie

<sup>36</sup> Voir la partie « Branche ascendante »

<sup>37</sup> Voir E. Décès et successions

<sup>38</sup> Voir Point Méthode concernant les actes de notaires dans la section E. Décès et successions

<sup>39</sup> Histoire du droit privé page 279

<sup>40</sup> Somme retrouvée sur la déclaration de succession de Virginie dans la section E. Décès et successions.



n'appartiennent pas à Jacques et qu'en cas de dissolution de leur mariage, les biens devront être restitués soit sous leur forme d'origine soit en argent s'ils ont été détruits.

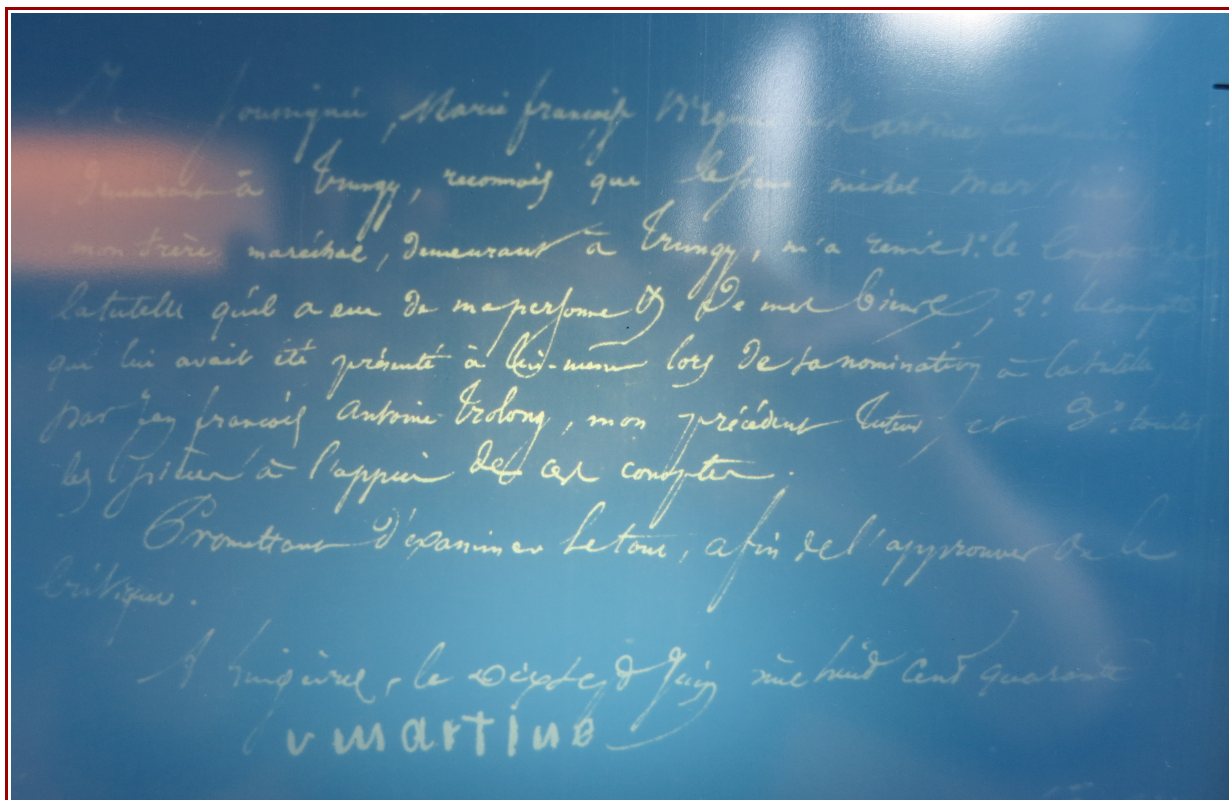
Enfin, le dernier article précise que, par ce contrat, les époux se font une donation entre vifs. Le dernier vivant aura donc l'usufruit des biens qui appartenaient au conjoint décédé. Il est également mentionné que cette donation sera divisée par deux s'il y a des enfants issus du mariage.

Voilà donc toutes les modalités du contrat de mariage de Jacques et Virginie qui le signent tous les deux ainsi que le frère de Virginie, Michel Martine présent lors de l'établissement du contrat.

Par curiosité je consulte ce registre jusqu'à la fin du mois de juin 1840. Je suis alors surprise et ravie de trouver, le 30 juin, une déclaration de Virginie qui fait suite à un acte de clôture de son compte de tutelle.

Site internet AD Calvados  
Minutes de Maître Marie Notaire à Lingèvres  
2MiNo1064

Déclaration de Virginie Martine concernant la clôture de son compte de tutelle.



« Je soussignée, Marie Françoise Virginie Martine, couturière, demeurant à Trungy, reconnais que le sieur Michel Martine, mon frère, maréchal, demeurant à Trungy, m'a remis 1 : le compte de la tutelle qu'il a eu de ma personne et de mes biens, 2 : le compte qui lui avait été présenté à lui-même lors de la nomination à la tutelle par Jean François Antoine Trolong, mon précédent tuteur, et 3 : toutes les pièces à l'appui de ces comptes.

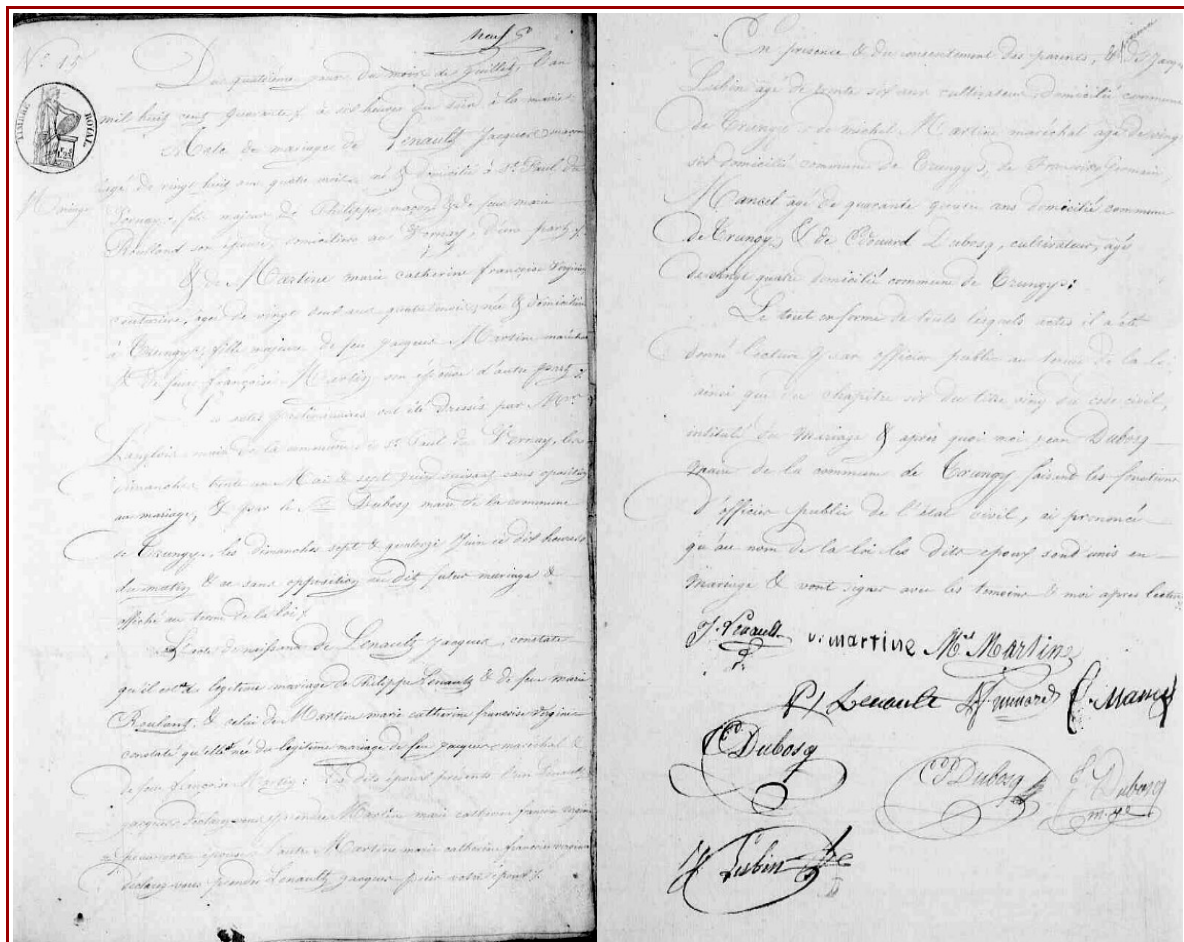
Promettant d'examiner le tout, afin de l'approuver ou le critiquer.

A Lingèvres, le dix-sept juin mil huit cent quarante »

La lecture de l'acte me permet d'apprendre que Virginie reçoit de la part de son frère cent cinquante-trois francs et soixante-trois centimes le jour même. En effet, Michel est débiteur du compte de tutelle à ce moment là. Donc, à quatre jours de son mariage, Virginie acquiert une somme d'argent qui lui est propre étant donné qu'elle n'est pas encore mariée. Par ailleurs, je constate dans les signatures que Jacques n'est pas présent le jour de l'élaboration de l'acte.

Quelques jours plus tard, Jacques et Virginie se marient.

Site internet AD Calvados  
 Trungy NMD 1793-1843  
 Acte de Mariage N°15  
 Vue 690/742



" N°15 Mariage

Du quatrième jour du mois de juillet, l'an mil huit cent quarante à six heures du soir à la mairie.

Acte de mariage de Lenault Jacques maçon âgé de vingt huit ans quatre mois né & domicilié à S(ain)t Paul du Vernay, fils majeur de Philippe, maçon & de feu Marie Roulland son épouse, domiciliés au Vernay d'une part;

& de Martine Marie Catherine Françoise Virginie, couturière, âgée de vingt deux ans quatre mois, née & domicilier à Trungy, fille majeure de feu Jacques Martine maréchal & de feu Françoise Martin son épouse d'autre part.

Les actes préliminaires ont été dressés par M(onsieu)r Langlois, maire de la commune de S(ain)t

*Paul du Vernay, les dimanches trente un mai et sept juin suivant sans opposition au mariage, et par le sieur Dubosq maire de la commune de Trungy, les dimanches sept et quatorze juin à dix heures du matin et sans opposition au dit futur mariage et affiché au terme de la loi.*

*L'acte de naissance de Lenault Jacques, constate qu'il est né du légitime mariage de Philippe Lenault et de feu Marie Roulland et celui de Martine Marie Catherine Françoise Virginie constate qu'elle est née du légitime mariage de feu Jacques maréchal et de feu Françoise Martin: Les dits époux présents l'un Lenault Jacques déclare vouloir prendre Martine Marie Catherine Françoise Virginie pour votre épouse; l'autre Martine Marie Catherine Françoise Virginie déclarez vous prendre Lenault Jacques pour votre époux.*

*En présence & du consentement des parents, et présence de Jacques Lubin âgé de trente six ans cultivateur, domicilié commune de Trungy, de Michel Martine maréchal âgé de vingt six ans domicilié commune de Trungy, de François Germain Mancel âgé de quarante quatre ans domicilié commune de Trungy et de Edouard Dubosq, cultivateur, âgé de vingt quatre domicilié commune de Trungy;*

*Le tout conforme de tous lesquels actes il a été donné lecture par officier public au terme de la loi ainsi que du chapitre six titre cinq du code civil intitulé du mariage et après quoi moi Jean Dubosq maire de la commune de Trungy faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi les dits époux sont unis en mariage et vont signer avec les témoins et moi après lecture."*

Après le mariage, Jacques et Virginie vont vivre à Saint Paul du Vernay, Hameau de l'Église<sup>41</sup>, où ils auront deux enfants :

- Jules François Philippe Lenault est né le mardi 29 décembre 1840<sup>42</sup>. Il décède le samedi 15 février à Trungy<sup>43</sup> à l'âge de soixante-sept ans. Son acte de décès mentionne qu'il exerce la profession de maçon (comme son père et son grand père) et qu'il est marié à Marie Madelaine Johier ;
- Auguste Aimé Michel Lenault qui est le départ de ma branche descendante.

En 1851, on les retrouve dans les recensements de la commune de Trungy<sup>44</sup> au village de la Belle épine, route de la grande communication. Le couple y restera jusqu'à la fin de leur vie.

## D. Les lieux de vie de Jacques et Virginie

### 1. Hameau de l'église à Saint Paul du Vernay

L'histoire de Saint Paul du Vernay est traité dans la quatrième partie du mémoire. Jacques et Virginie y retourne après leur mariage et ce jusque dans les années 1850.

Afin de savoir si Jacques est propriétaire ou non de sa maison située au Hameau de l'église, je commence par consulter le cadastre de la commune et plus précisément les matrices cadastrales qui vont me donner les parcelles dont les personnes mentionnées sont propriétaires.

41 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay Recensements 1841 vue 4/21 et Recensements 1846 vue 4/25

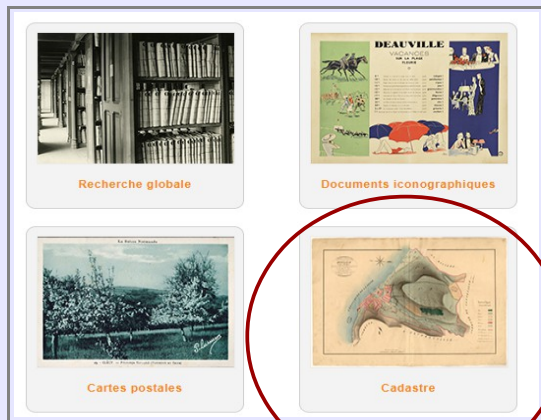
42 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1828-1854 vue 60/534

43 Site AD Calvados Trungy NMD 1897-1908 vue 183/184

44 Voir annexes

## Point méthode : Trouver une fiche (un folio) cadastrale.

Le cadastre, à cette époque là, pour la commune de Saint Paul du Vernay est accessible en ligne sur le site des archives départementales du Calvados.



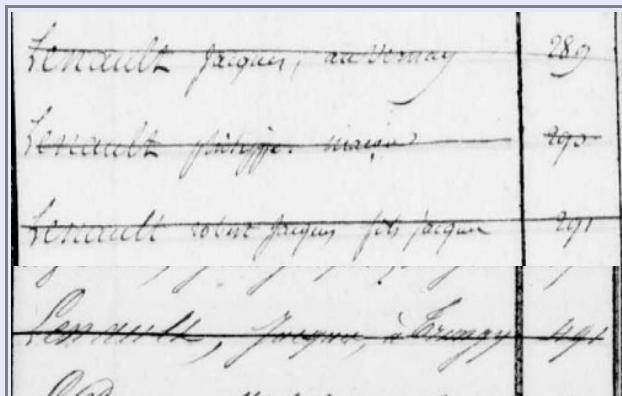
**CADASTRE DE SAINT-AGNAN-LE-MALHERBE À VOUILLY**  
Sommaire

**Saint-Paul-du-Vernay**

Mots-clé lieu : Saint-Paul-du-Vernay (Calvados)

- plan cadastral
  - ✦ Tableau d'assemblage
  - ✦ Section A1 du Mondefard
  - ✦ Section A2 du Mondefard
  - ✦ Section B1 du Mougard et des Dringots
  - ✦ Section B2 1ère subdivision Mougard et des Dringots
  - ✦ Section B2 2e subdivision Mougard et des Dringots
  - ✦ Section C1 de l'Eglise
  - ✦ Section C2 de l'Eglise
  - ✦ Section C3 de l'Eglise
  - ✦ Section D1 de la Rosée et de St Gourgon
  - ✦ Section D2 de la Rosée et de St Gourgon
- matrice cadastrale
  - ✦ Procès-verbal de délimitation du territoire
  - ✦ état de section
  - ✦ matrice cadastrale des propriétés foncières (bâties et non bâties)
  - ✦ matrice cadastrale des propriétés foncières (bâties et non bâties)
  - ✦ matrice cadastrale des propriétés bâties
  - ✦ matrice cadastrale des propriétés non bâties
  - ✦ matrice cadastrale des propriétés non bâties

Je consulte donc la matrice cadastrale des propriétés foncières 3P6812 afin d'accéder à la table alphabétique qui se trouve en fin de volume. Voici ce que je découvre aux vues 255 et 256 :



Nom, Prénoms et Demeure des propriétaires	Folios de la matrice
<del>Lenault Jacques, au Vernay</del>	289
<del>Lenault Philippe, maçon</del>	290
<del>Lenault Robert Jacques fils Jacques</del>	291
<del>Lenault Jacques, à Trungy</del>	491

Notons que les noms des propriétaires sont barrés, cela signifie que les biens possédés ont été cédés soit par la vente, soit par un décès. Avant d'aller plus loin, j'ai voulu vérifier l'identité des personnes trouvées. Philippe est le père de Jacques, le cadastre le concernant sera étudié dans le troisième volet, car il fait parti de ma branche ascendante. Le folio 491 concernant Jacques Lenault est certainement celui que je recherche étant donné que ses biens lui proviennent du folio n°290, c'est à dire son père Philippe. Cependant, Jacques Lenault et son fils Robert m'intriguent, je décide donc de poursuivre l'enquête les concernant. Lorsque je consulte

le folio n°289<sup>45</sup> concernant Jacques Lenault, je constate que tout ses biens ont été cédés en 1838 ce qui me permet d'envisager qu'il est décédé et que la cession est lié à une succession. Je cherche donc son décès aux alentours de 1838 à Saint Paul du Vernay, je ne trouve qu'un seul Jacques Lenault décédé le 26 décembre 1833<sup>46</sup>. Il est le fils de Jacques Lenault et de Marie Tuloup, époux de Catherine Levard et c'est son fils Robert Jacques Lenault qui déclare le décès. Je découvre donc que Jacques Lenault est un cousin de Philippe<sup>47</sup>.

Site internet des archives départementales du Calvados  
3P6813  
matrice cadastrale des propriétés foncières (bâties et non bâties) (1833-1913)  
vue 19/215

( Folio 491 )

NOMS , PRÉNOMS , PROFESSIONS ET DEMEURS des Propriétaires et Usagers.	ANNÉE de la MUTATION.		INDICATION			CONTENANCE IMPOSABLE			CLASSE	REVENU			FOLIOS de la matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.					
	Sortie	Entrée	de la sec- tion.	du numéro du plan.	des Cantons ou lieux-dits.	de la nature de la propriété.	par parcelle.			TOTALE.	par parcelle.		TOTAL.	libre de	porté à			
							h.	a.		m.	h.	a.	m.	fr.	c.	fr.	c.	
<i>Lenault</i>	<i>1864</i>	<i>1875</i>	<i>D</i>	<i>128</i>	<i>Section B</i>	<i>Verger</i>	<i>28</i>	<i>10</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>60</i>	<i>10</i>	<i>79</i>	<i>290</i>	<i>22</i>		
<del><i>Jourdain</i></del>	<del><i>1864</i></del>	<del><i>1875</i></del>	<del><i>D</i></del>	<del><i>129</i></del>	<del><i>Section B</i></del>	<del><i>Bâtiment</i></del>	<del><i>27</i></del>	<del><i>20</i></del>	<del><i>1</i></del>	<del><i>1</i></del>	<del><i>3</i></del>	<del><i>30</i></del>	<del><i>10</i></del>	<del><i>79</i></del>	<del><i>290</i></del>	<del><i>22</i></del>		
<del><i>Jourdain</i></del>	<del><i>1864</i></del>	<del><i>1875</i></del>	<del><i>D</i></del>	<del><i>130</i></del>	<del><i>Section B</i></del>	<del><i>Jardin</i></del>	<del><i>11</i></del>	<del><i>10</i></del>	<del><i>1</i></del>	<del><i>1</i></del>	<del><i>3</i></del>	<del><i>20</i></del>	<del><i>10</i></del>	<del><i>79</i></del>	<del><i>290</i></del>	<del><i>22</i></del>		
<del><i>à Trungy</i></del>	<del><i>1864</i></del>	<del><i>1875</i></del>	<del><i>D</i></del>	<del><i>128</i></del>	<del><i>Section B</i></del>	<del><i>Verger</i></del>	<del><i>11</i></del>	<del><i>10</i></del>	<del><i>2</i></del>	<del><i>1</i></del>	<del><i>7</i></del>	<del><i>10</i></del>	<del><i>10</i></del>	<del><i>79</i></del>	<del><i>290</i></del>	<del><i>22</i></del>		

Donc, au moment où Jacques et Virginie vivaient à Saint Paul du Vernay, aux alentours des années 1845, Jacques n'était propriétaire d'aucun bien. En effet, il devient propriétaire à partir de 1853 alors qu'il vit déjà à Trungy. En 1864, tous les biens de Jacques à Saint Paul du Vernay sont cédés à Louis Denis qui possède une quarantaine de parcelles sur la commune d'après sa fiche cadastrale n°522<sup>48</sup>

## 2. Village de la belle épine, route de la grande communication à Trungy

Avec le même procédé que ci-dessus, je vais consulter la matrice cadastrale de Jacques Lenault pour la commune de Trungy<sup>49</sup>. Les parcelles possédées par la famille au hameau de la Belle épine sont :

- a. Un verger Section B parcelle 128
- b. Un bâtiment Section B parcelle 129
- c. Un jardin Section B parcelle 130.

Jacques possède ces biens depuis 1850 qui lui proviennent de la mère de son épouse comme le montre sa fiche cadastrale n° 154<sup>50</sup>.

En 1853, sur la parcelle 129, une maison y est construite.

45 3P6812 vue 164 sur 261

46 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1817-18374 vue 449/535

47 Voir la partie « Branche ascendante »

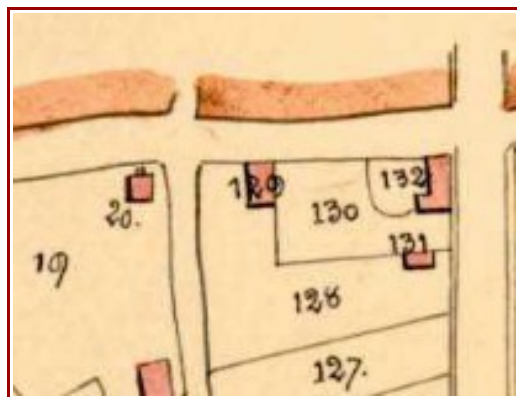
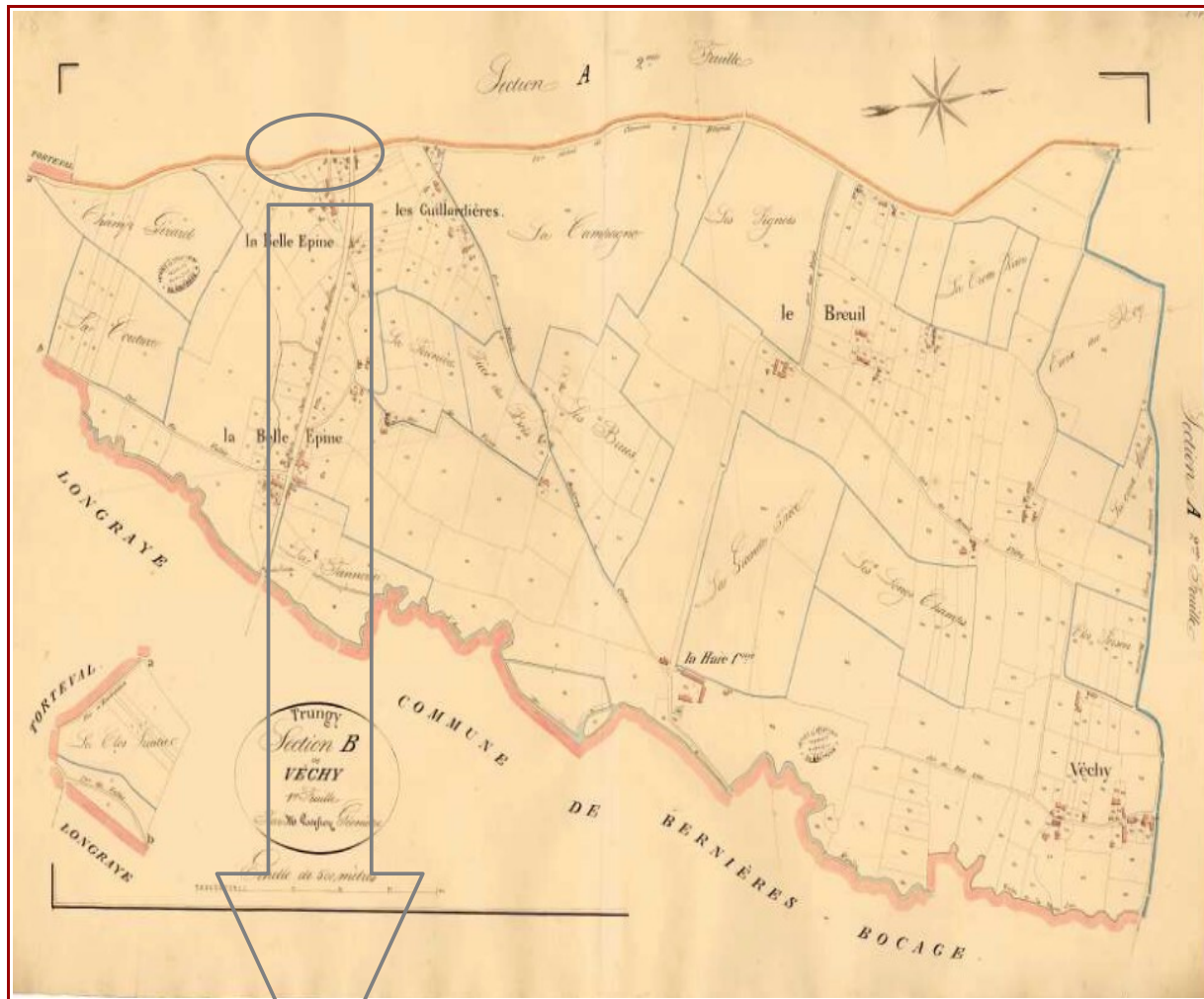
48 3P6813 Matrice cadastrale des propriétés foncières 1833-1913 vue 35/215

49 Voir Annexes

50 Voir Annexes



Site internet AD Calvados  
Commune de Trunгы  
Section B1 de Véchy  
1830  
3P1922



Selon le cadastre<sup>51</sup>, la maison passe de Jacques<sup>52</sup> à son fils Jules en 1888. Ensuite, c'est la fille de Jules, Albertine Arcène née le 28 décembre 1879 à Saint Paul du Vernay<sup>53</sup> qui en devient propriétaire en 1925. Puis la maison passe par plusieurs propriétaires successifs :

- 1927 : Auguste Lavarde époux de Marie Françoise , cultivateur à Quesnay-Guesnon, hameau de la commune de Torteval, proche de Trungy ;
- 1931 : Berthe Léontine Leplanquois, servante à Trungy ;
- 1932 : Paul Jules Gustave Vaudeplanque, entrepreneur à Bayeux et Torteval ;
- 1948 : Roger Jeanne époux Robin, scieur à la Belle Épine ;
- 1959 : Marie Paul veuve née Berson<sup>54</sup>.

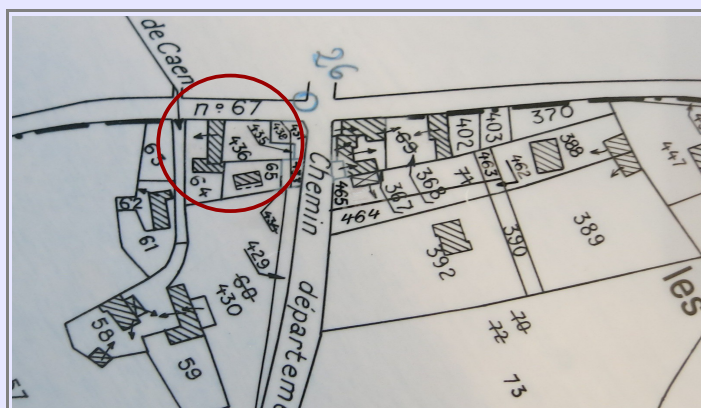
J'ai donc une trace de la maison jusqu'en 1959. Pour aller plus loin, j'ai consulté le cadastre rénové.

### Point méthode : Trouver une parcelle dans le cadastre rénové.

Le cadastre rénové est consultable aux archives départementales du Calvados. Cependant l'inventaire détaillé est mis en ligne. Le cadastre rénové se trouve en série W (Archives contemporaines). Dans la section « Plans versés avant 2000 », la commune de Trungy n'apparaît pas dans l'inventaire. Aucun plan n'y a donc été versé. Par contre, elle apparaît dans la section « Plans versées en 2008 » selon les côtes suivantes :

2802 W 1106	Trungy	A1	1930-1987
2802 W 1107	Trungy	A2	1930-1987
2802 W 1108	Trungy	A3	1930-1987
2802 W 1109	Trungy	B1	1930-1987
2802 W 1110	Trungy	B2	1930-1987
2802 W 1111	Trungy	B3	1930-1987
2802 W 1105	Trungy	TA	1904-1987

Je demande donc la côte 2802W1109 (qui correspond à la section B1 qui m'intéresse) ainsi que la côte 2802W1105 qui correspond au tableau d'assemblage. La date de fin étant 1987, je devrais en apprendre plus sur la parcelle B 129 située au hameau de la belle épine. Selon les plans la parcelle B 129 a été remplacée par la parcelle B 64 et visiblement, la maison a été agrandie ou peut être détruite et reconstruite.



51 Voir Annexes

52 Voir E. Décès et successions

53 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1866-1880 vue 559/630

54 3P7365 Matrice cadastrale des propriétés bâties 1911-1963 vue 37/39



Les matrice cadastrale des propriétés bâties et non bâties du cadastre rénové de Trungy 1854W248 et 1854W430 sont disponibles. Cependant, comme elles contiennent des informations couvrant une période allant jusqu'en 1980 je ne peux pas les consulter car les matrices cadastrales ont un délai de communicabilité de cinquante ans. Une dérogation est donc nécessaire.

Je sais donc maintenant ce qu'il est advenu de la maison familiale à Trungy. Je n'ai pas fait le lien entre toutes les personnes car pour cela il faudrait reprendre une généalogie pour chacun ce qui dans le cadre du mémoire prendrait beaucoup de temps. J'envisage donc de garder cette recherche pour plus tard, tout comme la demande dérogation.

## E. Décès et successions de Jacques et Virginie

### 1. Le décès de Virginie Martine

Virginie décède la première le mardi 10 février 1885 à l'âge de soixante-sept ans, dans sa maison à Trungy<sup>55</sup>. Son acte mentionne que c'est une ancienne couturière, cependant les recensements<sup>56</sup> montrent que depuis les années 1870 elle exerçait le métier d'épicière aux côtés de son époux. Les témoins du décès sont l'adjoint au maire de la commune François Cottentin âgé de soixante-six ans ainsi que l'instituteur du village Désiré Emmanuel Madelaine âgé de vingt-neuf ans.

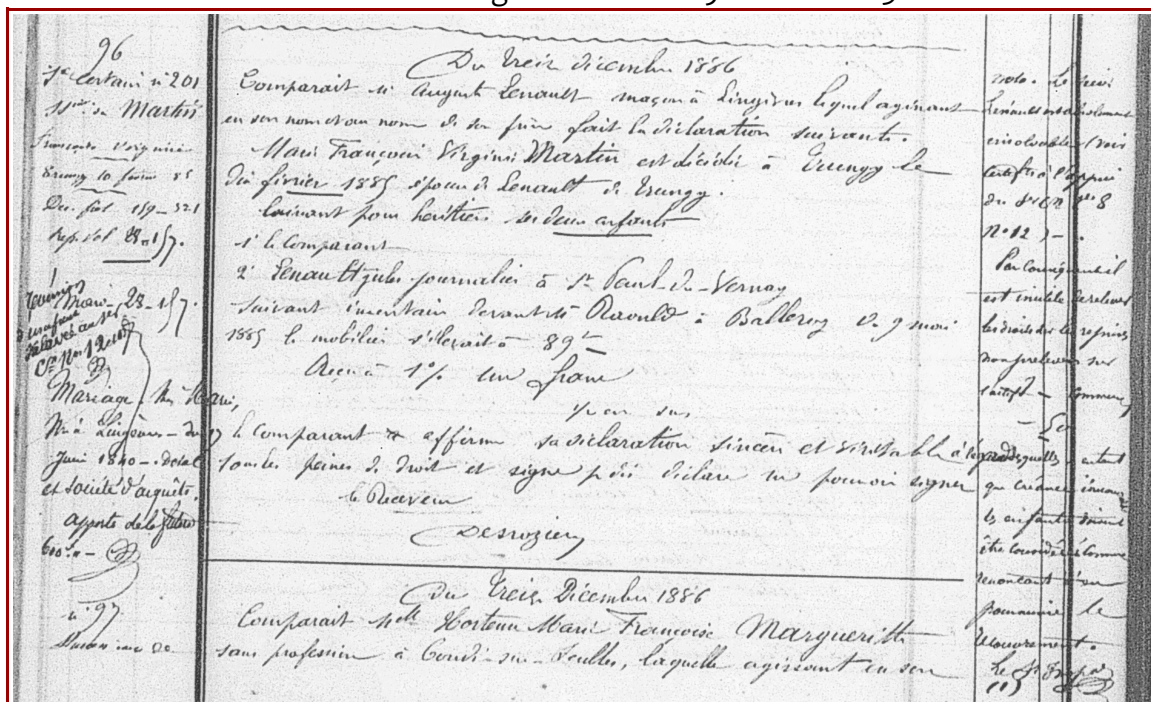
Lorsque je trouve la déclaration de succession, je me rends compte qu'elle est annotée des deux côtés de la page.

Mutations après décès, registre des formalités

Canton de Balleroy

Microfilm 2Mi3Q193 reprenant la côte 3Q939

Déclaration de succession de Virginie Martine n°96 datée du 13 décembre 1886



55 Site AD Calvados Trungy NMD 1863-1896 vue 404/582

56 Voir annexes

« 96

*succession [?] n°201*

*succession de Martin Françoise Virginie*

*Trungy le 10 février 85*

*Du folio 159-321*

*Report Volume 28 n°157*

*Mariage Me Marie Notaire à Lingèvres du 19 juin 1840 dotal et société d'acquêts*

*Apports de la future 600 f(rancs)*

*Nota : Le sieur Lénault est absolument insolvable ( voir certificat à l'appui du [???] n°12)*

*Par conséquent il est inutile de relever les droits et les reprises non prélevées sur l'acquêt*

*Du treize décembre 1886*

*Comparet M(onsieur) Auguste Lenault maçon à Lingèvres lequel agissant en son nom et au nom de son frère fait la déclaration suivante.*

*Marie Françoise Virginie Martin est décédée à Trungy le dix février 1885 épouse de Lenault de Trungy*

*Laissant pour héritiers ses deux enfants*

*1° le comparant*

*2° Lenault Jules journalier à S(ain)t Paul du Vernay*

*suivant inventaire devant M(aître) Raould à Balleroy le 9 mai 1885 le mobilier s'élevait à 89 f(rancs)*

*Reçu à 1% un franc*

*½ en sus*

*le comparant a affirmé sa déclaration sincère et véritable sous les peines de droit et signe [?] déclare ne pouvoir signer<sup>57</sup>»*

Virginie Martine laisse donc pour héritier Jules et Auguste. La première mention qui m'interpelle est le fait que Jacques soit cité comme absolument insolvable. Sachant qu'au moment où cet acte est passé il est déjà décédé depuis sept mois, cela complique un peu les choses. D'autant plus que cette déclaration survient presque deux ans après le décès de Virginie et qu'une autre déclaration (numéro 201) est mentionnée dans l'acte. Cela aurait-il un lien avec le décès de Jacques ? De plus, deux informations importantes retiennent mon attention. La première est que Jacques et Virginie ont passé un contrat de mariage le 17 juin 1840 devant Maître Marie notaire à Lingèvres selon lequel ils sont mariés sous le régime de la société d'acquêts<sup>58</sup>. La dot amenée par Virginie est de six cents francs. Ce contrat n'est pas mentionné dans l'acte de mariage. La seconde est qu'un inventaire après décès a été effectué le 9 mai 1885 par Maître Raould notaire à Balleroy. Notons un détail, Virginie est nommée Martin et non Martine dans la déclaration.

Afin de comprendre comment s'est déroulée cette succession, je commence par consulter la seconde déclaration mentionnée n°201 sur le même microfilm. Je constate que ce numéro de déclaration n'existe pas. Par chance sur le même microfilm j'ai plusieurs côtes allant de 3Q935 à 3Q940 qui sont les mutations après décès allant du 4 octobre 1883 au 24 novembre 1887. Je consulte donc les côtes précédentes 3Q937 et 3Q938 et la suivante 3Q940 afin de savoir si une déclaration n°201 existe. Il y en a bien une datée du 21 juin 1886 malheureusement cela n'a absolument rien à voir avec la succession de Virginie. Je laisse donc là cette piste de déclaration n°201.

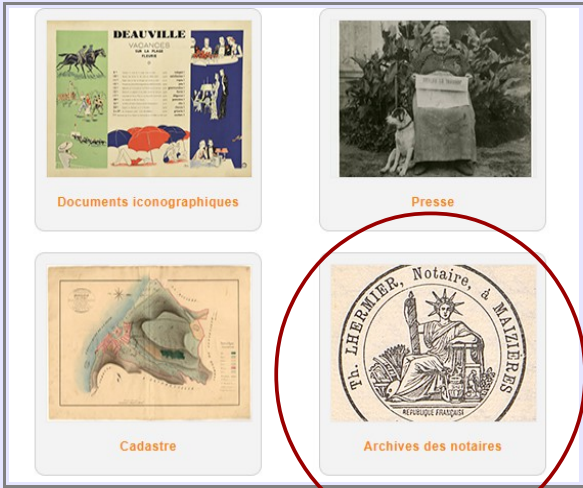
<sup>57</sup> J'ai eu quelques difficultés à lire certaines parties de l'acte à cause de la qualité du microfilm.

<sup>58</sup> Voir partie C. Le mariage de Jacques et Virginie

Pour poursuivre l'enquête je décide ensuite de consulter l'inventaire après décès de Virginie.

### Point méthode : Trouver un acte notarié.

L'inventaire après décès est un acte notarié consultable uniquement sur place aux archives départementales du Calvados. Pour trouver celui de Virginie je consulte les minutes de Maître Raould notaire à Balleroy en 1885. L'inventaire est disponible en ligne, je cherche donc la côte à demander en salle de lecture.

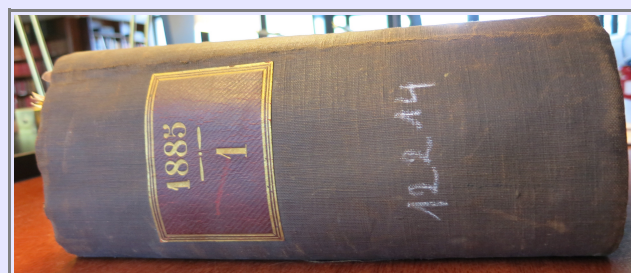


Recherche des  
notaires de  
Balleroy

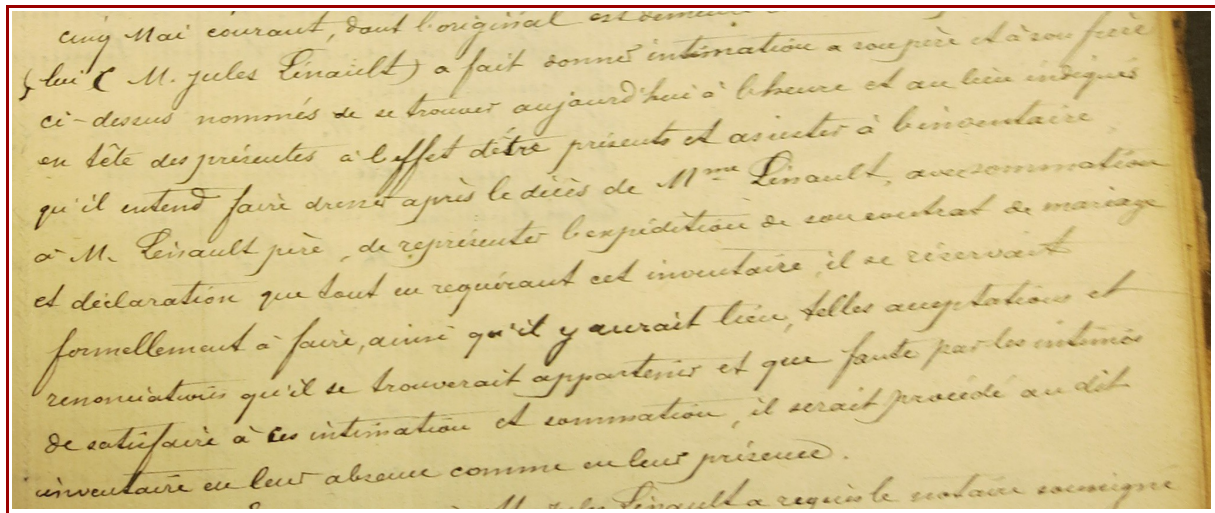
**Mots-clé lieu :** Balleroy (Calvados ; jusqu'en 2015)

- + Répertoires
- + Tables
- Minutes
  - + Jean Desert (1791-an VIII)
  - + Adrien Dufay (an VIII-1822)
  - + Louis Frédéric Prempain (1823-1841)
  - + Jacques Félix Bessin (1841-1847)
  - + Leblond (1847-1880)
  - **Adrien Raould (1881-1888)**
    - + janvier-juin 1881
    - + juillet-décembre 1881
    - + janvier-juin 1882
    - + juillet-décembre 1882
    - + janvier-juin 1883
    - + juillet-décembre 1883
    - + janvier-juin 1884
    - + juillet-décembre 1884
    - **janvier-juin 1885**
      - + **Cote 8E/12214**
      - + juillet-décembre 1885
      - + janvier-juin 1886
      - + juillet-décembre 1886
      - + janvier-juin 1887
      - + juillet-décembre 1887
      - + janvier-juin 1888
      - + juillet-décembre 1888
- + André Leblond (1889-1902)
- + Louis Thelohan (1902-1906)
- + Louis François Jean Gatignol (1906-1935)
- + Autres actes
- + Dossiers de clients

La côte à demander est donc 8E/12214. Je trouve l'acte à la date du 9 mai 1885 dans le registre.



La lecture de l'acte montre que les relations entre Jacques, Auguste et Jules sont tendues après le décès de Virginie.



« [...] M(onsieur) Jules Lénault a fait donner intimation a son père et à son frère ci-dessus mentionnés de se trouver aujourd'hui à l'heure et au lieu indiqués en tête des présentes à l'effet d'être présents et assister à l'inventaire qu'il entend faire dresser après le décès de M(ada)me Lénault, avec sommation à M(onsieur) Lénault père de représenter l'expédition de son contrat de mariage et déclaration que tout en requérant cet inventaire il se réservait formellement à faire, ainsi qu'il y aurait lieu, telles acceptations et renonciations qu'il se trouverait appartenir et que faute par les intimés de satisfaire à ces intimation et sommation, il serait procédé au dit inventaire en leur absence comme en leur présence. [...] »

Dans la suite de l'acte, j'apprends que Jacques s'est présenté à l'inventaire mais qu'il n'est pas en possession de son contrat de mariage. Il annonce cependant que Virginie et lui ont déjà fait une donation (à leurs deux fils) de biens immeubles et d'une rente selon un acte passé chez Maître Galenart, notaire à Lingèvres, le 24 février 1882. De par ce fait, Jacques déclare que tout le mobilier venant de la succession de Virginie est sa propriété ce qui est noté plusieurs fois dans l'acte par le notaire.

Auguste ne s'est pas présenté à l'inventaire.

L'acte se déroule en continuant par la prise, c'est à dire l'estimation des biens meubles inventoriés pour un montant total de soixante-neuf francs ainsi qu'un camion vendu au cantonnier de Trungy pour une somme de vingt francs. La succession a donc un crédit de quatre-vingt-neuf francs (somme portée dans la déclaration de succession). Cependant, elle est également grevée de dettes. En effet, Jacques doit deux cent soixante-dix-sept francs à divers créanciers. Cette somme inclus les frais pour le décès de Virginie soit soixante-deux francs comprenant le prix du cercueil, du luminaire, de l'inhumation faite par le curé et le custos<sup>59</sup>.

J'en apprend un peu plus sur la maison et ses différentes pièces. En effet, elle contient une cuisine, un petit cabinet juste à côté, une ancienne boutique, une petite chambre à côté de la cuisine, une chambre mansarde, un grenier, un cellier et une cour.

Dans la petite boutique, je retrouve des outils de maçons qui appartiennent à Jacques et qui sont peut être utilisés par ses fils, même si je ne peux que le supposer, à savoir : une

<sup>59</sup> Personne aidant le curé

lanterne, deux haches, une pioche, une scie à main, une équerre en fer, deux têtus de maçons,<sup>60</sup> une plane<sup>61</sup>, une gouge<sup>62</sup>, un vilebrequin<sup>63</sup> et une paire de grands ciseaux (le tout estimé à deux francs). Au vu de toutes ces informations, la famille est donc relativement modeste.

Au milieu de l'acte, relié entre deux feuillets de l'inventaire, se trouve l'intimation rédigée par Amand Marie Dufrène, huissier auprès du tribunal civil de Bayeux en date du 5 mai 1885. Il explique s'être déplacé au domicile de Jacques à Trungy et lui avoir parlé. En ce qui concerne Auguste, l'huissier s'est également déplacé mais a parlé à son épouse<sup>64</sup> et non à Auguste.

Cet acte m'apprend donc que Jules et Auguste ont hérité des biens immeubles et d'une rente alors que leurs parents sont encore vivants et que la somme des biens meubles appartient à Jacques du fait de la donation et du contrat de mariage.

J'ai eu l'occasion lors de l'analyse de cet inventaire (huit pages) d'en discuter avec Marvin Vendeville, compagnon de diplôme qui était lui aussi dans l'analyse de l'inventaire après décès de Monsieur Tezenas du Montcel, bourgeois de la ville de Saint Étienne (trente pages). En les comparant, nous avons été surpris de voir que la description de la maison familiale de Jacques et Virginie correspondait, pour lui, à la maison ou lieu de vie des domestiques de Monsieur Tezenas du Montcel. De plus, certains point m'ont interpellé comme par exemple le traitement des papiers de famille. En ce qui concerne Virginie, le notaire a noté quarante-deux pièces sous une côte unique sans les détailler. Pour l'inventaire après décès étudié par Marvin Vendeville, le notaire a détaillé toutes les pièces figurant dans les papiers de familles. L'inventaire que j'ai étudié confirme donc la modestie de la famille.

Pour éclaircir le différend entre Jules et son père, je décide d'aller explorer l'acte de donation passé chez Maître Galenart. Le fait que Jules ait insisté pour faire un inventaire après décès me laisse supposer qu'il s'est senti lésé lors de cette donation. En effet la succession ayant plus de dettes que de crédits, l'intérêt d'un inventaire après décès est très limité dans ce cas précis. Est ce que Jules pensait trouver quelque chose dans la maison de ses parents qui aurait eu un intérêt ?

Une donation est acte passé chez un notaire, donc je le cherche de la même façon que pour l'inventaire après décès. Je le trouve à la côte 8E/127/14 : Minutes de Maître Galenart, notaire à Lingèvres pour les mois de janvier et février 1882 microfilmé sous la côte 2MiNo177. L'acte de donation porte le numéro 81. En voici la couverture.

---

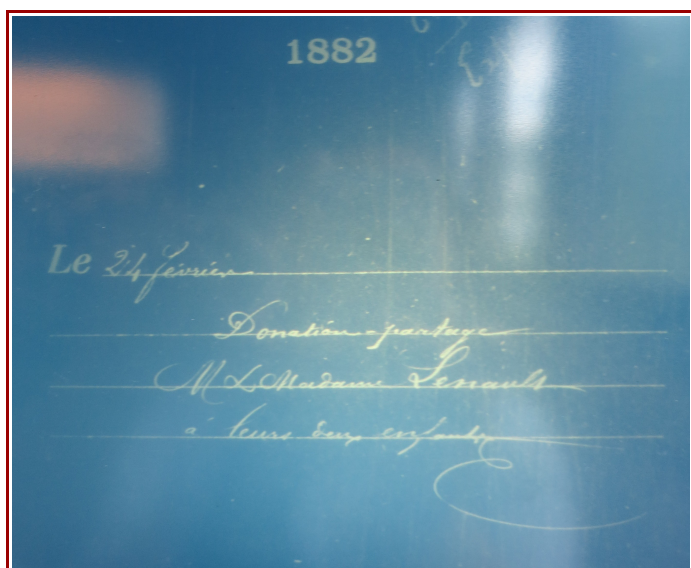
60 Outil ressemblant à un gros marteau

61 Couteau à deux manches

62 Sorte de ciseau

63 Outil servant à percer des trous manuellement

64 L'épouse d'Auguste se prénomme Marie Joséphine Léa Guilbert voir la partie « Branche descendante »



« 1882

Le 24 février  
Donation partage  
M(onsieur) & Madame Lenault  
à leurs deux enfants »

J'apprends dans cet acte que Jacques autorise Virginie à passer devant le notaire. En effet, en 1882, les femmes doivent avoir l'autorisation de leurs époux pour passer contrat en ce qui concerne leurs biens.

La donation entre vifs est faite selon les articles 1075 et 1076 du code civil<sup>65</sup>.

Article 1075 en vigueur en 1882 :

« Toute personne peut faire, entre ses héritiers présomptifs, la distribution et le partage de ses biens et de ses droits.

Cet acte peut se faire sous forme de donation-partage ou de testament-partage. Il est soumis aux formalités, conditions et règles prescrites pour les donations entre vifs dans le premier cas et pour les testaments dans le second. »

Article 1076 en vigueur en 1882 :

« La donation-partage ne peut avoir pour objet que des biens présents.

La donation et le partage peuvent être faits par actes séparés pourvu que le disposant intervienne aux deux actes. »

L'acte de Jacques et Virginie est une donation-partage entre leurs deux fils Jules et Auguste, tous les deux maçons, le premier demeurant à Saint Paul du Vernay, le second à Lingèvres.

La donation se fait sur les biens suivants :

- Une maison à usage de boutique d'épicerie comprenant la boutique, une salle à côté de la boutique, une cuisine, une laverie, une cave, une chambre, un grenier et un jardin. Cette maison est sans aucun doute celle de la Belle Épine<sup>66</sup>. J'apprends que cette maison est bornée par la route de Bayeux (ce que je savais déjà via le cadastre) mais aussi par la veuve Morice, Madame Maresq et la veuve Perier.
- Une pièce en herbe à Lingèvres au hameau de la Lernaudière d'une surface de quinze ares bornée par la route de Balleroy, une voie de communication et Romain Pérégrain.

<sup>65</sup> Legifrance.gouv.fr

<sup>66</sup> Voir D. Les lieux de vie de Jacques et Virginie

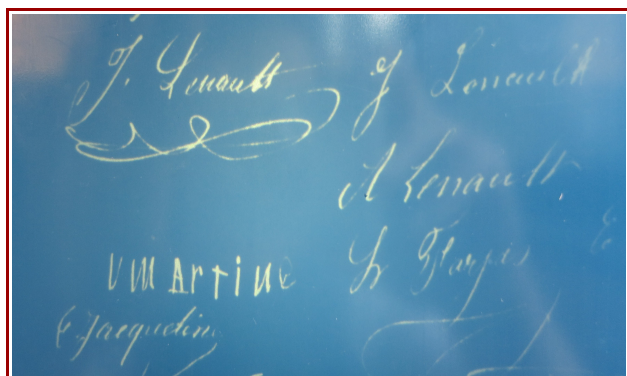
- Une pièce de terre labourable dans les landes de Torteval d'une surface de quarante ares quatre-vingt centiares bornée par un chemin, Jules Desobeaux et Albert Perier.
- Une pièce de terre en herbe à Torteval au hameau des Landes de tiers d'une surface de dix-sept ares bornée par une voie d'exploitation, Monsieur Pautret, Madame veuve Perier et Monsieur Eugène Pley.

J'y apprend également que Jacques a fait construire la maison de la Belle Épine avec ses propres deniers sur un terrain appartenant à Virginie qu'elle a hérité de ses parents Jacques Martine et Françoise Martin<sup>67</sup> et qui apparaît dans leur déclaration de successions respectives<sup>68</sup>.

De cet héritage lui vient également un lot qui lui apporte une rente annuelle et perpétuelle de sept francs venant de la veuve Perier et de 6 francs venant de son frère Michel Martine. Rente qu'elle donne également à ses enfants.

Cette donation se fait sous certaines conditions pour Jules et Auguste notamment celle d'accepter l'usufruit du dernier des vivants et de payer tous les frais et honoraires.

Le partage a lieu immédiatement. Jules se voit attribuer la maison et Auguste le reste des terres et la rente. Selon l'acte les biens sont exactement de la même valeur donc mon hypothèse qui imaginait que Jules se sente lésé par cette donation n'est pas fondée. D'autant plus que tout le monde accepte le partage et tout le monde signe l'acte. C'est d'ailleurs le seul acte que j'ai trouvé portant les signatures des parents et des deux enfants.



En haut à gauche: signature de Jacques

En bas à gauche : signature de Virginie

En haut à droite : signature de Jules  
En bas à droite : signature d'Auguste

A la lecture une phrase retient mon attention : « *La présente donation est faite à la charge pour les donataires qui s'y obligent [...] de ne jamais inquiéter le survivant des donateurs relativement à la succession mobilière du premier mourant [...]* ». Je comprends donc, à cet instant, que Jacques avait raison et que les biens mobiliers présents dans la maison sont sa propriété. C'est certainement pour cette raison que Jacques a refusé dans un premier temps de se présenter à l'inventaire après décès de son épouse et qu'Auguste ne s'y est pas présenté du tout. En effet, cet inventaire n'avait pas lieu d'être. Mon hypothèse est que soit Jules voulait faire relever par huissier les dettes de son père, soit il espérait trouver d'autres biens lors de l'inventaire. Étant donné la somme des dettes, je pencherai pour la première hypothèse mais je n'ai plus de moyens de la vérifier, ayant déjà analysé tous les actes que j'ai pu trouvé relativement à la succession de Virginie.

<sup>67</sup> Voir B1. Ses parents : Jacques Martine et Jeanne Françoise Martin

<sup>68</sup> 2Mi3Q183 Mutations après décès canton de Balleroy du 3/07/1830 au 16/11/1832

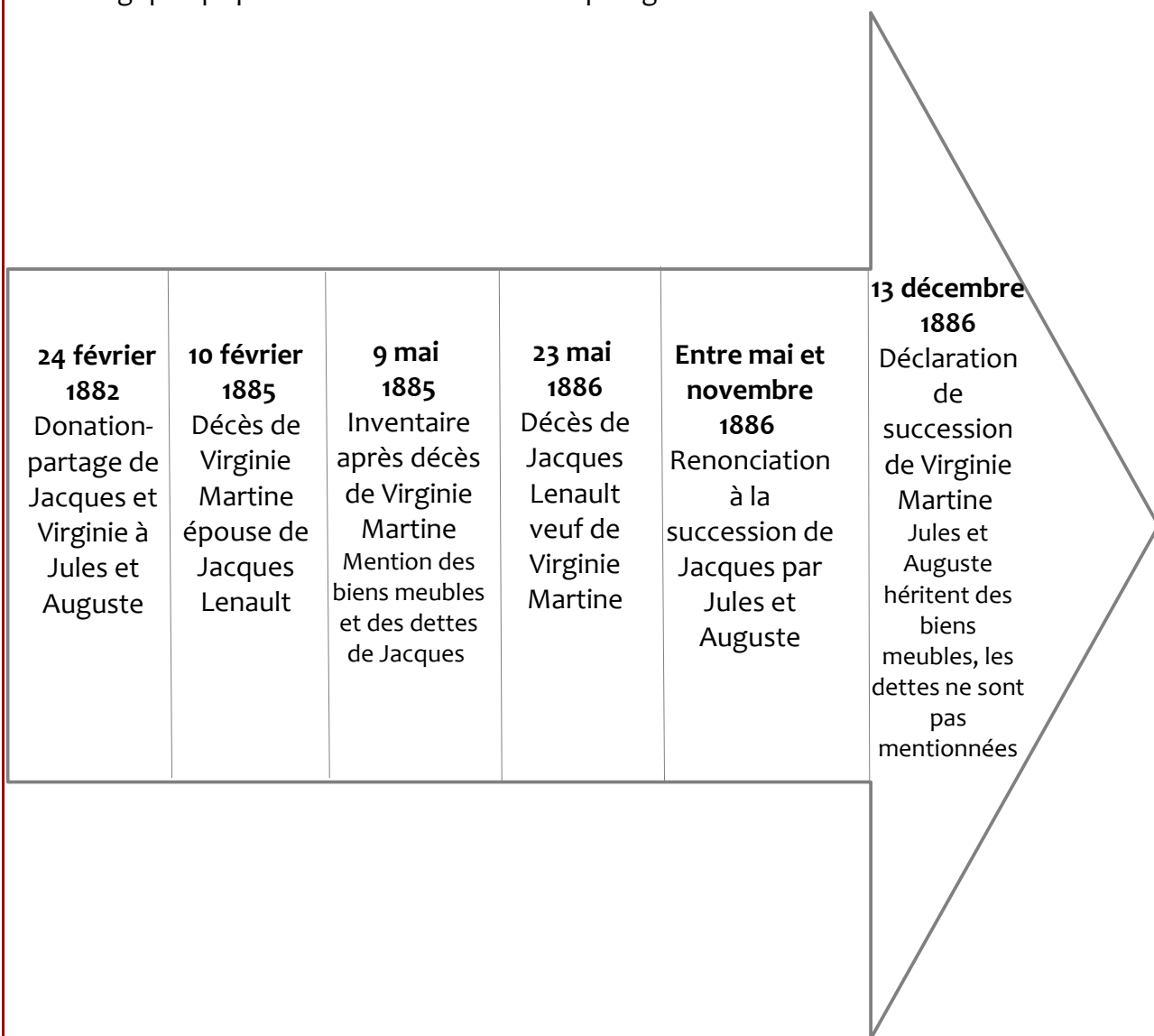
## 2. Le décès de Jacques Lenault

Jacques décède le dimanche 23 mai 1886<sup>69</sup> soit quinze mois après son épouse. Il est alors âgé de soixante-quatorze ans et l'un des témoins est son beau frère Jean-Baptiste Maresq époux de Marie Françoise Désirée Martine, une des sœurs de son épouse. Son acte de décès ne mentionne pas qu'il était épicier sur la fin de sa vie.

Afin d'en savoir plus sur la succession de Jacques, je consulte la table des successions et des absences 1876-1877 pour le canton de Balleroy 3Q588 microfilmée sous la nouvelle côte 2M13Q122.

Je trouve bien Jacques Lenault dans la table avec une observation de renonciation à la succession par les enfants. Cette information ne me surprend pas étant donné l'inventaire après décès de Virginie et la mention de deux cent soixante-dix-sept francs de dettes. Jules et Auguste renoncent donc à la succession de leur père, pour au final, et selon la déclaration de succession de leur mère, se partager les quatre-vingt-neuf francs de biens meubles.

Pour comprendre l'évolution de la succession de Jacques et Virginie, voici une frise chronologique qui permettra d'avoir une vision plus globale de la démarche.

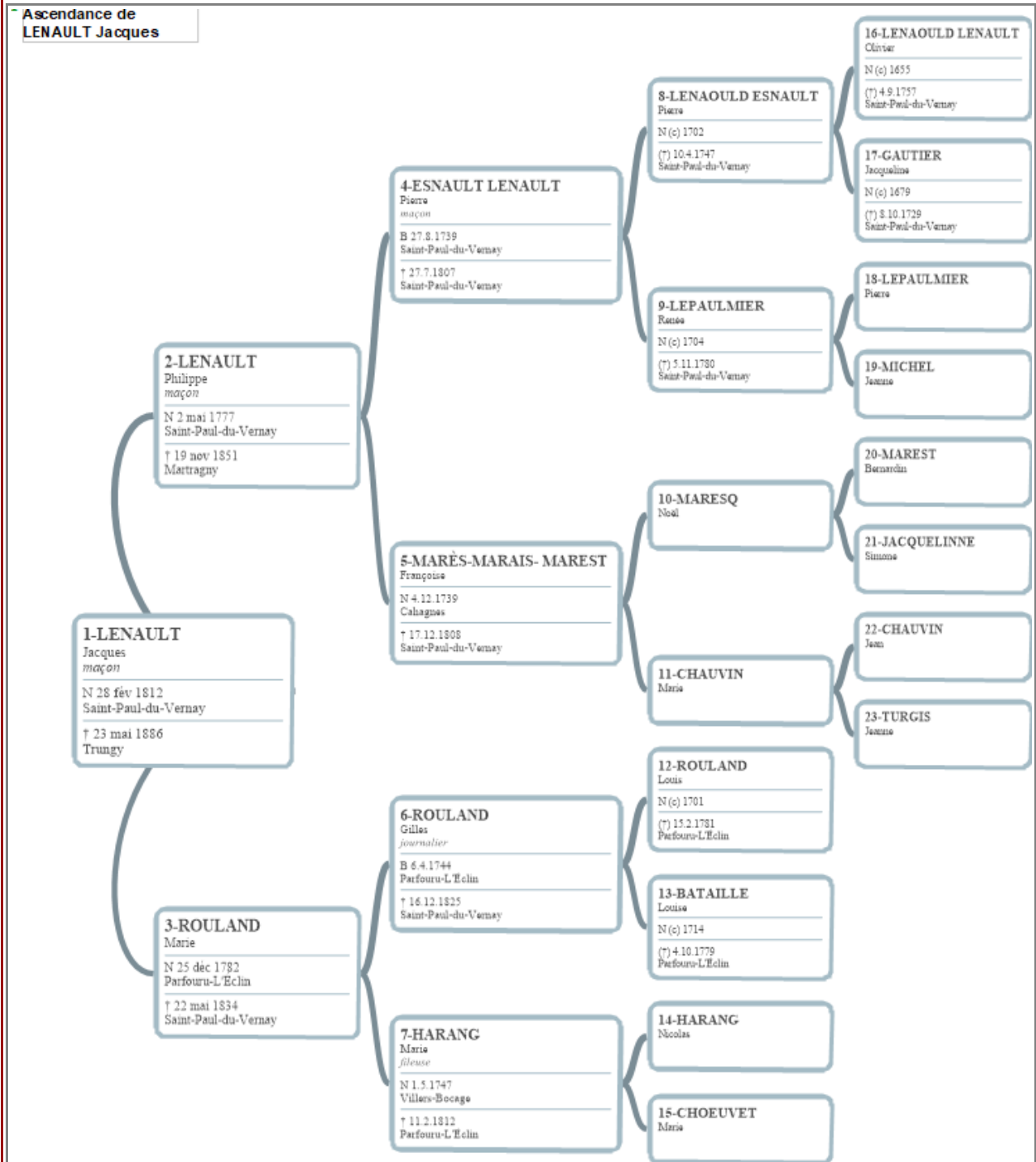


<sup>69</sup> Site AD Calvados Trunzy NMD 1863-1896 vue 423/582



## II. La branche ascendante

Arbre d'ascendance de Jacques Lenault<sup>70</sup>



Afin de faciliter la compréhension, je fais ici un point sur la numérotation présente dans l'arbre d'ascendance ci-dessus, la numérotation SOSA : numérotation couramment utilisée en généalogie où les hommes ont un numéro pair et les femmes un numéro impair. Chaque personne a son propre numéro calculé par rapport à la génération précédente. Exemple : Jacques à le numéro 1 (N), son père Philippe a le numéro 2 (Nx2) et sa mère le numéro 3 (Nx2+ 1). Cette méthode permet de donner un numéro à partir de n'importe quelle génération. Si une personne porte le SOSA 354, son père portera le 708 et sa mère le 709.

De plus, pour montrer l'évolution de la transmission du nom, j'ai choisi de rester sur la nomination telle que présente dans les actes trouvés pour chaque personne avec un petit résumé en fin de chaque partie. Il faut savoir que la transmission se faisait surtout oralement et que la graphie des noms dépendait beaucoup du curé puis de l'officier de l'état civil.

## A. Philippe Lenauld et Marie Rouland, les parents de Jacques

### 1. Philippe Lenauld (SOSA n°2)

Philippe Lenauld voit le jour le vendredi 2 mai 1777 au Vernay, il est baptisé le même jour par le curé<sup>71</sup>. Il est le fils de Pierre Lenauld dit le jeune, trente-sept ans, maçon, et de Françoise Marais<sup>72</sup>, trente-sept ans également. Son prénom lui est donné par son parrain Philippe Michel, meunier, et par sa marraine Magdeleine Michel, sœur du parrain. Il est le dernier d'une famille de quatre enfants, tous nés et baptisés au Vernay :

- Pierre Lenault est né et baptisé le mercredi 2 décembre 1767<sup>73</sup> ;
- Françoise Lenault est née et baptisée le samedi 5 novembre 1769<sup>74</sup> ;
- Simon Lenault est né et baptisé le samedi 5 décembre 1772<sup>75</sup> ;
- Philippe Lenauld.

Ici, le changement de nom correspond au changement de curé de la paroisse. En effet, les frères et sœurs de Philippe ont été baptisé par le prêtre Feron et Philippe par le prêtre Le Guay.

En ce qui concerne le parcours militaire de Philippe, il faut savoir qu'avant 1798 et la loi Jourdan qui instaure le service obligatoire pour tous à l'âge de vingt ans, le recrutement militaire se faisait par volontariat et l'armée était professionnelle. Au moment de la promulgation de la loi, elle impose que tous les hommes de vingt à vingt-cinq ans se fasse connaître dans les bureaux de recrutement les plus proches de chez eux. En 1798, Philippe à vingt et un ans, il a donc dû, très certainement faire cette démarche. Cependant, les archives militaires ne commencent qu'en 1800 dans le département du Calvados. Cette hypothèse ne peut donc être vérifiée même si elle reste probable. Sachant que ces années correspondent au recrutement militaire des armées Napoléoniennes, je décide d'aller voir l'indexation en cours des hommes de ces armées sur le site « Mémoire des hommes » dédié aux militaires français (memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr). La recherche est fastidieuse car il faut consulter

71 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1750-1792 vue 158/525

72 Voir B. Pierre Esnault et Françoise Marest, les parents de Philippe

73 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BM 1750-1792 vue 102/252

74 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BM 1750-1792 vue 115/252

75 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BM 1750-1792 vue 129/252

les tables alphabétiques registres par registres. Comme j'ai un doute sur le nom de Philippe à l'époque (Enaux ou Lenauld)<sup>76</sup> je cherche donc les deux. Plusieurs documents refusent de s'ouvrir, et les recherches que j'ai faites sur les registres accessibles n'ont pas abouties.

## 2. Marie Rouland (SOSA n°3)

### a. Ses parents : Gilles Rouland et Marie Jeanne Harand (SOSA n° 6 et 7)

Gilles Rouland est baptisé le lundi 6 avril 1744 dans la paroisse de Parfouru-L'éclin dans le Calvados<sup>77</sup>, il est le second fils de Louis Rouland, quarante-trois ans et de Louise Bataille, trente ans (SOSA n°12/13) mariés dans la même paroisse le lundi 29 février 1740<sup>78</sup>. De cette union naîtront quatre enfants, tous nés et baptisés dans cette même paroisse :

- Robert Rouland est baptisé le vendredi 17 février 1741<sup>79</sup> ;
- Gilles Rouland ;
- Françoise Rouland est née et baptisée le jeudi 12 janvier 1747<sup>80</sup>. Elle se marie deux fois, une première fois le vendredi 12 novembre 1773 avec Jacques Lordonney<sup>81</sup> et une seconde fois le mardi 20 février 1787 avec Charles Louis Magdeleine<sup>82</sup> dont elle aura un fils, Charles, qui déclarera son décès le lundi 20 décembre 1813<sup>83</sup> ;
- Marie Rouland est baptisée le samedi 3 juin 1752<sup>84</sup> et mariée le mardi 28 février 1775 avec Louis Marguerite<sup>85</sup>.

Marie Jeanne Harang est née le mardi 2 mai 1747 et baptisée le lendemain dans la paroisse Saint Germain de Villers Bocage<sup>86</sup>. Elle est la première fille des trois enfants de Nicolas Harang et Marie Madeleine Choeuvet (SOSA n°14/15), tous nés et baptisés à Villers Bocage

- Marie Jeanne Harang ;
- François Harang est né le jeudi 20 février 1749 et baptisé le lendemain<sup>87</sup> ;
- Anne Françoise Madeleine Harang est née et baptisée le samedi 24 avril 1751<sup>88</sup>, décédée vingt-trois jours plus tard, le dimanche 16 mai 1751 et inhumée le lendemain à Villers Bocage<sup>89</sup>.

Gilles et Marie Jeanne se marient le mercredi 9 octobre 1771 à Parfouru l'Eclin après avoir été fiancés la veille par Charles Joseph Hypolite Gournay, le prêtre de la paroisse. Il n'y a aucune trace des fiançailles ni même des promesses de mariage dans le registre BMS de

<sup>76</sup> Voir le mariage avec Marie Roulland

<sup>77</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 32/280

<sup>78</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 13/280

<sup>79</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 19/280

<sup>80</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 43/280

<sup>81</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 162/280

<sup>82</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 246/280

<sup>83</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin NMD 1799-1815 vue 182/216

<sup>84</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 66/280

<sup>85</sup> Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 171/280

<sup>86</sup> Site AD Calvados Villers Bocage paroisse Saint Germain BMS 1737/1792 vue 88/499

<sup>87</sup> Site AD Calvados Villers Bocage paroisse Saint Germain BMS 1737/1792 vue 100/499

<sup>88</sup> Site AD Calvados Villers Bocage paroisse Saint Germain BMS 1737/1792 vue 116/499

<sup>89</sup> Site AD Calvados Villers Bocage paroisse Saint Germain BMS 1737/1792 vue 121/499

Parfouru l'éclin entre 1638 et 1792, registre dans lequel j'ai trouvé le mariage à la vue 150/280. Aucune trace non plus des promesses de mariage à Villers-Bocage et à Longrais. A l'époque de leur mariage, Gilles a vingt-sept ans et exerce la profession de journalier. Marie Jeanne a vingt-quatre ans et est fileuse en la paroisse de Longrais. L'acte de mariage mentionne un contrat passé devant Jean Baptiste Robert Langlois, notaire royal à Villers-Bocage, le 8 octobre 1771. Malheureusement, l'acte est manquant dans les minutes de Maître Langlois pour l'année 1771, registre 8E/7985.

De cette union naîtront huit enfants tous nés et baptisés à Parfouru l'Eclin :

- Victorine Françoise Rouland est baptisée le mardi 25 février 1772<sup>90</sup> et mariée le 20 frimaire an IX<sup>91</sup> (jeudi 11 décembre 1800) avec Pierre Michel, Roulier<sup>92</sup>, à Vaussieux<sup>93</sup>, commune de Calvados ;
- Marie Jeanne Françoise Rouland est baptisée le mardi 23 mars 1773<sup>94</sup> et inhumée vingt-deux jours plus tard<sup>95</sup> ;
- Mathieu Jean Paul Rouland est baptisé le dimanche 26 juin 1774<sup>96</sup> ;
- Marie Anne Rouland est née et baptisée le jeudi premier août 1776<sup>97</sup> ;
- François Rouland est baptisé le dimanche 13 décembre 1778<sup>98</sup>, marié à l'âge de trente ans alors qu'il exerce la profession de couvreur à Elisabeth Françoise Delauney<sup>99</sup> et décédé le mercredi 3 octobre 1827 à l'âge de quarante-huit ans<sup>100</sup>, le tout à Parfouru l'Eclin ;
- Marie Rouland qui suit ;
- Jean Pierre Rouland est né et baptisé le lundi 13 mars 1786<sup>101</sup>. Il s'engage comme chasseur au régiment de Belle Île. Il décède le 6 octobre 1811, à l'hôpital militaire du Palais, à l'âge de vingt-sept ans<sup>102</sup>. Sur cet acte, son nom est écrit Roulland. Je l'ai trouvé suite à une transcription<sup>103</sup> de son décès dans le registre de Parfouru l'Eclin<sup>104</sup> ;
- Jean Louis Roulland est né et baptisé le samedi 27 février 1790<sup>105</sup>.

Le nom change d'écriture au dernier enfant de la fratrie, on passe de Rouland à Roulland. Pourtant, le prêtre est le même pour Jean Louis que pour Jean Baptiste.

90 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 154/280

91 Date venant du calendrier révolutionnaire crée en octobre 1793

92 Voiturier qui assure le transport public des marchandises

93 Site AD Calvados Vaussieux NMD 1793-1806 vue 71/76

94 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 160/280

95 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 171/280

96 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 166/280

97 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 179/280

98 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 195/280

99 Site AD Calvados Parfouru L'éclin NMD 1799-1815 vue 119/216

100 Site AD Calvados Parfouru L'éclin NMD 1793-1866 vue 64/176

101 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 243/280

102 Site AD Morbihan D1811 Le Palais vue 80/164

103 Lorsqu'un soldat décède, une copie de l'acte est adressé à la mairie du dernier lieu de vie connu qui en fait une transcription dans ces registres.

104 Site AD Calvados Parfouru L'éclin NMD 1799-1815 vue 155/216

105 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 264/280

Gilles et Marie Jeanne vivent toute leur vie de couple à Parfouru l'Eclin où Marie Jeanne décède le mardi 11 février 1812 à l'âge de soixante-quatre ans<sup>106</sup>. Au vu de sa déclaration de succession<sup>107</sup>, elle laisse à Gilles des biens meubles estimés à dix-huit francs.

Après le décès de son épouse, Gilles part s'installer à Saint Paul du Vernay où vit sa fille Marie avec son époux Philippe. C'est là qu'il décède le vendredi 16 décembre 1825 à l'âge de quatre-vingt-deux ans<sup>108</sup>. Sa déclaration de succession<sup>109</sup> n'a pas été retrouvée.

Si le nom de Gilles est resté le même depuis son baptême, celui de Marie Jeanne a changé à chaque acte trouvé pour elle. En effet, elle est baptisée Harang, mariée Harand et décédée Harans.

### b. Marie Rouland

Marie est née et baptisée le jour de Noël de l'année 1782 dans la paroisse de Parfouru l'Eclin<sup>110</sup> tout comme ses frères et sœurs. Elle est nommée Marie par sa marraine Marie Adam assistée de Jacques Adam le parrain. Le curé qui l'a baptisé est le même que celui qui a baptisé ses frères François et Jean Pierre.

### 3. Le mariage de Philippe et Marie

L'acte de mariage daté du 27 pluviôse an XIII ( samedi 16 février 1805)<sup>111</sup> révèle un problème de transcription du nom. En effet, Philippe y est nommé Eaux, alors que son père Pierre y est nommé Lenaux. J'ai d'abord pensé que c'était une erreur de l'officier d'état civil mais toutes les mentions à Philippe le sont par le nom Eaux.

Philippe a, au moment de son mariage, vingt-sept ans et exerce la profession de maçon, tout comme son père. Marie quand à elle a alors vingt-deux ans. Après leur mariage, ils s'installent à Saint Paul du Vernay où naissent leurs trois enfants :

- Philippe Lenauld est né le 15 frimaire an XIV<sup>112</sup> (vendredi 6 décembre 1805), c'est à dire 10 mois après le mariage de ses parents. Le mardi 19 juillet 1831, il épouse à Martragny, Marie Victoire Pavie<sup>113</sup>. Son nom est alors orthographié Lenault et il exerce la profession de maçon. C'est dans cette commune qu'il décède le mardi 20 mai 1890 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans<sup>114</sup> ;
- Marie Françoise Lenauld est née le mercredi 23 mars 1808<sup>115</sup>. A l'âge de vingt ans, elle épouse Paul Jean Charles François Desmots<sup>116</sup> dans sa commune de naissance. Elle exerce alors la profession de dentellière. Tout comme son frère son nom change de graphie au moment de son mariage, il devient Lenault. Elle s'éteint le samedi 18 novembre 1882, toujours à

106 Site AD Calvados Parfouru L'éclin NMD 1799-1815 vue 166/216

107 Mutations après décès : registre des formalités du 18/05/1811 au 8/12/1813 3Q/871

108 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1817-1837 vue 289/535

109 Mutations après décès : registre des formalités du 29/03/1825 au 4/09/1827 3Q/877

110 Site AD Calvados Parfouru L'éclin BMS 1638-1792 vue 223/280

111 Site AD Calvados Parfouru L'éclin NMD 1799-1815 vue 51/216

112 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NM 1806 vue 3/27

113 Site AD Calvados Martragny NMD 1823-1843 vue 126/166

114 Site AD Calvados Martragny NMD 1863-1892 vue 576/618

115 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1807-1809 vue 39/109

116 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1817-1837 vue 343/535

Saint Paul du Vernay, à l'âge de soixante-quatorze ans<sup>117</sup> ;

- Jacques Lenauld dont l'histoire est racontée dans la première partie.

Philippe et Marie vivent toute leur vie de couple à Saint Paul du Vernay où Philippe est propriétaire d'une maison au hameau de la Bruyère Martin<sup>118</sup>, section D, parcelle 681<sup>119</sup>.

Étant propriétaire, je me suis intéressée aux éventuelles hypothèques qui auraient pu être contractées par Philippe. N'ayant jamais fait ce genre de recherches, cela a été laborieux.

### Point méthode : Trouver le registre de transcription hypothécaires.

Les hypothèques se trouvent dans la série Q : Domaines, Enregistrements et Hypothèques et plus spécifiquement la sous série 4Q : Hypothèques. La première chose que j'ai consulté est donc l'inventaire de la série 4Q afin de trouver une côte correspondant au registre indicateur, qui est le premier registre à consulter et qui va me donner un numéro renvoyant vers la table alphabétique correspondant au nom que je cherche. Voici ce que je trouve pour l'arrondissement de Bayeux :

CONSERVATION DE BAYEUX

4 Q 1-10 Tables alphabétiques du répertoire des formalités hypothécaires (1) - An IV - 1819

4 Q 11-34 Répertoire des formalités hypothécaires - 11 pluv. an VII - 1819

		N° de la série des hypothèques
11	11 pluv. an VII - 2 germ. an VII	5
12	2 germ. an VII - 24 germ. an VII	6
13	15 germ. an VII - 12 flor. an VII	7
14	1811 - 1813 (lettres A à F)	75
15	1811 - 1813 (lettres F à M)	76
16	1811 - 1813 (lettres M à R)	77
17	1811 - 1813 (lettres R à Y)	78
18	1811 - 1813 (lettre Y) - 1813 (lettres A à L)	79
19	1813	80
20	1813 - 1814	81
21	1814 - 1815	83
22	1815	84
23	1815	85
24	1815 - 1816	86
25	1816	87
26	1816	88
27	1816 - 1817	89
28	1817	90
29	1817	91
30	1817 - 1818	92
31	1818	93
32	1818	94
33	1818 - 1819	95
34	1819	97

Registres manquants

CONSERVATION DES HYPOTHEQUES DE BAYEUX

I. — TABLES ALPHABETIQUES DU REPERTOIRE DES FORMALITES HYPOTHECAIRES

An IV - 1819  
4 Q 1 à 10

Table alphabétique des noms placés en tête de chacune des cases du répertoire des formalités hypothécaires (4 Q 11 à 4 Q 34), ce répertoire renvoyant uniquement aux registres des inscriptions des privilèges et hypothèques.

N° DANS LA SOUS-SÉRIE 4 Q	LETTRES CONCERNÉES	VOLUMES CONCERNÉS	
		COTES HYPOTHEQUES	COTES ARCHIVES DU CALVADOS (1)
4 Q 1	A à D	1 à 7	4 Q 11 à 13
	E	2 à 7	4 Q 11 à 13
	F à M	1 à 7	4 Q 11 à 13
	N	1 à 6	4 Q 11 à 12
	O à P	1 à 7	4 Q 11 à 13
	Q	2 à 5	4 Q 11
	R à V	1 à 7	4 Q 11 à 13
	Y	2 à 7	4 Q 11 à 13

N° DANS LA SOUS-SÉRIE 4 Q	LETTRES CONCERNÉES	VOLUMES CONCERNÉS	
		COTES HYPOTHEQUES	COTES ARCHIVES DU CALVADOS (1)
4 Q 5	JA	3 à 74	4 Q 11 à 13
	JE	3 à 82	4 Q 11 à 20
	JO	3 à 84	4 Q 11 à 22
	IS	16 à 95	4 Q 14 à 33
	JU	3 à 94	4 Q 11 à 32
	K	16 à 90	4 Q 14 à 28
	LA	2 à 76	4 Q 11 à 15
	LE	3 à 96	4 Q 11 à 33
	LH	3 à 95	4 Q 11 à 33
	LI	3 à 96	4 Q 11 à 33
	LO	3 à 96	4 Q 11 à 33
	LU	3 à 94	4 Q 11 à 32
	LY	4 et 58	
	JD	87	4 Q 25

117 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1881-1895 vue 87/257

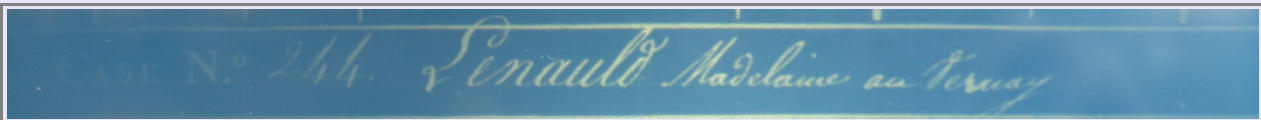
118 3P/6812 Matrice cadastrale des propriétés foncières 1833-1913 Folio 290 vue 165/261

119 Voir IV. Saint Paul du Vernay

Je comprends à ce moment là qu'il n'y a pas de registres indicateurs mais directement une table alphabétique dont les côtes sont détaillées plus loin dans l'inventaire. Si je veux des indications concernant Philippe Lenault, je dois commander la côte 4Q1 qui concerne la lettre L et 4Q5 qui concerne les noms commençant par LE. Une chance pour moi, les deux côtes sont microfilmée sous une côte unique 2Mi/4/Q/1. En les consultant je trouve Philippe Lenault, maçon au Vernay avec un renvoi au volume n°36, article n°90 du registre des formalités hypothécaires, qui est le troisième registre à consulter normalement, mais le second dans mon cas.



Je reprends donc l'inventaire pour trouver la concordance entre une côte et le volume n°36. Malheureusement je me rends compte que les registres n°8 à 74 sont manquants ! Ma piste s'arrête donc là pour Philippe. Cependant n'ayant jamais consulté d'hypothèques, je décide de poursuivre avec Madeleine et Marie Lenault au Vernay ( il n'y a pas de lien avec l'ascendance direct de Philippe) que j'ai trouvé avec un renvoi au volume n°93 et aux articles n°244 et 245. Ce volume existe à la côte 4Q31 microfilmé sous la côte 2Mi/4/Q/11. Je trouve Madeleine et Marie aux cases n° 244 et 245 comme prévu. Je suis renvoyée au registre des inscriptions n°85, case n°66 en date du 27 avril 1818.



REGISTRE des Inscriptions. N.°		DATE
du volume.	des articles.	des INSCRIPTIONS.
85	66	27 avril 1818

Le registre des inscriptions n°85 correspond à la côte 4Q155 microfilmée sous la côte 2Mi/4/Q/43. Toutefois la qualité du microfilm est telle que le registre est illisible à tel point qu'il m'a été impossible d'en prendre une photo. Ceci est un exemple classique de la frustration liée à toute recherche généalogique nécessairement limitée par la qualité ou la disponibilité des documents.

#### 4. Décès et successions

Marie Rouland décède la première à Saint Paul du Vernay le jeudi 22 mai 1834 à l'âge de cinquante et un ans<sup>120</sup>. Sa déclaration de succession n'a pas été retrouvée dans les tables de successions entre 1824 et 1843 2Mi/3/Q/864.

Philippe reste vivre à Saint Paul après le décès de son épouse. On retrouve sa trace jusqu'en 1846 dans les recensements de Saint Paul du Vernay<sup>121</sup>. Il décède à son tour le mercredi 19 novembre 1851 dans la maison de son premier fils Philippe à Martragny<sup>122</sup>. Il est alors âgé de soixante-quatorze ans. Selon sa fiche cadastrale<sup>123</sup>, ses biens immeubles situés à Saint Paul du Vernay sont partagés entre son fils Jacques et l'époux de sa fille Paul Desmonts. Sa déclaration de succession est enregistrée le 14 mai 1852<sup>124</sup> dans le bureau de Balleroy. La succession concerne uniquement des biens meubles non loués situés dans la commune de Saint Paul du Vernay. La description correspond aux biens mentionnés sur sa fiche cadastrale a savoir :

- Un corps de bâtiment comprenant une cuisine, un cellier, une boulangerie et une cour ;
- Deux prés ;
- Une pièce de terre labourable ;
- Et un jardin légumier.

Tous ses biens immeubles sont hérités par Philippe à Martragny, Françoise et son époux Paul Desmonts et Jacques et son épouse Virginie.

Si le nom de son épouse n'a pas changé au cours des actes rencontrés, celui de Philippe a eu plusieurs graphie. En effet, il est né Lenauld, marié Eaux et décédé Lénault qui est la graphie actuelle du nom.

#### B. Pierre Esnault dit le jeune et Françoise Mares, les parents de Philippe.

##### 1. Pierre Esnault (SOSA n°4)

Pierre, le père de Philippe est né et baptisé le jeudi 27 août 1739 à Saint Paul du Vernay<sup>125</sup>. Il est nommé Pierre par son parrain Pierre Jacqueline assisté de sa mère Françoise Marie qui est la marraine. Il est le second fils d'une famille de quatre enfants issus du mariage de Pierre Esnault, trente-sept ans et Renée Lepaulmier<sup>126</sup>, trente-cinq ans, tous nés et baptisés au Vernay. Le premier fils de la famille se nommant également Pierre, le père de Philippe aura le surnom de « le jeune », c'est d'ailleurs ce qui m'a permis de faire la différence entre les deux frères au moment des recherches :

- Marie Lesnault est baptisée le vendredi 11 avril 1732<sup>127</sup> ;
- Pierre Esnault est baptisé le samedi 6 février 1734<sup>128</sup>. Il décède le jeudi 12 mars 1812, dans sa commune de naissance à l'âge de

120 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1817-1837 vue 458/535

121 Site AD du Calvados recensements Saint Paul du Vernay 1836 vue 3/24 ; 1841 vue 4/21 et 18/41 vue 11/25

122 Site AD Calvados Martragny NMD 1844-1852 vue 199/241

123 3P6812 Matrice cadastrale des propriétés foncières Folio 290

124 Mutations après décès : registre des formalités du 21/05/1850 au 17/05/17852 3Q/895

125 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1731-1749 vue 171/172

126 Voir partie C. Pierre Lénault et Renée Lepaulmier

127 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1731-1749 vue 10/172

128 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1731-1749 vue 37/172



soixante-dix-huit ans<sup>129</sup>. L'acte mentionne qu'il exerçait la profession d'horloger et son nom est orthographié Lenauld ;

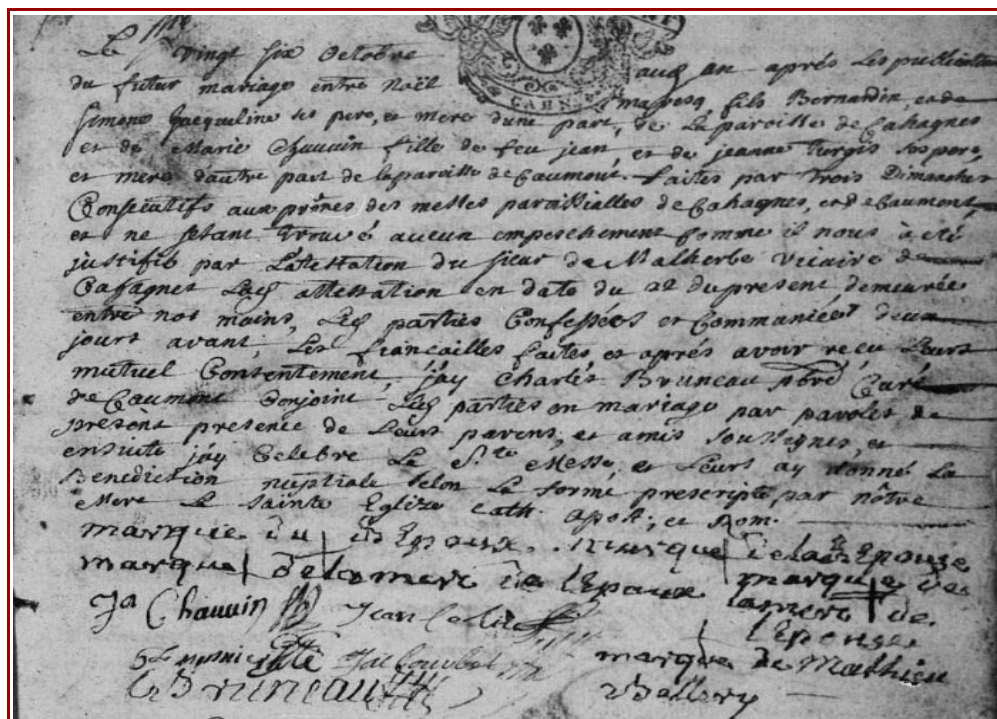
- Pierre Esnault ;
- Jacques Esnault est né le samedi 13 juin 1744 et baptisé le lendemain<sup>130</sup>. A l'âge de vingt-trois ans alors qu'il exerce le métier de journalier, il épouse<sup>131</sup>, dans la paroisse du Vernay, Marie Lecouturier dont il aura trois enfants (Thomas<sup>132</sup>, Pierre<sup>133</sup> et Marie Françoise<sup>134</sup>). Il décède douze jours avant son frère Pierre, le samedi 29 février 1812 dans la commune de Saint Paul du Vernay à l'âge de soixante-treize ans<sup>135</sup>.

## 2. Françoise Marès (SOSA n°5)

### a. Ses parents : Noël Maresq et Marie Chauvin (SOSA n°10 et 11)

Noël et Marie se marient le mardi 26 octobre 1728 en la paroisse de Caumont l'Eventé d'où est originaire l'épouse. Noël est le fils de Bernardin Maresq et de Simone Jacqueline de la paroisse de Cahagnes. Marie est la fille de Jean Chauvin et de Jeanne Turgis.

Site internet AD Calvados  
Caumont l'Eventé BMS 1661-1736  
Acte de Mariage  
Vue 425/477



129 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1810-1812 vue 112/122  
130 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1731-1749 vue 117/172  
131 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BM 1750-17921 vue 105/252  
132 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BM 1750-17921 vue 125/252  
133 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BM 1750-17921 vue 162/252  
134 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BM 1750-17921 vue 200/252  
135 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1810-1812 vue 111/122

« Le vingt six octobre au(dit) an<sup>136</sup> après les publications du futur mariage entre Noël Maresq fils Bernardin et de Simone Jacqueline ses père et mère d'une part, de la paroisse de Cahagnes, et de Marie Chauvin fille de feu Jean et de Jeanne Turgis ses père et mère d'autre part de la paroisse de Caumont. Faites par trois dimanches consécutifs aux prônes des messes paroissiales de Cahagnes et de Caumont et ne s'étant trouvé aucun empeschement comme il nous a été justifié par l'attestation en date du 22 du présent demeurée entre nos mains, les parties confessées et communiées deux jours avant ; les fiançailles faites et après avoir reçu leurs mutuel consentement, j'ay, Charles Bruneau [?] curé de Caumont conjoint les parties en mariage par paroles de présent. Présence de leurs parents et amis soussignés et ensuite j'ay célébré la S(ainte) Messe et leurs ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la sainte Eglise cath(olique), apo(stolique) et rom(aine). »

De cette union naîtront six enfants, tous en la paroisse de Cahagnes :

- Marie Barbe Maresq est baptisée le dimanche 4 décembre 1729<sup>137</sup>. Elle décède, dans la même commune, le samedi 18 mai 1805, à l'âge de soixante-quinze ans<sup>138</sup>. Cet acte mentionne qu'elle est veuve de Richard Huet et qu'elle exerçait la profession de fileuse. Son nom est orthographié Marais ;
- Jacqueline Marest est baptisée le jeudi 6 décembre 1731<sup>139</sup>. Son parrain et sa marraine sont ses grands parents Bernardin Marest et Simone Jacqueline ;
- Jacques Marest est baptisé le mercredi 3 juillet 1737<sup>140</sup>. C'est lui qui déclarera le décès de sa sœur Marie Barbe ;
- Anne Maresq est née et baptisée le dimanche 30 mars 1738<sup>141</sup>. Elle décède dans la commune de Cahagnes le lundi 19 février 1816 à l'âge de soixante-dix-sept ans<sup>142</sup>. Son acte mentionne qu'elle veuve de Charles Le Courcy et qu'elle exerçait le métier de fileuse. Tout comme sa sœur, son nom est alors orthographié Marais ;
- Françoise Marès qui suit ;
- Pierre Maresq est né et baptisé le jeudi 30 mars 1747<sup>143</sup>. Dans cet acte, il est mentionné que son père Noël exerce la profession de journalier.

#### b. Françoise Marès

Françoise est donc la dernière fille de la fratrie. Elle est née le samedi 5 décembre 1739 et baptisée le lendemain par le curé de la paroisse de Cahagnes<sup>144</sup>. Son parrain est Richard Fauvel et sa marraine Françoise Jenniere qui lui donne son prénom. Elle est donc baptisée sous le nom de Françoise Marès. C'est la seule de la fratrie à avoir une telle graphie pour son nom, mais encore une fois, cela dépend du curé.

---

136 1728

137 Site AD Calvados Cahagnes BMS 1717-1757 vue 173/624

138 Site AD Calvados Cahagnes NMD 1803-1808 vue 143/389

139 Site AD Calvados Cahagnes BMS 1717-1757 vue 204/624

140 Site AD Calvados Cahagnes BMS 1717-1757 vue 247/624

141 Site AD Calvados Cahagnes BMS 1717-1757 vue 294/624

142 Site AD Calvados Cahagnes NMD 1814-1818 vue 191/231

143 Site AD Calvados Cahagnes BMS 1717-1757 vue 454/624

144 Site AD Calvados Cahagnes BMS 1717-1757 vue 320/624

## 2. Le mariage de Pierre et Françoise

Pierre et Françoise, tous les deux âgés de vingt-sept ans, se marient le mardi 20 janvier 1767 dans la paroisse de Cahagnes<sup>145</sup>, paroisse de l'épouse. Pierre, le père du jeune marié étant décédé à cette époque, il n'y a que sa mère qui est présente au mariage. Aucun de ses frères et sœurs n'y est mentionné. Françoise, quant à elle, est assistée de ses deux parents ainsi que de son frère Pierre. Dans cet acte, Pierre porte le nom de Lenauld et Françoise celui de Marais. De cette union naîtront quatre enfants dont nous avons parlé plus haut. C'est d'ailleurs dans les actes de naissance de ses enfants qu'est apparu pour la première fois le surnom de « le jeune » attribué à Pierre.

Après leur mariage, les époux vont vivre au Vernay, paroisse de naissance de Pierre. Le temps m'ayant manqué, je n'ai pas pu approfondir les recherches sur le lieu de vie du couple mais c'est un axe de recherche potentiel.

## 3. Décès et successions.

Pierre est le premier à disparaître le lundi 27 juillet 1807 à Saint Paul du Vernay<sup>146</sup>. Il est alors âgé de soixante-sept ans. Son frère Pierre, est témoin lors de l'écriture de l'acte de décès. C'est le seul que j'ai trouvé mentionnant le métier de Pierre, il est maçon. Sa déclaration de succession a été enregistrée le 21 janvier 1808 à Balleroy<sup>147</sup>. Les héritiers mentionnés sont uniquement Philippe et Pierre son frère. Françoise et Simon, ses deux autres enfants sont donc certainement décédés. Françoise reste usufruitière des biens à savoir :

- Des biens meubles d'un montant de quatre-vingt francs ;
- Une maison et une terre de quarante ares à Saint Paul du Vernay.

Françoise décède peu de temps après son époux, le samedi 17 décembre 1808 à Saint Paul du Vernay à l'âge de soixante-neuf ans<sup>148</sup>. Son fils Philippe fait parti des déclarants du décès. Sa déclaration de succession est bien mentionnée dans les tables de successions et absences pour le canton de Balleroy entre 1808 et 1811 3Q590.

### Extrait des tables de successions avec la mention de Françoise Marais.

Nombres des Articles posés sous une même Lettre	NOMS DES PERSONNES décédées, et des donateurs, par ordre alphabétique, de leurs professions et demeures.	DATE des décès, ou de l'événement des dispositions.	Noms, professions et demeures de chacun des héritiers donataires, légataires substitués, et autres, non alphabétiquement.	D É T A I L		DATE des Déclarations et du paiement des Droits proportionnels d'enregistrement.	OBSERVATIONS, qui contiendront notamment la date des Actes et le nom du Notaire, s'il y a testament ou disposition éventuelle, ainsi que celle de l'enregistrement des dispositions.
				Et situation des objets transmis par succession ou par l'événement des dispositions.	MONTANT ou estimation desdits objets.		
9	Marais Françoise	14 Dec 1808	Philippe Marais	41	41	29 Jan 1809	

« Numéro des articles posés sous une même lettre: 9

Noms des personnes décédées, et des donateurs, par ordre alphabétique, de leurs professions et demeures.

Noms de famille : Marais

Prénoms : Françoise

Professions

Demeures : Vernay

Date des décès, ou de l'événement des dispositions : 14 dec(embre) 1808

145 Site AD Calvados Cahagnes BMS 1757-1787 vue 180/613

146 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1807-1809 vue 24/109

147 Mutations après décès : registre des formalités du 25/03/1807 au 23/09/1808 3Q869

148 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1807-1809 vue 75/109

*Noms, professions et demeures de chacun des héritiers donataires, légataires substitués, et autres, non alphabétiquement: Ses enfants*

*Détail et situation des objets transmis par succession ou par l'événement des dispositions : meubles*

*Montant ou estimation desdits objets : 41 (Francs)*

*Date des déclarations et du paiement des droits proportionnels d'enregistrement : 8 juin 1809*

*Observations qui contiendront notamment la date des Actes et le nom du Notaire, s'il y a testament ou dispositions éventuelles, ainsi que celle de l'enregistrement de ces dispositions : d(irect)e<sup>149</sup> »*

J'ai donc la trace d'une déclaration de succession enregistrée le 8 juin 1809. Malheureusement lorsque je recherche les mutations après décès dans cette période, je me rends compte qu'il y a une lacune entre le 23 septembre 1808 et le 7 février 1810. Je n'en apprend donc pas plus. Ce sont donc les enfants de Françoise qui héritent de ses biens meubles d'une valeur de quarante et un francs. La table n'indique pas si tous les enfants sont encore vivant au décès de leur mère. Néanmoins je suis certaine que Philippe l'est car c'est lui qui déclare le décès.

En ce qui concerne la graphie des noms, elle a beaucoup changée au fil des actes rencontrés pour ce couple. En effet, Pierre est baptisé Esnault, marié Lenauld et décédé Lenaud. Quand à Françoise, elle est baptisée Marès, mariée Marais et décédée Marest. Sa déclaration de succession est au nom de Marais à nouveau.

### C. Pierre Lenaould et Renée Lepaulmier, les parents de Pierre dit le jeune. (SOSA n° 8/9)

Pierre Lenaould est le fils d'Olivier Lenaould, quarante-sept ans et de Jacqueline Gautier, vingt-trois ans, premier d'une fratrie de cinq enfants, tous retrouvés en la paroisse du Vernay :

- Pierre Lenaould ;
- Jacqueline Lenault est inhumée le 5 mai 1733 à l'âge de vingt-deux ans<sup>150</sup> ;
- Jean Enault est baptisé le mardi 14 mai 1715<sup>151</sup> ;
- Anne Lenault qui épouse Marin Bures le samedi 24 mai 1727<sup>152</sup>. Deux de ses frères sont témoins, Pierre et Germain, ainsi que ses parents ;
- Germain Lenault qui épouse Marie Madelaine Auvray le mardi 10 février 1733<sup>153</sup>. Son frère Pierre ainsi que l'époux de sa sœur, Marin Bures sont présents.

Renée est la fille de Pierre Lepaulmier et Jeanne Michel (SOSA n°18/19).

Ils se marient le jeudi 16 février 1730 dans la paroisse du Vernay<sup>154</sup> d'où ils sont tous originaires. De cette union naissent quatre enfants dont nous avons parlé dans la partie précédente.

Grâce à l'étude des registres de la paroisse du Vernay, j'ai pu trouver les actes d'inhumation de Pierre et Renée avec des âges approximatifs.

<sup>149</sup> Ici cela veut dire que la succession est directe sans aucun acte notarié enregistré.

<sup>150</sup> Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1731-1749 vue 20/172

<sup>151</sup> Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1712-1731 vue 20/133

<sup>152</sup> Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1712-1731 vue 98/133

<sup>153</sup> Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1731-1749 vue 18/172

<sup>154</sup> Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1712-1731 vue 123/133

Selon l'acte de mariage de son fils, Pierre serait décédé avant 1767. Son dernier fils étant né en 1744, j'ai cherché dans les registres de sépultures entre ces deux dates. Il n'y a qu'un seul Pierre Esnault inhumé au cimetière du Vernay le lundi 10 avril 1747<sup>155</sup>, il est alors âgé d'environ quarante-cinq ans ce qui situe sa naissance aux alentours des années 1702.

Renée Lepaulmier est décédée bien plus tard, le samedi 4 novembre 1780<sup>156</sup>, à l'âge de soixante-seize ans, ce qui situe sa naissance aux alentours de 1704.

Je n'ai malheureusement pas plus d'informations les concernant étant donné que les registres BMS commencent en 1712 pour la paroisse du Vernay. Cependant, j'ai contacté les archives diocésaines de Bayeux afin d'en savoir plus sur les fonds de la paroisse du Vernay. L'archiviste m'a répondu que les registres BMS avant 1802 ont tous été remis aux archives départementales du Calvados.

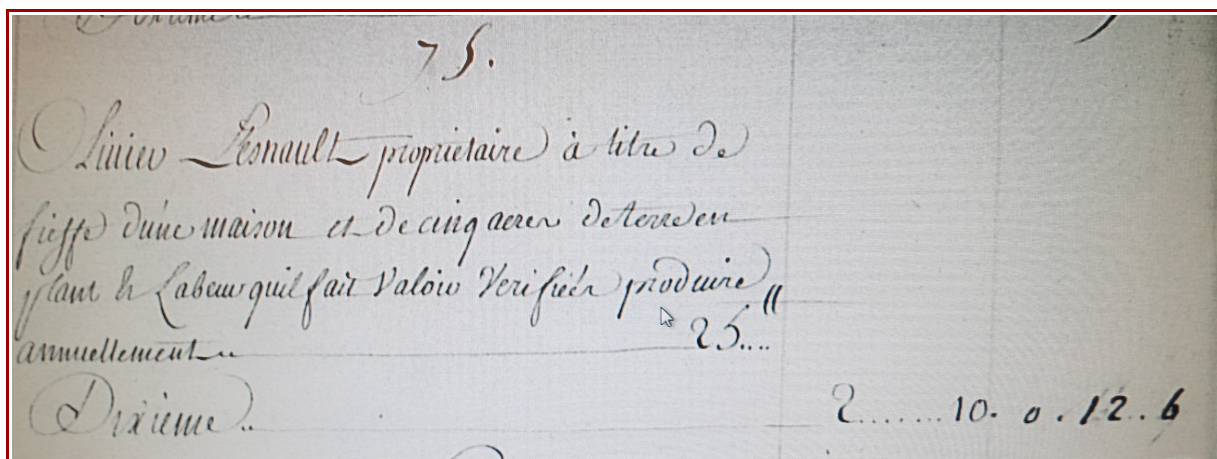
Faute de temps, je n'ai pas pu poursuivre les différentes pistes qui auraient pu me permettre de compléter ces informations à savoir la consultation du contrôle des actes (en série C) ainsi que des terriers et des compoix.

#### D. Olivier Lenaould et Jacqueline Gautier, les parents de Pierre Lenaould. (SOSA n°16/17)

En parcourant la série C à la recherche d'informations sur la paroisse du Vernay, j'ai pu consulter les registres de la généralité de Caen C4864 qui recense toutes les personnes ayant payé le dixième<sup>157</sup> dans la paroisse entre 1734 et 1750.

Je découvre donc qu'en 1742, Olivier Lesnault est propriétaire d'une maison dans la paroisse.

C4864 Généralité de Caen  
Dixième de la commune de Saint Paul du Vernay  
1734-1750  
Extrait de l'année 1742



« 75

Olivier Lesnault propriétaire à titre de fieffe d'une maison et de cinq aeres<sup>158</sup> de terre en plan et labour qui fait valoir, verifier, produire annuellement 25 lt<sup>159</sup>

Dixième 2lt 10 sols »

155 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1731-1749 vue 141/172

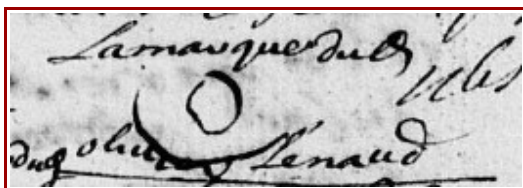
156 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay S 1750-1792 vue 78/123

157 Impôt frappant les revenus mobiliers et fonciers (les biens meubles et le immeubles)

158 Ares

159 Livres tournois

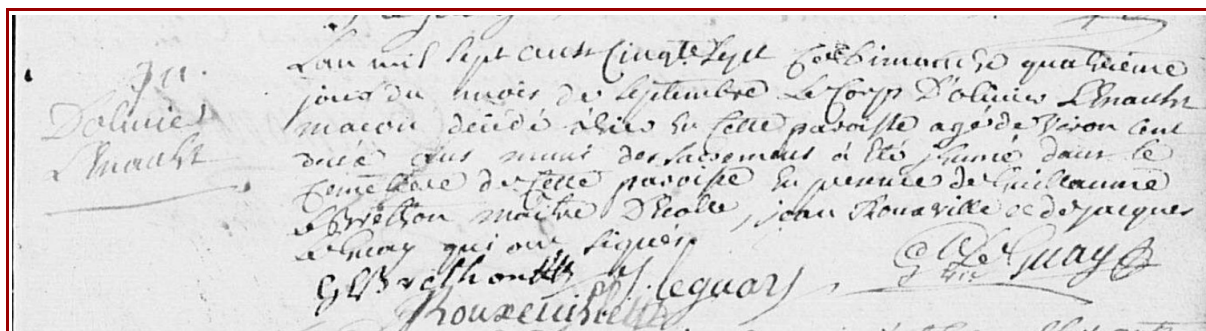
Les différents actes que j'ai consultés et qui mentionnent Olivier montrent qu'il savait signer ou du moins qu'il était capable de marquer différemment des autres personnes. En effet, la plupart marquent une croix quand ils ne savent pas signer. Olivier marquait d'un cercle souligné comme le montre l'extrait de l'acte de mariage de son fils Pierre.



En consultant les registres BMS je trouve l'inhumation de Jacqueline Gautier épouse d'Olivier Lenault, le 25 octobre 1729, à l'âge de cinquante ans.<sup>160</sup> Elle aurait vingt-cinq ans d'écart avec son époux.

Je retrouve également l'acte d'inhumation d'Olivier en 1757, à l'âge exceptionnel de 102 ans alors qu'il exerçait la profession de maçon. Sa naissance aurait donc eu lieu aux alentours des années 1655.

Site internet AD Calvados  
Saint Paul du Vernay S 1750-1792  
Acte d'inhumation d'Olivier Lenault  
Vue 14/123



« In(humation) d'Olivier Lenault

*L'an mil sept cent cinquante sept ce dimanche quatrième jour du mois de septembre, le corps d'Olivier Lenault, maçon, décédé d'hier en cette paroisse âgé d'environ cent deux ans, muni des sacrements a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse. En présence de Guillaume Lebreton, maître d'école, Jean Rouxville et de Jacques Leguay qui ont signés »*

Je tiens à souligner que l'étude de l'ascendance de Jacques Lenault démontre toute la vigilance dont il faut faire preuve lors des recherches. En cinq générations, j'ai rencontré cinq graphies différentes dans les actes : Esnault, Enaux, Lenaould, Lenault et Lenault.

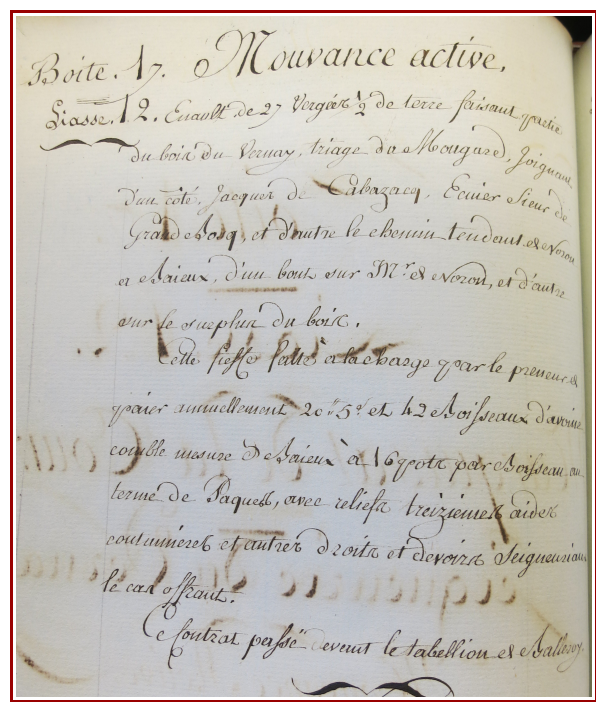
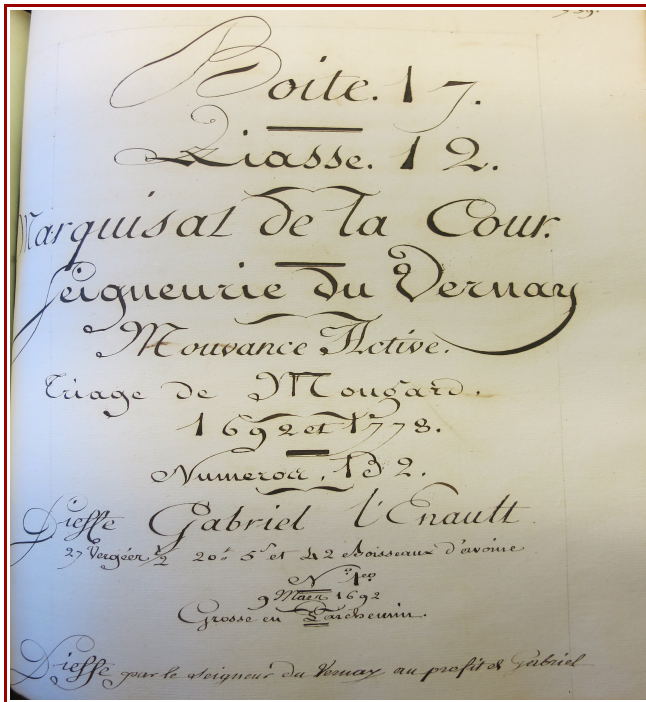
### E. Des pistes pour aller plus loin...

Lors de mes recherches concernant la commune de Saint-Paul-du-Vernay, j'ai eu l'occasion de découvrir très tardivement un document nommé « Inventaire des titres et des papiers des terres et seigneuries de Vernay : triage de Trungy et de la rue aux Vaches » 1J/209,

<sup>160</sup> Site AD Calvados Saint Paul du Vernay BMS 1712-1731 vue 120/133

dont les extraits sont présentés plus bas, qui s'avère en fait être une ébauche de terrier<sup>161</sup>. Je retrouve dans ces pages un paragraphe concernant Gabriel L'Enault qui possède en fief 27 vergers de terre faisant parti du bois du Vernay. Cette inscription est datée du 9 mars 1692. J'ai comparé cette information avec celle tirée du paiement du dixième. Les terres ne correspondent pas. Cependant, l'époque n'est pas la même. Les terres d'Olivier sont mentionnées pour l'année 1742, celles de Gabriel le sont pour l'année 1692 soit cinquante ans avant. Nul doute que le territoire a changé durant ce laps de temps.

N'ayant pas plus de registres BMS disponible, je ne sais pas qui sont les parents d'Olivier, peut être que Gabriel a un lien avec lui. Ce document va me permettre d'aller plus loin que ce mémoire dans la généalogie de la famille Lénault.



« Boite 17, Liasse 12, Marquisat de la cour.

Seigneurie du Vernay, Mouvance active, Triage de Mougard.

1692 et 1778.

Numero 132.

Fief Gabriel l'Enault, 27 vergées  $\frac{1}{2}$  20 l<sup>162</sup> 5 s<sup>163</sup> et 42 boisseaux d'avoine.

N°1er, 9 mars 1692, Grosse en parchemin.

Fief par le seigneur du Vernay au profit de Gabriel Enault de 27 vergées  $\frac{1}{2}$  de terre faisant partie du bois du Vernay, triage de Mougard, joignant d'un côté, Jacques de Cabzacq, Ecuier Sieur de Grand Bosq, et d'autre le chemin tendant de Noron à Baieux, d'un bout sur M(onseigneur) de Noron, et d'autre sur le surplus du bois.

Cette fief faite à la charge par le preneur de payer annuellement 20 l 5 s et 42 boisseaux d'avoine comble mesure de Baieux à 16 pots par boisseaux en terme de [?] avec reliefs treizièmes aides coutumières et autres droits et devoirs seigneuriaux le cas offrant.

Ce contrat passé devant le tabellion<sup>164</sup> de Balleroy. »

161 Ancêtre du cadastre

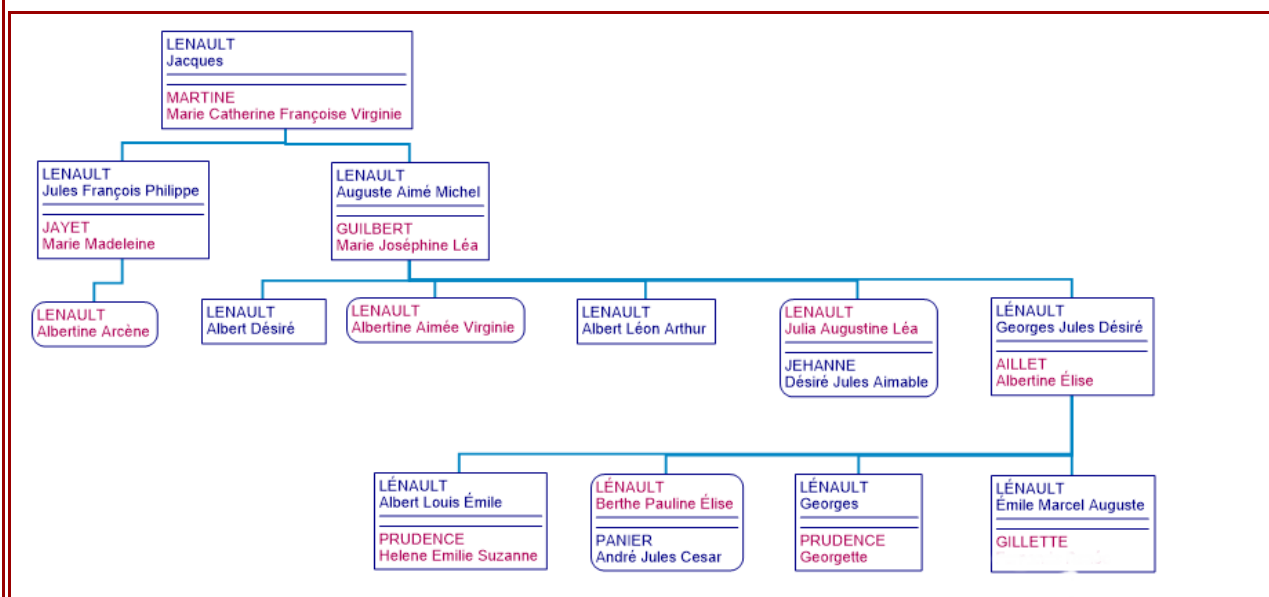
162 Livres tournois

163 Sols

164 Ancêtre du notaire

### III. La branche descendante

Descendance de Jacques Lenault<sup>165</sup>



165 Hérédis 2014



## A. Auguste Aimé Michel Lenault, fils de Jacques, et son épouse Marie Joséphine Léa Guilbert.

### 1. Auguste Lenault

Auguste Aimé Michel Lenault est le second fils de Jacques et Virginie. Il voit le jour le dimanche 26 mai 1844<sup>166</sup> à Saint Paul du Vernay en présence de Jean Auguste Langlois et Jean Letrone venus assistés Jacques lors de la déclaration de naissance de son fils.

A l'âge de vingt ans, Auguste est recensé militairement. Il participe donc au tirage au sort du canton de Balleroy et se voit attribuer le numéro 106. Le tableau des conscrits trouvé aux archives départementales du Calvados sous la côte 1R811 explique qu'Auguste est exempté car son frère Jules est lui au service. En effet, l'affectation de Jules<sup>167</sup> a été retrouvée dans la liste de tirages au sort pour les jeunes gens de la classe 1860.

La profession d'Auguste est alors celle de maçon, comme tous les hommes de la lignée depuis au moins Olivier.

Jusqu'à son mariage, Auguste vit avec ses parents au village de la Belle Épine. Les photos des recensements sont disponibles en annexe.

### 2. Marie Joséphine Léa Guilbert

#### a. Ses parents : Félix Auguste Guilbert et Célestine Eulalie Leverrier

Félix Auguste Guilbert voit le jour le mardi 26 février 1833 dans la commune de Lingèvres<sup>168</sup>, dans la maison de son père située au hameau de La Haye. Il est le fils de Jean Jacques Guilbert, vingt-quatre ans, journalier et de Victoire Levard, vingt et un ans, occupée au ménage. Il est le premier d'une fratrie de six enfants, tous nés à Lingèvres :

- Félix Auguste Guilbert ;
- Jean Guilbert est né le dimanche 22 février 1835<sup>169</sup> ;
- Marie Madeleine Guilbert est née le mercredi 19 octobre 1836<sup>170</sup> ;
- Jacques Alphonse Guilbert est né le lundi 29 novembre 1841<sup>171</sup> ;
- Victorine Delphine Guilbert est née le mardi 31 octobre 1843<sup>172</sup> ;
- Louis Auguste Guilbert est né le samedi 17 juin 1848<sup>173</sup>.

Les listes de tirage au sort n'étant disponible que de 1856 à 1869 pour le canton de Balleroy, le recensement militaire de Félix a été recherché dans le registre 1R860 du conseil de révision pour la classe 1853, année des vingt ans du jeune homme mais il n'y figure pas.

Jusqu'en 1841, il vit avec ses parents à Lingèvres. Puis, il est employé comme domestique à la ferme du Mesnil-Hamon, chez Paul Boulogne qui en est le propriétaire. En

166 Site AD Calvados Saint Paul du Vernay NMD 1838-1854 vue 128/534

167 Voir Annexes

168 Site AD Calvados Lingèvres NMD 1823-1843 vue 4/299

169 Site AD Calvados Lingèvres NMD 1823-1843 vue 57/299

170 Site AD Calvados Lingèvres NMD 1823-1843 vue 101/299

171 Site AD Calvados Lingèvres NMD 1823-1843 vue 246/299

172 Site AD Calvados Lingèvres NMD 1823-1843 vue 292/299

173 Site AD Calvados Lingèvres NMD 1844-1857 vue 102/214

1851, il est recensé<sup>174</sup> dans la maison de ses parents, village aux Laurents, comme étant couvreur en paille comme son père. Il est alors âgé de dix-huit ans.

Célestine Eulalie Leverrier est née le samedi 11 janvier 1834 au Mesnil Patry dans la maison de son père. Elle est la fille de Jean Pierre Hypolite Leverrier, vingt-huit ans, cultivateur et de Françoise Désirée Lefortier, vingt-six ans. Son grand père Jean Leverrier est présent à la mairie au moment de la déclaration de sa naissance. La famille est l'une des plus nombreuses rencontrées dans ces recherches<sup>175</sup>, en effet, Jean Pierre Hypolite et Françoise Désirée ont eu dix enfants, tous nés au Mesnil-Patry :

- Marie Colombe Verrier est née le lundi 28 septembre 1829<sup>176</sup> ;
- Marie Zoé Adrienne Leverrier est née le vendredi 16 mars 1832<sup>177</sup> et décédée le vendredi 26 juin 1835 à l'âge de trois ans<sup>178</sup> dans sa commune de naissance ;
- Célestine Eulalie Leverrier ;
- Adrien Léopold Emmanuel Leverrier est né le vendredi 31 juillet 1835<sup>179</sup>, un mois après le décès de sa sœur Marie Zoé Adrienne ;
- Marie Désirée Zéphirine Leverrier est née le mardi 5 décembre 1837<sup>180</sup> et décédée douze mois plus tard<sup>181</sup> ;
- Louis François Ferdinand Leverrier est né le lundi 9 décembre 1839<sup>182</sup> ;
- Marie Aimée Verrier est née le lundi 2 mai 1842<sup>183</sup> ;
- Marie Honorine Leverrier est née le lundi 10 mars 1845<sup>184</sup> ;
- Pierre Emmanuel Célestin Leverrier est né le lundi 10 décembre 1849<sup>185</sup> ;
- Léon Armand Verrier est né le vendredi 19 novembre 1852<sup>186</sup>.

Les graphies changent en fonction de l'officier de l'état civil qui a enregistré la naissance.

Selon les recensements de la commune du Mesnil-Patry entre 1836 et 1851, Célestine y vit avec ses parents rue du Bout l'Abbé jusqu'en 1851 au moins où elle exerce la profession de dentellière.

Après les publications faites dans les communes respectives des époux les deux dimanches précédents comme le prévoit le code civil, Félix et Célestine se marient à Lasson (lieu de vie de Célestine où elle travaille certainement comme domestique) le dimanche 10 février 1856, alors âgés tous les deux de vingt-deux ans. Félix est mineur au moment de son mariage. En effet, jusqu'en 1907, les hommes sont majeurs à vingt-cinq ans, les femmes à

174 Site AD du Calvados recensements Lingèvres 1836 vue 5/20 ; 1841 vue 18/21 ; 1846 vue 12/22 ; 1851 vue 22/38

175 Isidore Aillet et Élise Bereschel ont également eu 10 enfants. Voir partie III.B.2.a

176 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 65/269

177 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 106/269

178 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 152/269

179 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 153/269

180 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 184/269

181 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 194/269

182 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 211/269

183 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 244/269

184 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 30/186

185 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 112/186

186 Site AD du Calvados Le Mesnil-Patry NMD 1823-1852 vue 173/186

vingt-deux, ils leur faut donc l'autorisation de leur parents pour se marier. L'acte de mariage<sup>187</sup> mentionne bien que les parents de Félix donnent leur consentement au mariage. Aucun contrat n'a été passé selon le témoignage des époux.

Juste après leur mariage, les jeunes époux s'installent à Lingèvres, au hameau de Verrière, non loin des parents de Félix où naîtront leur quatre enfants :

- Marie Joséphine Léa Guilbert qui suit ;
- Alphonse Aimé Guilbert est né le mercredi 22 février 1860<sup>188</sup> ;
- Désirée Guilbert est née le mardi 7 mai 1861<sup>189</sup> ;
- Eugène Victor Célestin Guilbert est né le vendredi 29 janvier 1864<sup>190</sup>.

D'après les recensements de la commune, ils y resteront jusqu'en 1866. En 1873, lors du mariage de leur fille Marie Joséphine Léa, ils sont domiciliés au Havre où ils décéderont tous les deux.

Félix Auguste Guilbert s'éteint le premier le mardi 28 juillet 1874 à l'âge de quarante et un ans. Son nom et sa date de décès sont mentionnés dans les tables décennales. Malheureusement le registre est manquant donc je n'ai pas eu accès à l'acte complet. Cinq ans plus tard Célestine Eulalie s'éteint à son tour dans son domicile situé 47 rue Royale au Havre<sup>191</sup>. Elle est alors âgée de quarante-cinq ans. Un des témoins du décès est Jean Baptiste Ozerai, journalier de vingt-huit ans et gendre de la défunte. Félix et Célestine n'ayant eu que deux filles et la première ayant épousé Auguste Lenault, j'en déduis que Jean Baptiste Ozerai est l'époux de Désirée Guilbert.

#### b. Marie Joséphine Léa Guilbert

Marie Joséphine Léa Guilbert voit le jour le jeudi 19 mars 1857<sup>192</sup> dans la maison de ses parents à Lingèvres. Son père a alors vingt-quatre ans et sa mère vingt-trois et ils accueillent leur premier enfant. Les témoins de la déclaration de naissance sont l'instituteur et le marchand de tabac de la commune de Lingèvres.

Jusqu'en 1866, Léa (ainsi nommée dans les recensements<sup>193</sup>), vit avec ses parents à Lingèvres. Lorsqu'ils déménagent au Havre, elle reste vivre avec son arrière grand-mère, Marie Jeanne Fouquerel épouse de Jean Baptiste Levard qui sont les parents de Victoire Levard. Elle vivra avec son arrière-grand-mère jusqu'au décès de celle-ci et ce même après son mariage avec Auguste.

L'arbre d'ascendance ci-dessous permet de voir le lien entre Léa et Marie Jeanne Fouquerel.

187 Site AD du Calvados Lasson NMD 1853-1862 vue 85/242

188 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1858-1861 vue 54/97

189 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1858-1861 vue 78/97

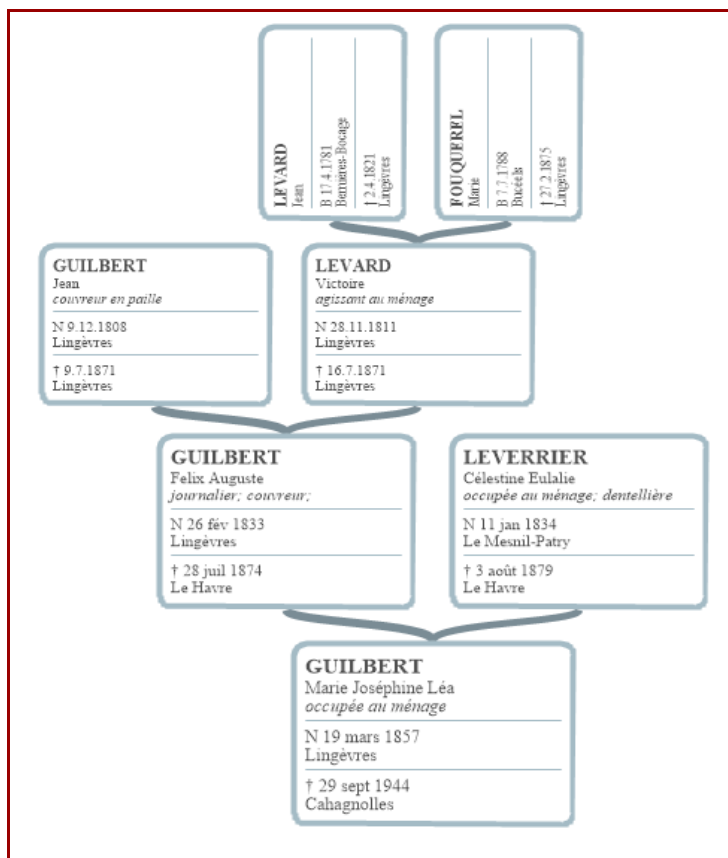
190 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1862-1866 vue 48/147

191 Site AD de Seine Maritime 4E08889 vue 71/455, Décès de la ville du Havre

192 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1844-1857 vue 191/220

193 Site AD du Calvados Site AD du Calvados recensements Lingèvres 1861 vue 6/20 ; 1866 vue 9/20 ; 1872 vue 8/18

## Ascendance de Marié Joséphine Léa Guilbert<sup>194</sup>



### 3. Le mariage d'Auguste et Léa.

Auguste et Léa se marient le lundi 16 juin 1873 à Trungy<sup>195</sup>. Auguste a vingt-neuf ans, Léa en a seize. Étant donné l'âge de Léa, un consentement a été passé par la mère de Léa devant Maître Berard notaire au Havre le 14 juin 1873, soit deux jours avant le mariage. N'ayant pas eu l'occasion de me déplacer au Havre, je ne suis pas en possession de l'acte. Cependant, le contrat de mariage que les époux ont passé quelques heures avant de se marier a été retrouvé dans les minutes de Maître Pierre Louis Bellissent, notaire à Lingèvres dans le registre côté 8E/85/136 et dont l'intégralité est disponible en annexe.

J'y apprendis que Félix et Célestine sont bien domiciliés au Havre, 13 rue de l'hôpital et que Félix est employé comme garçon d'écuries. Le consentement au mariage de leur fille est bien mentionné dans le contrat.

Le premier article du contrat explique que les époux se marient sous le régime dotal qui est légèrement modifié par les articles au cours du contrat. Tout comme sa belle-mère avant elle, Virginie se constitue en dot tous ses biens immeubles présents et à venir. L'article deux précise cependant que, dans le cas où les époux voudront vendre les biens, il faudra l'accord des deux époux et que la somme récupérée servira soit à régler les dettes concernant le bien vendu soit à acheter un autre bien qui sera au profit de l'épouse et à son nom. Le troisième article mentionne que si Léa hérite de biens immobiliers d'une valeur ne dépassant pas trois cent francs, elle pourra le vendre et récupérer la somme d'argent sans l'investir dans un autre bien.

<sup>194</sup> Hérédis 2014

<sup>195</sup> Site AD du Calvados Trungy NMD 1863-1896 vue 191/582

Si les trois premiers articles concernent uniquement les biens dotaux apportés par Léa, le quatrième explique ce qu'il adviendra des biens acquis par le couple durant le mariage. Les époux posséderont une moitié chacun jusqu'au décès de l'un des deux. Dans ce cas, le survivant aura l'usufruit de la part du défunt.

Les trois articles suivants mentionnent les possessions de chacun des époux ainsi que la livraison des biens mobiliers au domicile conjugal le jour du mariage. Auguste apporte au mariage du mobilier, un trousseau (en général du linge et des vêtements) ainsi que quelques outils d'une valeur de mille francs. Pour la même valeur, Léa amène des meubles et un trousseau qui ne sont pas décrits ici mais dont elle a déjà fait l'énumération auprès d'Auguste qui en confirme le montant.

Les articles huit et neuf font suite à la déclaration de l'arrière-grand-mère de Léa, Marie Jeanne Fouquerel qui lui fait donation de tous ses meubles et effet mobilier à la condition que Léa et son époux continuent à habiter chez elle après le mariage afin de prendre soin d'elle et de la soigner convenablement. En effet, au moment où Marie Jeanne Fouquerel fait cette déclaration, elle est âgée de quatre-vingt-cinq ans environ.

Le contrat de mariage précise que si Léa décède avant Auguste, il sera tenu de faire constater la valeur des biens mobiliers, ce qui veut dire qu'il sera tenu d'organiser un inventaire après décès. Cela ne sera pas le cas car Auguste décédera avant Léa comme je l'expliquerai dans la partie suivante.

Enfin, un dernier article fait état d'une donation entre les époux. Dans le cas du décès de l'un d'eux, le survivant aura l'usufruit de l'entièreté des biens immeubles acquis ensemble et de la moitié du reste.

Donc, après s'être marié, le couple s'installe chez Marie Jeanne Fouquerel. Comme convenu, ils s'occupent d'elle jusqu'à son décès, le samedi 27 janvier 1875 à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Sa déclaration de succession<sup>196</sup> enregistrée le 24 août de la même année confirme que Léa est la seule héritière de tous les biens de son arrière-grand-mère qui sont :

- Des biens meubles évalués à cent vingt-quatre francs ;
- Des loyers de fermages évalués à trois-cent quarante francs ;
- Une pièce de terre en labour au Loup pendu à Lingèvres en location ;
- Une pièce de terre non louée également à Lingèvres.

De cette union naîtront, dans la maison de Lingèvres, cinq enfants :

- Albert Désiré Lenault est né le dimanche 11 janvier 1874<sup>197</sup> et décédé<sup>198</sup> huit jours plus tard ;
- Albertine Aimée Virginie est née le mercredi 27 janvier 1875. A l'âge de trente et un ans, elle épouse Paul Auguste Marie à Castillon. Elle décède le lundi 31 mars 1952 à l'âge de soixante-dix-sept ans dans sa commune de naissance<sup>199</sup> ;
- Albert Léon Arthur Lenault est né le mardi 2 mai 1876<sup>200</sup> et décédé le mardi 27 mars 1906 à Castillon<sup>201</sup> alors âgé de vingt-neuf ans et exerce la profession de cultivateur ;

196 Mutations après décès : registre des formalités du 14/01/1875 au 5/10/1875 3Q922

197 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1862-1886 vue 163/453

198 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1862-1886 vue 185/453

199 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1862-1886 vue 192/453. La mention du mariage et du décès est faite sur l'acte de naissance.

200 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1862-1886 vue 210/453

201 Site AD du Calvados Castillon NMD 1901/1911 vue 117/234

- Julia Augustine Léa Lenault est née le jeudi 28 novembre 1878. A l'âge de vingt quatre ans elle épouse à Castillon, Désiré Jules Aimable Jehanne<sup>202</sup>, instituteur du même âge qu'elle ;
- Georges Jules Désiré Lenault qui suit.

A l'analyse des actes de naissances, mariages et décès des enfants, je vois apparaître un accent sur le nom de famille. En effet, les actes établis après 1900 portent le nom Lénault.

Selon les recensements des communes de Lingèvres et de Castillon , le couple aurait déménagé entre 1896 et 1901. En effet, En 1901, ils sont recensés au Hameau de Périgny à Castillon, commune située à dix kilomètres de Lingèvres non loin de Saint Paul du Vernay. Les matrices cadastrales des propriétés foncières de la commune 3P/3127 ne mentionnent aucune terre appartenant à Auguste Lenault dans cette commune.

Afin d'en apprendre un peu plus sur les terres éventuelles d'Auguste et Léa, je consulte la matrice cadastrale des propriétés non bâties de la commune de Lingèvres 3P/4798. Je trouve Auguste référencé au folio 208. La fiche mentionne qu'il était cultivateur à Castillon puis à La Bazoque. Il possède quarante-sept parcelles qui ont été divisées après son décès entre ses trois enfants encore vivant à savoir Julia, Georges et Albertine.

La mention d'un lieu de vie à La Bazoque m'amène à explorer plus profondément les recensements de la commune ainsi que de celle de Castillon. Je retrouve le couple et leurs enfants jusqu'en 1911 dans la commune de Castillon. Auguste étant décédé en 1913 à La Bazoque, j'en déduis qu'ils y vivent depuis moins de deux ans.

#### 4. Décès et successions.

Auguste s'éteint le premier le lundi 14 juillet 1913 à La Bazoque<sup>203</sup>. L'un des déclarants et le gendre d'Auguste, Désiré Jehanne.

Auguste a commencé sa vie professionnelle en tant que maçon et l'a terminée en tant que cultivateur. La lignée des maçons Lenault s'arrête donc avec lui, le métier se sera transmis de père en fils pendant au moins deux cents ans.

La table des successions et absences pour le canton de Balleroy a été consultée entre 1901 et 1913 (2484W/251). Elle mentionne une déclaration de succession passée le 12 novembre 1913 et numérotée 136 qui est retrouvée dans le registre 2484W/157 des mutations après décès pour le canton de Balleroy pour l'année 1913. La succession est au profit de Léa Guilbert, la veuve d'Auguste ainsi que de ses enfants :

- Albertine Aimée Virginie Lénault épouse de Paul Auguste Marie demeurant à Saint-Croix-Grand-tonne ;
  - Julia Augustine Léa Lénault, épouse de Désiré Jules Aimable Jehanne demeurant à Lingèvres ;
  - Georges Jules Désiré Lénault demeurant à La Bazoque.
- Le montant de la succession s'élève à 826 francs par enfants.

Après le décès de son époux Léa, reste vivre à La Bazoque jusqu'en 1921 comme le mentionne l'acte de mariage de son fils Georges dont je parlerais par la suite. Cependant, elle n'a pas été retrouvée dans les recensements de la commune à la dite année. L'exploration des

202 Site AD du Calvados Lingèvres NMD 1862-1886 vue 252/453. La mention du mariage est faite sur l'acte de naissance.

203 Salle de lecture, intranet des AD du Calvados, La Bazoque NMD 1901-1921 vue 171/190

tables décennales en salle de lecture des archives départementales du Calvados pour les communes de La Bazoque, Castillon, Cahagnolles et Lingèvres (les quatre communes où elle aurait pu vivre car ses enfants y habitent) me permettent de retrouver son décès à Cahagnolles le vendredi 29 septembre 1944. Étant un acte ayant moins de soixante quinze ans, j'ai envoyé une demande au Procureur de la République du Calvados ainsi que mon accord du Siaf obtenu pour deux ans afin de pouvoir le consulter. Malheureusement, ma demande est restée sans réponse à ce jour. Lorsque je recevrai l'accord, j'aurai donc des informations permettant peut être de savoir où elle a fini sa vie.

Malgré l'absence de son acte de naissance, j'ai quand même poursuivi les investigations concernant sa succession. Pour ce faire j'ai consulté les tables de successions et d'absences pour le canton de Balleroy entre 1934 et 1947 côtée 248W/254. Une déclaration de succession est enregistrée le 5 mars 1945 sous le numéro 143. J'y apprendis que un acte de donation et partage a été passé le 9 novembre 1922 devant Maître Verger notaire à Lingèvres pour un montant de 54 000 francs. L'ajout des biens meubles et immeubles amène la somme à 88 935. cependant l'intéressant dans cet acte n'est pas les actifs de la défunte mais plutôt ses descendants héritiers. En effet, toute la descendance de Léa y est mentionnée à savoir :

- Albertine Aimée Virginie Lénault veuve de Paul Auguste Marie ayant eu une fille
  - Marcelle Marie épouse d'Albert Aillet ;
- Georges Jules Désiré Lénault époux de Albertine Élise Aillet ayant eu quatre enfants :
  - Albert Lénault ;
  - Berthe Lénault ;
  - Georges Lénault ;
  - Émile Lénault ;
- Les enfants de Julia Augustine Léa Lénault et Désiré Jules Aimable Jehanne, décédés au moment de la succession :
  - Robert Georges Albert Jehanne, notaire, époux de Suzanne Marie ayant eu six enfants :
    - Claude Jehanne ;
    - Micheline Jehanne ;
    - Geneviève Jehanne ;
    - Jacques Jehanne ;
    - Françoise Jehanne ;
    - Claudine Jehanne ;
  - Yvonne Magdeleine Albertine Augustine Jehanne épouse de Léon François Marie Martin ayant eu deux enfants :
    - Annick Martin ;
    - Yvan Martin.

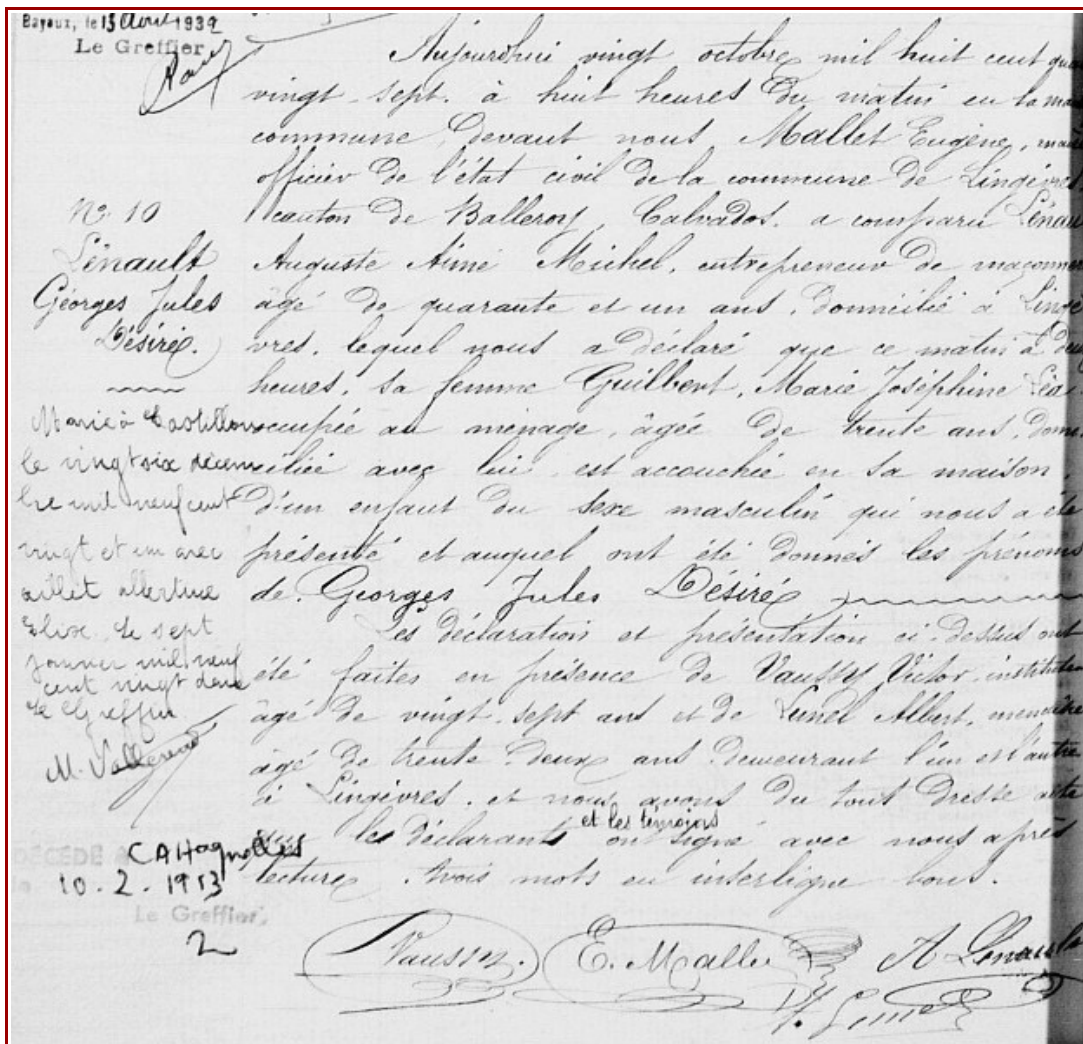
Tous sont ses héritiers. Cette déclaration est une mine d'or pour ce qui est de la généalogie descendante d'Auguste et Léa. C'est la seule déclaration que j'ai trouvée au cours de cette recherche qui soit aussi détaillée quant aux héritiers.

B. Georges Désiré Jules Lénault, fils d'Auguste, et Albertine Élise Aillet, son épouse

1. Georges Jules Désiré Lénault

Georges Jules Désiré Lénault est le dernier enfant d'Auguste Lénault et de Léa Guilbert dont j'ai parlé précédemment. Son acte de naissance orthographe son nom avec un accent sur le « e ». C'est le premier de la descendance à avoir une orthographe actuelle du nom sur tout les actes que j'ai rencontré pour lui. Il voit donc le jour le jeudi 20 octobre 1887 à Lingèvres. Son acte de naissance comporte des mentions marginales reportant sa date de mariage et de décès. Ces mentions apportent des informations aux généalogistes qui recherchent une personne car elles peuvent être de tout types (reconnaissance, divorce, changement de nom, mort pour la France etc...).

Site internet AD Calvados  
Lingèvres NMD 1887-1895 vue 6/214  
Acte de naissance de Georges Jules Désiré Lénault





"N°10 Lénault Georges Jules Désiré

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre vingt-sept, à huit heures du matin en la maison commune devant nous Mallet Eugène, maire officier de l'état civil de la commune de Lingèvres canton de Balleroy, Calvados, a comparu Lénault Auguste Aimé Michel, entrepreneur de maçonnerie âgé de quarante et un ans, domicilié à Lingèvres, lequel nous a déclaré que ce matin à deux heures, sa femme Guilbert Marie Joséphine Léa occupée au ménage, âgée de trente ans domiciliée avec lui est accouchée en sa maison d'un enfant du sexe masculin qui nous a été présenté et auquel ont été donnés les prénoms de Georges Jules Désiré. les déclaration et présentation ci-dessus ont été faites en présence de Vaussy Victor, instituteur âgé de vingt-sept ans et de Lunel Albert, menuisier âgé de trente deux ans demeurant l'un et l'autre à Lingèvres et nous avons du tout dressé acte que les déclarants et les témoins ont signé avec nous après lecture. Trois mots en interligne bons.

Mention marginale: Marié à Castillon le vingt six décembre mil neuf cent vingt et un avec Aillet Albertine Élise Le sept janvier mil neuf cent vingt deux. Le Greffier  
Décédé à Cahagnolles le 10 2 1953. Le Greffier"

A l'âge de vingt ans Georges est recruté pour le service militaire. Depuis 1867, chaque homme recruté a un numéro matricule qui lui est attribué. Ce numéro correspond à une fiche qui retrace tout son parcours militaire.

### Point méthode : Trouver une fiche matricule.

Les archives départementales du Calvados ont numérisés et mis en ligne les fiches matricules des appelés du département. Il suffit de sélectionner l'onglet « Registres matricules » puis d'entrer le bureau de recrutement et la classe du jeune homme (l'année de ses vingt ans en général) et de lancer la recherche. Une fois cela effectué, la réponse nous amène vers une table générale pour l'année demandée. Il suffit donc de consulter le registre à la lettre indiquée, de trouver notre homme, de noter son numéro de matricule et d'aller dans les registres qui sont classés par numéro allant de 1 à 500 puis de 501 à 1000 etc... s'il y a beaucoup de fiches.

The image shows a navigation menu with four categories: 'Recensements de population', 'Registres matricules' (highlighted with a red circle), 'Documents iconographiques', and 'Presse'. An arrow points from the 'Registres matricules' category to a search form titled 'Votre recherche'. The search form includes the following fields and options:

- Subdivision: Caen
- Année: entre [input] exacte 1907
- Nom (pour les classes 1917 à 1921 uniquement): [input]
- Commune de naissance ou de résidence (pour les classes 1917 à 1921 uniquement): [input]
- Avec document(s) numérisé(s)

A large downward arrow is positioned below the search form.

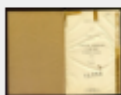
## REGISTRES MATRICULES MILITAIRES

Sommaire > 1907 > Subdivision de Caen

### Table générale

Cote : 1R/321

Documents numérisés : 23 documents



23 images

NOM.	PRÉNOMS ET SURNOMS.	NUMÉROS ma- tricules.	NU- MÉRO du volume.
<small>(Il doit être écrit en l'italique.)</small>			
Le Moigne	Auguste. Pierre. Louis	287	1
Lemoine	Eugène. Albert	785	2
Le Moine	Georges. Victor	372	1
Lemoine	Javier. Marie. Joseph	787	2
Lemonnier	Aimé. Charles	1192	3
Lemonnier	Aimé. Victor	660	2
Lemonnier	Fidèle. Louis	1210 ex. 1000 allongé	
Le Moine	Nippolyte. René. Emile	957	2
Lenault	Georges. Jules. Désiré	565	2

Georges Jules Désiré Lenault a donc le numéro 565 et sa fiche se trouve dans le second volume des matricules militaires du bureau de Caen pour l'année 1907. Notons que l'accent a disparu, mais il est bien orthographié dans le registre matricule.

Que trouve t'on sur une fiche matricule ?

Une première partie de la fiche concerne l'état civil du jeune homme ainsi que son numéro de matricule. Puis on y trouve son signalement ainsi que son degré d'instruction.

Une seconde partie donne les informations purement militaires à savoir le corps dans lequel il est affecté, tout ce qu'il a fait durant son service ainsi que ses déménagements éventuels.



«Lénault Georges Jules Désiré

Numéro matricule de recrutement : 565

État civil : Né le 20 octobre 1887, à Lingèvres, canton de Balleroy, département du Calvados, résidant à Castillon, canton de Balleroy, département du Calvados, profession de cultivateur, fils de Auguste et de Guilbert Léa, domiciliés à Castillon, canton de Balleroy, département du Calvados.

Signalement : Cheveux et sourcils châains, yeux gris, front moyen, nez, et bouche moyens, mention rond visage ovale. Taille : 1 m(ètre), 58 cent(imètres). Degré d'instruction générale : 3<sup>204</sup>.

Décision du conseil de révision : Classé dans la 2e partie de la liste en 1908. Bon service auxiliaire<sup>205</sup>.

Détail des services et mutations diverses : Inscrit sous le n°83 de la liste Balleroy. Incorporé à compter du 8 octobre 1908 Régiment d'infanterie de Caen ; arrivé au corps et soldat de 2e classe ledit jour immatriculé sous le N°8960. Envoyé dans la disponibilité le 26 septembre 1910. Envoyé certificat de bonne conduite accordé. Maintenu service auxiliaire décision de la commission de réforme de Caen du 3 novembre 1914 (Décret de 1er août 1914) à la 3e s(ecti)on d'infirmiers. A rejoint le 27 février 1915. Passé à la 6e s(ecti)on d'infirmiers le 12 juillet 1917 (ordre du [?] d'État du service de santé n°203141/7 du 2 juin 1917). Envoyé en congé illimité de démobilisation par la 3e s(ecti)on d'infirmiers [??] le 20 mars 1919 5e échelon n°190. Se retire à La Bazoque. Affecté dans les réserves à la 3e s(ecti)on d'infirmiers milit(ai)res. Placé dans la position dite sans affectation le 1 août 1927.

Corps d'affectation : 36 R(ég)imen)t d'infanterie, 3e section d'infirmiers, 6e s(ecti)on d'infirmiers, 3e s(ecti)on d'infirmiers milit(aires).

Localités successives habitées : 5 août 1914 à La Bazoque, subdivision de Caen, lieu de résidence et le 9 janvier 1924 à Cahagnolles, subdivision de Caen, lieu de domicile.

Campagnes : c(ontr)e l'Allemagne : du 27 février 1915 au 19 mars 1919.

Intérieur : du 27 février 1915 au 12 juillet 1917 et armées : du 13 juillet 1917 au 19 mars 1919. »

Georges a donc combattu pendant la première guerre mondiale dans les sections d'infirmiers. Il a donc participé au transport et au soin des blessés. Pour en savoir plus sur son parcours dans le service de santé militaire j'ai consulté le site mémoire des hommes dont j'ai déjà parlé plus haut. Malheureusement les sections d'infirmiers ne disposent pas de journaux de marches et d'opérations comme un régiment de soldats. N'ayant pas d'autres idées quant aux endroits où je pourrai trouver des informations sur les section d'infirmiers, j'ai adressé un courriel au Service Historique de la Défense et plus particulièrement au centre des archives du personnel militaire afin d'avoir des pistes de recherches. Je suis en attente de la réponse.

Après sa démobilisation, le 20 mars 1919, Georges va vivre avec sa mère à La Bazoque avant d'épouser Albertine Élise Aillet deux ans plus tard.

204 Cela veut dire que Georges sait lire, écrire et compter.

205 Le service auxiliaire accueille les hommes qui sont physiquement incapable de faire un service actif dans l'armée. Ils sont affectés à des postes plus administratifs comme employés dans les hôpitaux, à la réparation, à la construction etc....

## 2. Albertine Élise Aillet

### a. Ses parents : Isidore François Marie Aillet et Élise Toussainte Bereschel

Isidore François Marie Aillet voit le jour le samedi 5 août 1854 à Plédéliac<sup>206</sup>, commune des Côtes d'Armor située à trente-cinq kilomètres de Saint-Brieuc. Il est issu du mariage de Louis François Aillet, laboureur et de Marie Lemée, ménagère, tous deux âgés de vingt-neuf ans au moment de la naissance de leur fils. Les témoins de la déclaration de naissance qui a lieu à la mairie de Plédéliac sont l'instituteur de la commune et Isidore François Aillet qui est l'oncle de l'enfant. Isidore François Marie Aillet fait parti d'une fratrie de cinq enfants tous nés à Plédéliac :

- Louis Aillet est né le samedi 12 juin 1852<sup>207</sup> et décédé le jeudi 17 octobre 1878 à Saint Igneuc (Côtes d'Armor) à l'âge de vingt-six ans. Son acte de décès<sup>208</sup> mentionne qu'il exerçait la profession de laboureur ;
- Isidore François Marie Aillet ;
- Marie Louise Françoise Aillet est née le lundi 28 septembre 1857<sup>209</sup>. Elle se marie avec Pierre Aillet ;
- Marie Ange Eugène Paul Aillet est né le mardi 31 mai 1859<sup>210</sup>. Il se marie avec Julie Josse ;
- Azeline Françoise Aillet est née le mardi 14 février 1865<sup>211</sup>. Elle se marie avec Constant Orveillon.

Le nom des époux des frères et sœurs d'Isidore ont été retrouvés dans la déclaration de succession de leur père Louis François Aillet, consultée aux archives départementales des Côtes d'Armor, côte 3Q14487, registre des mutations après décès du bureau de Jugon.

Jusqu'en 1866 environ, Isidore vit avec ses parents et ses grands parents au lieu de la Ville Tanet à Plédéliac<sup>212</sup>. En 1871, sa mère Marie Lemée décède à Saint Igneuc<sup>213</sup>. Isidore y restera vivre<sup>214</sup> avec son père, au lieu dit du champ hérisson, jusqu'à son mariage avec Élise Toussainte Bereschel. Il exerce alors le métier de cultivateur.

Élise Toussaint Bereschel surnommée Lisette, est née le samedi 30 avril 1864 à Dolo<sup>215</sup>. Elle est la fille de René Toussaint Berschel, meunier âgé de trente-trois ans et de Toussainte Louise Bouldé vingt-neuf ans. Elle est la troisième enfant et première fille d'une fratrie de cinq, tous nés à Dolo :

- François Louis Marie Bereschel est né le samedi 16 mai 1861<sup>216</sup> ;
- Louis Marie Bereschel est né le samedi 27 décembre 1862<sup>217</sup> ;
- Élise Toussainte Bereschel ;

206 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1850-1859 vue 153/331

207 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1850-1859 vue 88/331

208 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac D 1846-1878 vue 344/347

209 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1850-1859 vue 262/331

210 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1850-1859 vue 314/331

211 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1860-1869 vue 161/335

212 Site AD des Côtes d'Armor recensements Plédéliac 1856 vue 10/40 ; 1861 vue 22/39 ; 1866 vue 23/40 ; 1871

213 Site AD des Côtes d'Armor Saint Igneuc D 1846-1878 vue 285/347

214 Site AD des Côtes d'Armor recensements Saint Igneuc 1872 vue 2/14 ; 1876 vue 2/15 ; 1881 vue 12/19

215 Site AD des Côtes d'Armor Dolo N 1852-1869 vue 239/348

216 Site AD des Côtes d'Armor Dolo N 1852-1869 vue 167/348

217 Site AD des Côtes d'Armor Dolo N 1852-1869 vue 206/348

- Marie Françoise Bereschel est née le samedi 26 mai 1866<sup>218</sup> et décédée deux ans plus tard, le mercredi 12 août 1868<sup>219</sup> dans sa commune de naissance ;
- Louis Marie Bereschel est né le samedi 11 septembre 1868<sup>220</sup>, il ne survivra que huit jours<sup>221</sup>.

Lorsque le dernier enfant de la fratrie voit le jour, le père des enfants, René Toussaint, est déjà décédé depuis sept mois. Leur mère, Toussainte s'éteint un an après la naissance du dernier enfant. Les enfants alors âgés entre un et huit ans sont alors confiés à leur oncle, le frère aîné de Toussainte, François Mathurin Augustin Bouldé comme le stipule la déclaration de succession de Toussainte consultée aux archives départementales des Côtes d'Armor côtée 3Q14453, registre des mutations après décès du bureau de Jugon.

Même si son oncle François est son tuteur, ce n'est pas chez lui que vit Élise jusqu'à son mariage avec Isidore. En effet, les recensements<sup>222</sup> de Lescouet-Jugon montrent qu'il y vit, au lieu dit du temple, chez une de ses tantes, Marie Bereschel mariée à Georges Masson.

Isidore et Élise se marient le mardi 25 juillet 1882 à Lescouet-Jugon<sup>223</sup>, lieu de vie d'Élise. Étant mineure et orpheline au moment de son mariage, le consentement pour celui-ci à dû être donné par les membres du conseil de famille responsable d'Élise. L'acte a été retrouvé en série U (Justice), sous série 4U (Justice de paix), dans les minutes, jugements et actes civils des années 1881-1884 pour le bureau de Jugon côté 4U17/50 folio 132. L'acte intégral est disponible en annexe, partie E.

Le consentement est donc passé le 11 juillet 1882, soit quatorze jours avant le mariage. Il est à l'initiative du tuteur François Bouldé qui convoque tous les membres du conseil de famille devant le juge de paix du canton de Jugon, Louis Bouvet. J'y apprends que la qualité de tuteur lui a été conférée devant la même justice de paix le 9 août 1869, c'est à huit jours après le décès de sa sœur. Les membres du conseil de famille sont aux nombres de six, trois pour chaque lignée. Les membres représentant la lignée paternelle sont Pierre Béréschel et Georges Maçon, chez qui Élise vit, tous les deux ses oncles, ainsi que Jean Marie Morin présent ici comme oncle au septième degré. Pour la lignée maternelle, je retrouve François, le tuteur d'Élise ainsi que François Guéguen et Louis GuGuéguenespectivement cousin et oncle de la jeune fille. Le conseil de famille approuve à l'unanimité le mariage d'Isidore et Élise, ils peuvent donc se marier.

De cette union naîtront dix enfants, dans plusieurs commune différentes. En effet, le couple bouge beaucoup :

- Louis Marie Isidore Aillet est né le jeudi 10 mai 1883 à Saint Igneuc. A l'âge de vingt-sept ans, il épouse à Planquery dans le Calvados Augustine Dudouet<sup>224</sup>. Il décède durant la première guerre mondiale à Neuville-Vitasse dans le Pas-de-Calais, le samedi 3 octobre 1914. Il a alors trente et un ans. Sa fiche avec la mention mort pour la France est disponible en annexe. J'y

218 Site AD des Côtes d'Armor Dolo N 1852-1869 vue 276/348

219 Site AD des Côtes d'Armor Dolo D 1845-1869 vue 321/349

220 Site AD des Côtes d'Armor Dolo N 1852-1869 vue 321/348

221 Site AD des Côtes d'Armor Dolo D 1845-1869 vue 322/349

222 Site AD des Côtes d'Armor recensements Lescouet Jugon 1872 vue 9/17 ; 1876 vue 8/17 ; 1881 vue 10/19

223 Site AD des Côtes d'Armor Lescouet Jugon M 1881-1900 vue 13/171

224 Site AD des Côtes d'Armor Saint Igneuc N 1878-1885 vue 84/116 avec mention du mariage.

- apprends qu'il est décédé des suites de blessures de guerre ;
- Hippolyte Marie Aillet est né le vendredi 27 mars 1885 à Saint Igneuc<sup>225</sup>. Tout comme son frère, il meurt durant le premier conflit mondial, le vendredi 9 août 1918, près de la voie ferrée située entre les villages d'Hangest en Santerre et Arvillers (Somme), des suites de ses blessures. Il portait le grade de caporal au 55<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 11<sup>e</sup> compagnie<sup>226</sup> ;
  - François Marie Aillet est né le mardi 22 février 1887 à Saint Igneuc<sup>227</sup> ;
  - Azeline Marie Rose Aillet est née le vendredi 15 février 1889 à Plédéliac et décédée le dimanche 17 février 1963 à Balleroy à l'âge de soixante-quatorze ans<sup>228</sup> ;
  - Albertine Élise Aillet qui suit ;
  - Isidore Élie Aillet est né le mercredi 26 juin 1895<sup>229</sup> et décédé le lendemain à Plédéliac<sup>230</sup> ;
  - Albert Marie Aillet est né le dimanche 10 mai 1896 à Plédéliac et décédé à Lingèvres (Calvados) le dimanche 18 décembre 1960 à l'âge de soixante quatre ans<sup>231</sup> ;
  - Émile est né le mardi 24 août 1897 à Plédéliac<sup>232</sup> ;
  - Edouard Rémi Luc Aillet est né le lundi 17 décembre 1900 à Plédéliac. A l'âge de vingt-trois ans il épouse Marguerite Jeanne dans la commune de Vaubadon (Calvados). Il décède le mercredi 27 septembre 1972 à l'âge de soixante et onze ans à Caen<sup>233</sup> ;
  - Berthe Aillet est née dans la Manche, dans la commune de Pont-Hébert en 1902 selon les recensements de la commune en 1906 vue 198/202.

En exploitant les recensements j'ai constaté qu'après leur mariage, ils ont vécu à Saint Igneuc jusqu'en 1888. Ensuite ils s'installent à Plédéliac où Isidore exerce le métier de bouilleur, jusqu'en 1902 où ils sont retrouvés à Pont Hébert, lieu de naissance de leur dernière fille. Ensuite, le couple est toujours marié mais ne vit plus ensemble. En effet, Élise est retrouvée seule dans les recensements de Planquery en 1906 ( vue 198/202). Elle y est recensée comme la femme d'Isidore mais il n'y figure pas. En 1911, Élise est notée comme chef de famille dans les recensements de la commune de Formigny (vue 10/12) . Je retrouve la trace d'Isidore grâce au contrat de mariage de Georges et Albertine (qui suit). Il est décédé le samedi 5 juin 1915 à Rampan dans le département de la Manche. Élise quant à elle vit à Castillon avec sa fille Albertine. En 1946, Élise est retrouvée Rue des Anges à Balleroy (vue 12/14 des recensements de la commune pour l'année 1946 accessible en salle de lecture) où elle décédera quatre ans plus tard le vendredi 6 janvier 1950<sup>234</sup>.

225 Site AD des Côtes d'Armor Saint Igneuc N 1878-1885 vue 106/116

226 Site AD du Calvados Castillon NMD 1912-1921 vue 105/141 Transcription du décès ; Fiche Mort pour la France (site Mémoire des hommes).

227 Site AD des Côtes d'Armor Saint Igneuc N 1886-1900 vue 15/168

228 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1889-1900 vue 6/387, mention du décès sur l'acte de naissance.

229 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1889-1900 vue 215/387

230 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac D 1889-1900 vue 104/264

231 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1889-1900 vue 242/387, mention du décès sur l'acte de naissance.

232 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1889-1900 vue 286/387

233 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1889-1900 vue 384/387, mention du mariage et du décès sur l'acte de naissance.

234 Site AD des Côtes d'Armor Dolo N 1852-1869 vue 239/348, mention du décès sur l'acte de naissance.

## b. Albertine Élise Aillet

Albertine Élise Aillet voit le jour le lundi 5 janvier 1891 à Plédéliac<sup>235</sup>, commune des Côtes d'Armor. Son père Isidore a alors trente-huit ans et exerce la profession de laboureur. Sa mère Élise a vingt-huit ans. Tout comme je l'ai mentionné plus haut, Albertine change beaucoup de lieu de vie avec ses parents. En effet, elle vivra à Plédéliac, Planquery, Formigny et enfin Castillon où je la retrouve avec sa mère Élise juste avant son mariage.

### 3. Le mariage de Georges et Albertine

Georges et Albertine se marient le lendemain de Noël en 1926 dans la commune de Castillon<sup>236</sup>. Georges est âgé de trente-quatre ans et exerce la profession de cultivateur. Albertine est âgée de trente ans. Ils sont tous les deux majeurs au moment du mariage donc ils n'ont pas besoin du consentement de leurs mères, les deux pères étant décédés. L'acte annonce qu'un contrat de mariage a été passé devant Maître Abel Verger, notaire à Lingèvres. Il a été retrouvé sous la côte 8E/156/171.

Les époux s'unissent sous le régime de la communauté des biens, c'est à dire qu'il n'y a pas de distinctions entre les biens de l'homme et ceux de la femme, ils sont mis en commun. Cependant, le contrat exclut de la communauté les apports de dot et les successions qui reviendront à chacun. Ses biens sont qualifiés de propres, l'époux qui le reçoit ne l'ajoute pas à la communauté. Les dettes sont également exclues de la communauté. En cas de décès, les biens appartiendront au survivant et il sera tenu de faire constater ceux-ci par un inventaire après décès.

Georges amène pour cinquante mille cinq cent francs<sup>237</sup> de biens mentionnés comme suit :

*« 1° Les habits linges bijoux et autres objets a son usage personnel comme composant sa garde robe, le tout non détaillé ni estimé en cause de la reprise en nature ci après stipulée mais évalué pour la perception des droits d'enregistrement seulement à cinq cent francs*

*2° Et une somme de cinquante milles francs en billets de la Banque de France*

*Total des apports du futur époux cinquante mille cinq cent francs »*

Albertine apporte quant à elle pour trente deux milles quatre cent soixante francs de biens mentionnés comme suit :

*« Premièrement Les habits linges bijoux et autres objets a son usage personnel comme composant sa garde robe, le tout non détaillé ne estimé en cause de la reprise en nature ci après stipulée mais évalué pour la perception des droits d'enregistrement seulement à trois milles francs*

*Secondement Un trousseau composé de :*

*1° Quarante huit draps de lit estimés quatre mille cinq cent francs*

*2° Quarante taies à oreiller dont douze brodés estimés cinq cent francs*

*3° Dix huit serviettes de toilettes + estimées cent quatre vingt francs*

*(+ et quarante essuies mains)*

*4° Deux nappes en toile de [?] estimés soixante francs*

*5° Trois nappes en toile de fil estimés cinquante francs*

*6° Quarante huit serviettes de toilettes estimées deux cent quarante francs*

*7° Un dessus de lit en toile brodé estimé quatre vingt dix francs*

235 Site AD des Côtes d'Armor Plédéliac N 1889-1900 vue 70/387

236 Site AD du Calvados Castillon NMD 1912-1921 vue 135/141

237 Ce sont des anciens francs



*Troisièmement Une chambre a coucher en noyer comprenant*

*1° Un bois de lit avec sommier, une armoire à glace, une table, une table de toilette, une sellette et une glace le tout estimé trois mille cent quatre vingt francs*

*2° Un matelas en laine merinos, un lit de plumes, un traversin, deux oreillers, une couverture de laine, une courtepoinle, un edredon, une descente de lit et rideaux de fenêtres le tout esitmé quinze cent francs*

*3° Une table noire carrée avec pieds sculptés avec figures estimées cents francs*

*Quatrièmement le mobilier agricole ci après designés*

*1° Un ane estimé mille francs*

*2° Un cheval âgé de quatre ans et demi estimé trois mille francs*

*Cinquièmement Une somme de quinze mille francs en billets de la Banque de France*

*Total des apports de la future épouse trente deux milles quatre cent soixante francs »*

Si le mariage est dissolu, les époux reprendront le montant de leurs apports au mariage.

Par ce contrat les époux se font donation entre vifs. Le survivant aura donc l'usufruit de tous les biens meubles et immeubles ayant appartenu au décédé.

Après le mariage, le couple vit jusqu'en 1926 à Castillon, puis déménage la même année à Cahagnolles, au hameau des blancs, où ils finiront leur vie. La matrice cadastrale des propriétés non bâties 3P/2998 montre qu'il est propriétaire de quarante-sept parcelles dans la commune.

De l'union de Georges et Albertine naîtront quatre enfants, les trois premiers à Castillon et le dernier à Cahagnolles :

- Albert Louis Émile Lénault est né le dimanche 22 avril 1923. A l'âge de vingt-six ans, il épouse Hélène Émilie Suzanne Prudence<sup>238</sup> avec laquelle il partira vivre au Maroc selon sa fiche cadastrale 3P3130 Folio 138 pour la commune de Castillon ;
- Berthe Pauline Élise Lénault est née le mardi 20 mai 1924. A l'âge de vingt-deux ans elle épouse André Jules César Panier dans la commune de Cahagnolles<sup>239</sup> ;
- Georges Lénault est né en 1926 selon les recensements de la commune de Cahagnolles vue 14/39 ;
- Émile Marcel Auguste Lénault qui suit.

L'exploration du cadastre m'apprends que Georges possède des terres à Castillon avec son frère Albert, à Cahagnolles, comme je l'ai dit plus haut, ainsi qu'à Lingèvres qui sont les terres héritées de son père Auguste.

#### 4 . Décès et successions.

Georges décède le premier, le mardi 10 février 1953 à Cahagnolles, comme il est mentionné sur son acte de naissance. L'acte ayant moins de soixante-quinze ans, une demande a été faite au Procureur de la République et je suis en en attente de la réponse comme je l'ai évoqué plus haut. Cette démarche a été faite pour tous les actes de moins de

238 Salle de lecture AD du Calvados Castillon NMD 1922-1936 vue 20/209. Le mariage est mentionné dans l'acte de naissance.

239 Salle de lecture AD du Calvados Castillon NMD 1922-1936 vue 33/209. Le mariage est mentionné dans l'acte de naissance.

soixante-quinze ans rencontré dans cette généalogie, je ne le mentionnerai donc pas à chaque fois.

La tables des successions et des absences de Balleroy entre 1946 et 1955 côté 2484W/255 m'apprend qu'une déclaration de succession a été enregistrée le samedi 8 août 1953 au bureau de Balleroy. Elle est retrouvée dans les mutations après décès du canton de Bayeux (qui a rattaché Balleroy en 1937) pour la période du 1/08/1953 au 17/11/1953, registre côté 2484W/920, elle porte le numéro six.

Cette déclaration reprend les éléments du contrat de mariage mentionné plus haut et apporte des précisions sur les héritiers :

- Albert Louis Émile Lénault, colon demeurant à Ouled-Telma, dans la tribu Aouara près d'Agadir au Maroc, avec son épouse Hélène Emilia Suzanne Prudence. Ils n'ont pas d'enfants en 1953 ;
- Berthe Pauline Élise Lénault et son époux André Jules César Panier avec lequel elle demeure à Vaux-sur-Aure dans le Calvados au moment du décès. Ils ont quatre enfants vivants ;
- Georges Auguste Marcel Lénault et son épouse Georgette Prudence, n'ayant pas d'enfants en 1953 ;
- Émile Marcel Auguste Lénault et son épouse Fernande Gillette n'ayant pas d'enfants au moment du décès (voir partie suivante).

La succession porte sur les éléments suivants :

- Les apports au mariage d'Albertine Aillet et de Georges qui correspondent aux sommes dans le contrat de mariage ;
- Une somme de 218 830 francs donnée, par acte passé chez Maître Besnard à Balleroy en date du premier février 1946, par Élise Toussainte Béréschel (mère d'Albertine), pour ses enfants et ses petits enfants ;
- Le mobilier d'intérieur, le mobilier et le cheptel agricole ( matériel agricole et bêtes).
- Deux titres au porteur en dépôt au Crédit Industriel de Normandie ;
- Trois titres de l'Emprunt Libérateur du Prélèvement Exceptionnel de la Lutte contre l'inflation ;
- Quarante obligations au porteur du Groupement pour la Reconstitution Agricole et Rurale du Calvados ;
- Huit bons de la reconstruction ;
- Quatre obligations au porteur du Syndicat d'électrification de Caumont l'Eventé ;
- Trois titres de la Caisse Autonome a Reconstruction ;
- Deux livrets de la Caisse Nationale d'Épargne, succursale de Rouen ;
- Prorata de loyers et de fermages ;
- Biens immeubles sur la commune de Cahagnolles :
  - Une ferme au lieu-dit « Les Blancs », la ferme familiale ;
  - Un herbage avec des vieux bâtiments en ruines ;
  - Une ferme appelée « La Jotière » ;
  - Une maison d'habitation situé au Theil ;
  - Sept herbages ;
  - Une pièce de terre en labourable.

Deux maisons sont louées, l'une par Georges Lénault et l'autre par Angèle Jeanne. La Déclaration de succession fait à chaque fois mentions des baux passés devant notaire.

- Biens immeubles sur la commune de Saint-Paul-du-Vernay :
  - Une ferme située au hameau du Pavillon ;
  - Une ferme située au hameau de la Lièvrerie ;

Les deux fermes sont louées, l'une par Albert dont le nom est effacé et l'autre par Suzanne Dubosq. La Déclaration de succession fait à chaque fois mentions des baux passés devant notaire.

- Biens immeubles situés à Lingèvres :
  - Une petite ferme au hameau de « LA Haye » louée par le cantonnier du village Célestin Le Noël en vertu d'un bail passé le 18 novembre 1944 à Bayeux.

La succession a donc un total actif de 3 647 235 Francs revenant pour moitié en usufruit à Albertine Aillet, veuve de Georges. Cet usufruit est calculé sur la base de 2/10 comme convenu dans le contrat de mariage, c'est à dire 364 723 francs. Le reste est pour les enfants plus la nue propriété des bénéficiaires de la communauté. L'actif revenant aux enfants est donc de 15 060 982 Francs à diviser en quatre soit 3 765 245 francs par enfants.

Cette succession contraste avec les successions précédentes de la lignée. Georges, cultivateur, a su investir au moment de la reconstruction afin de constituer son patrimoine qui perdurera à travers ses enfants.

Comme le mentionne son acte de naissance, Albertine Élise Aillet décède onze ans plus tard, le jeudi 21 mai 1964 à Cahagnolles à l'âge de soixante-treize. La table des successions et des absences de Bayeux, 2484W/1002, pour la période 1963-1964 indique qu'une donation partage a été faite après le décès de Georges, le 7 novembre 1953, soit 3 mois après la déclaration de successions ci-dessus. La donation mentionne une somme de 10 264 000 Francs partagés entre les quatre enfants du couple. Je tiens à rappeler ici que ce sont des sommes en anciens francs.

## C. Émile Marcel Auguste Lénault, fils de Georges, et XX Gillette, son épouse.

### 1. Émile Marcel Auguste Lénault

Émile Marcel Auguste Lénault est le dernier enfant de Georges et Albertine. Il voit le jour le vendredi 11 novembre 1927 à Cahagnolles au village des Blancs<sup>240</sup>, lieu de la maison familiale. Dans son acte de naissance je relève une confusion quant au lieu de naissance de son père Georges. L'officier de l'état civil a noté qu'il est né à La Bazoque alors que son acte de naissance est bien établi à Lingèvres<sup>241</sup>.

Jusqu'en 1946<sup>242</sup>, Émile vit avec ses parents au Hameau des Blancs. Les recensements étant lacunaires entre 1946 et 1962, je ne peux pas affirmer qu'il a vécu avec ses parents jusqu'à son mariage en 1953 avec Fernande Renée Gillette. Cependant, les recensements de 1962 (vue 2/8) me montrent qu'Émile et sa famille vivent dans la commune, tout près de son frère Georges (vue 3/8) et de sa famille.

Sa fiche matricule établie en 1947 alors qu'Émile a vingt ans n'est pas disponible aux archives départementales du Calvados mais à Pau au centre des archives du personnel

<sup>240</sup> Salle de lecture AD du Calvados Cahagnolles NMD 1923-1928 vue 51/71.

<sup>241</sup> Voir la partie III.B.1

<sup>242</sup> Salle de lecture des AD du Calvados Recensements Cahagnolles 1931 vue 23/39 ; 1936 vue 31/39 ; 1946 vue 38/39

militaire où un courriel a été envoyé.

## 2. XX Gillette

### a. Ses parents : Edmond René Gillette et Eugénie Léontine Trublard

Edmond René Gillette voit le jour le lundi 27 novembre 1893<sup>243</sup> dans la maison de ses parents située au lieu dit de La Moignerie dans la commune de Littry. Son père Albert René, cultivateur, originaire de Saint-Jean-des-Baisants (Manche) est alors âgé de vingt-huit ans. Sa mère, originaire de Saint-Pierre-de-Semilly (Manche), s'occupant de la maison, est âgée de vingt-sept ans. Les témoins lors de la déclaration de la naissance d'Edmond sont l'instituteur et le garde champêtre de la commune. Il est le dernier d'une fratrie de cinq enfants tous nés à Bérigny (Manche) à l'exception d'Edmond :

- Clémence Albertine Gillette est née le jeudi 12 juillet 1888<sup>244</sup> et décédée douze jours plus tard<sup>245</sup> ;
- Adolphe Albert Gillette est né le lundi 13 janvier 1890<sup>246</sup> ;
- Albert Ernest Gillette est né le vendredi 24 avril 1891. A l'âge de vingt-neuf ans, il épouse Marie Louise Jeanne Leménicier dans la commune de Saint-André-de-l'Epine (Manche). Il exerce alors la profession de cultivateur. Il décède le jeudi 26 janvier 1956 à Rouxville à l'âge de soixante-quatre ans<sup>247</sup> ;
- Albertine Amélie Marguerite Gillette est née le dimanche 29 mai 1892. Elle décède à Saint-Clair-sur-l'Elle (Manche) le lundi 18 mai 1959 à l'âge de soixante-six ans<sup>248</sup> ;
- Edmond René Gillette.

A l'âge de vingt ans, Edmond est appelé au service militaire. En effet, depuis 1905, le tirage au sort n'existe plus, le service est obligatoire pour tous les hommes. Sa fiche matricule est retrouvée à la circonscription de Saint Lô (1R/160 vue 455/1446 sur le site des AD de la Manche). Edmond ne s'est pas présenté au bureau du canton de son lieu de naissance (qui aurait dû être le canton Balleroy et la circonscription de Caen) mais au canton de son lieu d'habitation qui est à ce moment là Cerisy-la-forêt où il exerce le métier de cultivateur. J'y apprend qu'Edmond a les cheveux châtons, les yeux bleus un front vertical et un nez busqué, c'est à dire un nez fin et recourbé. Il mesure un mètre et soixante-six centimètres. Son degré d'instruction et de niveau 2 cela veut dire qu'il sait lire et écrire . Il commence son service le 26 novembre 1913 au deuxième régiment d'artillerie à pied. En juillet 1914, il est affecté au deuxième régiment d'artillerie lourde. Du 2 août 1914 au 7 septembre 1919, il participe au premier conflit mondial dans différents régiments de l'artillerie lourde :

- Du 2/07/1914 au 16/09/1915 : 2è régiment ;
- Du 16/09/1915 au 1/11/1915 : 82è régiment ;
- Du 1/11/1915 au 1/7/1918 : 115è régiment ;
- 1/7/1918 au 7/9/1919 : 456è régiment.

Il est démobilisé le 7 septembre 1919, un mois avant d'épouser Eugénie Léontine

243 Site internet des AD du Calvados Littry NMD 1892-1896 vue 74/266

244 Site internet des AD de la Manche Bérigny NMD 1883-1892 vue 115/240

245 Site internet des AD de la Manche Bérigny NMD 1883-1892 vue 116/240

246 Site internet des AD de la Manche Bérigny NMD 1883-1892 vue 166/240

247 Site internet des AD de la Manche Bérigny NMD 1883-1892 vue 182/240. Le mariage et le décès sont mentionnés dans l'acte de naissance.

248 Site internet des AD de la Manche Bérigny NMD 1883-1892 vue 182/240. Le décès est mentionné dans l'acte de naissance.

Trublard. Une carte d'ancien combattant lui a été attribué en février 1928. Un mail a été envoyé aux archives départementales de la Manche afin de savoir si des fonds concernant ces cartes sont en leur possession. Malheureusement, le chef du service des archives modernes et contemporaines me confirme que les documents ont été détruits durant la seconde guerre mondiale. Il a cependant effectué une recherche de dossier personnel car certains de ces dossiers ont fait l'objet d'une reconstitution partielle pour des besoins administratifs mais sans succès concernant Edmond. Il m'informe également que l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) ne conserve plus de dossiers concernant les ressortissants au titre de la première guerre. Edmond étant né dans le Calvados, je suis entrée en contact avec le personnel de la salle de lecture qui a regardé s'il y avait un dossier à son nom. Rien n'a été retrouvé concernant sa carte d'ancien combattant.

Eugénie Léontine Trublard est née le mardi 15 juin 1897<sup>249</sup> à Litteau dans le Calvados. Elle est la fille de Léon François Trublard, cantonnier de vingt-neuf ans originaire de Litteau et d'Aimée Clémence Richarde, s'occupant du ménage, âgée de vingt-quatre ans et originaire de Bérigny dans la Manche. Elle est la troisième enfant d'une fratrie de sept, tous nés à Litteau à l'exception du premier enfant né à Lingèvres :

- Georges Alexandre Trublard est né le samedi 26 août 1893<sup>250</sup>. Il participe au premier conflit mondial en tant que soldat au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il est déclaré mort le 28 octobre 1914 à Loivre dans la Marne, quelque part dans le bois du Luxembourg. Avant son incorporation comme soldat, il exerçait la profession de charpentier<sup>251</sup> ;
- Auguste Désiré Trublard est né le lundi 4 mars 1895 et décédé neuf mois plus tard<sup>252</sup> ;
- Eugénie Léontine Trublard ;
- Louis Maurice Camille Trublard est né le jeudi 2 août 1900. A l'âge de vingt-six ans il épouse Suzanne Andrée Julienne Lieuray dans la commune de Bérigny où il décédera le lundi 20 juillet 1959 à l'âge de cinquante-huit ans<sup>253</sup> ;
- Marie Louise Alexandrine Trublard est née le jeudi 11 juillet 1901<sup>254</sup> ;
- Edouard Ernest Trublard est né le jeudi 26 avril 1906. A l'âge de trente-neuf ans il épouse Denise Odette Guérault dans la commune de Caumont-l'Eventé où il décédera le mercredi 9 octobre 1974 à l'âge de soixante-huit ans<sup>255</sup> ;
- Pierre Louis Trublard est né le lundi 13 novembre 1911 et décédé le lendemain<sup>256</sup>.

Edmond René Gillette et Eugénie Léontine Trublard se marient le samedi 4 octobre 1919

249 Site internet des AD du Calvados Litteau NMD 1896-1906 vue 31/190

250 Site internet des AD du Calvados Lingèvres NMD 1887-1895 vue 147/214

251 Site internet des AD du Calvados Fiche matricule 1R/390 vue 415/473 et Litteau NMD 1907-1914 vue 100/107, transcription de décès

252 Site internet des AD du Calvados Litteau NMD 1878-1895 vue 320/340 pour la naissance et 339/340 pour le décès

253 Site internet des AD du Calvados Litteau NMD 1896-1906 vue 87/190, le mariage et le décès sont mentionnés dans l'acte de naissance.

254 Site internet des AD du Calvados Litteau NMD 1896-1906 vue 107/190

255 Site internet des AD du Calvados Litteau NMD 1896-1906 vue 1721/190, le mariage et le décès sont mentionnés dans l'acte de naissance.

256 Site internet des AD du Calvados Litteau NMD 1907-1914 vue 62/107

à Litteau. Il est cultivateur alors âgé de vingt-cinq ans, elle est blanchisseuse âgée de vingt-deux ans. L'acte me confirme bien qu'ils vivent tous les deux à Litteau au moment du mariage. Aucun contrat n'a été passé devant notaire avant l'union. Le frère d'Edmond Albert Ernest est nommé comme témoin du mariage. De cette union naîtront trois filles, les deux premières à Litteau, la dernière à Sallen :

- Renée Léontine Georgette Gillette est née le samedi 3 septembre 1921. A l'âge de vingt et un ans, elle épouse René Clément Alphonse Bouin à Sallen, puis elle épouse en secondes noces André Aimé Micaise<sup>257</sup>, décédée;
- Angèle Andrée Gillette est née le mercredi 15 août 1923<sup>258</sup>, décédée<sup>259</sup> ;
- XX Gillette qui suit

Après leur mariage Edmond et Eugénie vivent jusqu'aux alentours de 1930 dans la commune de Litteau, puis ils s'installent à Sallen où ils vivront jusqu'à leurs décès<sup>260</sup>.

L'acte de naissance d'Edmond mentionne qu'il s'éteint le premier le dimanche 10 mars 1957 à l'âge de soixante-trois ans. Celui d'Eugénie donne son décès le samedi 12 janvier 1980 à l'âge de quatre-vingt deux ans.

#### b. XX Gillette.

XX Gillette est donc la dernière fille d'Edmond et Eugénie alors âgés respectivement de quarante et trente-sept ans. Elle voit le jour à Sallen, dans la maison de ses parents au lieu dit de la Halbrenière<sup>261</sup>. Elle vivra avec ses parents dans la commune jusqu'à son mariage avec Émile Lénault<sup>262</sup>.

#### 2. Le mariage d'Émile et son épouse.

Émile Marcel Auguste Lénault et sa future épouse se marient<sup>263</sup> le lundi 2 février 1953 dans la commune de Sallen. Émile est alors âgé de vingt-cinq ans et elle en a dix-huit ans. Après leur mariage, le couple s'installe à Cahagnolles. C'est dans cette commune que naîtront leur cinq enfants<sup>264</sup>.

Émile Marcel Auguste Lénault décède le samedi 27 septembre 2014 à l'hôpital de Caen. Il est alors âgé de quatre-vingt six ans.

257 Salle de lecture des AD du Calvados Litteau NMD 1915-1927 vue 60/126, les mariages sont mentionnés dans l'acte de naissance.

258 Salle de lecture des AD du Calvados Litteau NMD 1915-1927 vue 82/126

259 Information donnée par la famille

260 Salle de lecture des AD du Calvados Recensements Litteau 1921 vue 5/45 ; 1926 vue 15/45 et Sallen 1936 vue 7/11 ; 1946 vue 5/8

261 Salle de lecture des AD du Calvados Sallen NMD 1927-1936 vue 11/30

262 Salle de lecture des AD du Calvados Recensements Sallen 1936 vue 7/11 ; 1946 vue 5/8 lacunaire jusqu'en 1962 mais information confirmée par la famille

263 Salle de lecture des AD du Calvados Sallen NMD 1927-1936 vue 11/30, le mariage est mentionné dans l'acte de naissance.

264 Salle de lecture des AD du Calvados Recensements Cahagnolles 1962 vue 2/8 ; 1968 vue 7/8

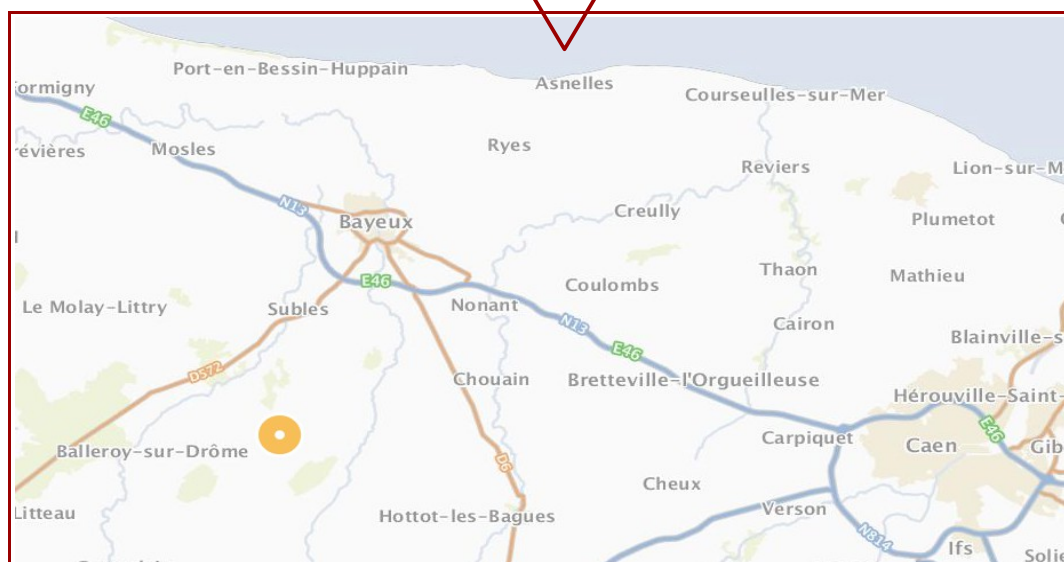
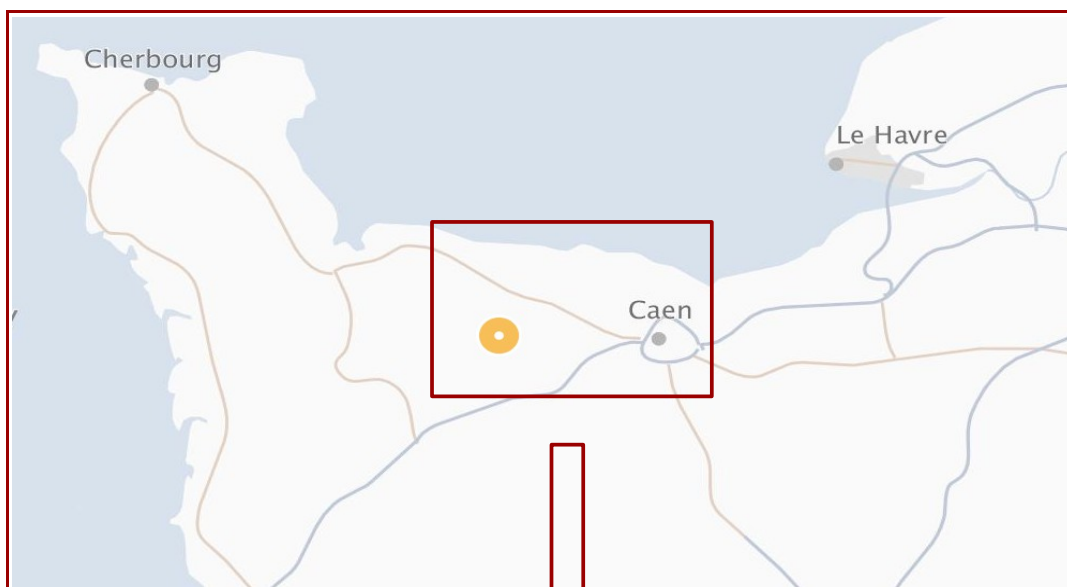
## IV. Saint-Paul-du-Vernay

Afin d'avoir des informations sur la commune, J'ai eu la chance de rencontrer le maire, Madame Bellemain qui a gentiment acceptée de répondre à mes questions et de me donner une copie des documents en sa possession concernant l'histoire de la commune.

### A. Généralités

Saint-Paul-du-Vernay est une commune du Calvados, région Normandie, située à 38 kilomètre de Caen.

Geoportail.gouv.fr  
Situation de Saint-Paul-du-Vernay



Ses habitants sont appelés les Vernayais. La population a beaucoup évolué au cours des années. Le tableau suivant a été constitué à partir des recensements trouvés aux archives départementales du Calvados et des informations données par madame le maire de la commune.

Année	1836	1846	1856	1866	1876	1886	1896	1906	1921	1931	1946	1954	1968	2019
Nombre d'habitants	1234	1171	1128	1116	1092	1048	959	908	712	656	627	662	625	850

## B. Histoire<sup>265</sup>

Afin d'en savoir plus sur la commune, je me suis appuyée sur les écrits d'Arcisse de Caumont ainsi que sur ceux de l'Abbé Barette dont les références sont notées dans la bibliographie en fin du mémoire. De plus, j'ai demandé en salle de lecture des archives si une monographie (histoire de la commune) avait été réalisée. Ce n'est pas le cas. Je me suis donc basée sur des documents de la série EDT (Archives communales déposées) pour retracer l'histoire de la commune depuis la révolution.

### 1. Toponymie

Le dictionnaire topographique de la France, département du calvados<sup>266</sup>, m'apprend que Saint Paul du Vernay était nommé Verneium en 1198.

Au quatorzième siècle, le territoire de la commune actuelle était un bois appartenant aux Seigneurs de Balleroy. Il faisait parti d'un ensemble de bois composant la forêt de Balleroy. Ce bois était constitué en majorité d'aulnes dont le nom celtique est « Vern ». La désignation du bois du Vernay est donc d'origine Celtique.

Deux siècles plus tard, lorsque Jean de Choisy, Seigneur de Balleroy, fait construire une magnifique Église selon les plans de Mansard, architecte ayant construit le château de Balleroy et l'hôtel des Invalides, son fils Jean-Paul de Choisy, alors conseiller particulier du roi Louis XIV, décide de faire édifier une église de même type sur le territoire du bois du Vernay cédé par la royauté en 1657 en échange d'une maison située à Paris et qui deviendra bien plus tard le musée du Louvre. La bénédiction de l'église a lieu le 13 avril 1698 et l'église prend le nom de Saint-Paul, en hommage à Jean-Paul de Choisy, son père fondateur. Les écrits d'Arcisse de Caumont donnent une précision sur l'église : « *La tour s'élève au centre de l'église, elle est de forme octogone couronnée d'une pyramide de la même forme couverte en ardoise. Le seigneur de Balleroy nommait à la cure. Les dîmes se partageaient entre l'évêque de Bayeux et l'abbaye de Cerisy. Le curé recevait une pension de 500 francs et 250 francs pour son vicaire . Quelques terres étaient attachées au presbytère* ». Les documents fournis par la mairie amènent également des précisions sur l'église, plus particulièrement sur les cloches. Elles sont au nombre de trois, toutes fondues à Villedieu-les-Poêles, cité du cuivre et de l'étain, située dans la Manche à soixante kilomètres du village. La première a été fondue en 1781 puis refondue en 1858 et porte les inscriptions : « *L'an 1781, j'ai été nommée Anne par Mr de La Cour, Marquis de Balleroy, lieutenant d'infanterie, au régime de la Sarre et par Mademoiselle De Jancourt et l'an 1858 j'ai été nommée Anne par Monsieur Auguste François Joseph De La Coure, Marquis de Balleroy et par Madame Anne Marie Louis Emilie de Balleroy Marquise de Chaumont Quitry.* » Le son qu'elle

<sup>265</sup> Archives de la mairie de Saint-Paul-du-Vernay

<sup>266</sup> Voir la bibliographie



produit est un Ré. La seconde cloche a été fondue en 1816 et porte les inscriptions : « L'an 1816, j'ai été nommé Jacqueline Barbe par Melle Jeanne Le Gouy et Monsieur Michel Le Gouy et l'an 1858 j'ai été nommé St Augustine par Monsieur Raphaël Morel ancien percepteur représenté par Monsieur Auguste Justin Sabine Langlois de la Rue, et par Augustine Théophite . » Le son qu'elle produit est un Mi. Enfin la dernière cloche a été fondue en 1858, au moment de la refonte de la première cloche. Elle porte les inscriptions : « L'an 1858, j'ai été donné par Monsieur Jacques Fouin et son épouse et nommé Anne Marie le Bourgeois par Monsieur Charles Pretre né à Vernay et par Marie Anne le Bourgeois épouse dudit Jacques Fouin. » Le son qu'elle produit est un Fa. Anne, Augustine et Anne-Marie sont toujours en fonctionnement, elles se préparent même aux festivités du soixante-quinzième anniversaire du débarquement. En effet, Madame le Maire m'a appris qu'il y avait des consignes très précises pour le son des cloches durant cette période.

Jusqu'en 1793, la paroisse était nommée le Vernay puis en 1803, le nom de la commune change en Paul-Duvernay pour être finalement appelée Saint-Paul-du-Vernay.

Église de Saint Paul du Vernay  
Photos personnelles



*L'église abrite un retable (partie positionnée derrière l'autel et décorée) du XVIIe siècle, orné d'une statue en bois de Saint-Gorgeon.*



## 2. Évolution historique

La consultation du dictionnaire topographique du Calvados confirme que la paroisse est érigée en 1696, au moment de la bénédiction de l'Église et qu'elle dépend de l'abbaye Saint Vigor. Son diocèse de rattachement est Bayeux. J'ai donc contacter les archives diocésaines mais ils n'ont rien avant 1802.

Le fief du Vernay est rattaché à la seigneurie de Balleroy en 1702 sur ordre de Louis XIV.

En 1834, des pièces de monnaies romaines ont été découvertes dans une partie du bois. Elles étaient à l'effigie, pour certaines, de Marc-Aurèle (Empereur Romain ayant vécu au deuxième siècle après Jésus Christ). Des traces d'habitations et de poteries ont également été retrouvées, ce qui montre que le territoire fut déjà habité il y a longtemps.

Un fait divers est reporté au moment de la construction de l'église. En effet, une mine contenant la matière première permettant de fabriquer la monnaie nommée billon (pièce en alliage cuivre-argent) est découverte. Le maréchal Cagniart qui la découvre décide d'en faire un profit personnel en fabriquant de la fausse monnaie. Lorsque son activité est découverte, il est traduit devant le parlement de Rouen et condamné à être plongé dans l'eau bouillante. Après une première exécution de la sentence, une proposition lui est offerte, la vie contre l'emplacement de la mine. Le maréchal tente alors une vague explication en disant que l'entrée de la mine se trouve en face de l'une des ouvertures du clocher, dans le bois. Il refuse d'en dire plus, ce qui ne suffit pas à lui sauver la vie. La sentence par l'huile bouillante est donc rendue et le maréchal emporte l'emplacement de la mine avec lui<sup>267</sup>.

Voici une carte représentant Saint-Paul-du-Vernay au XVIIIe siècle.

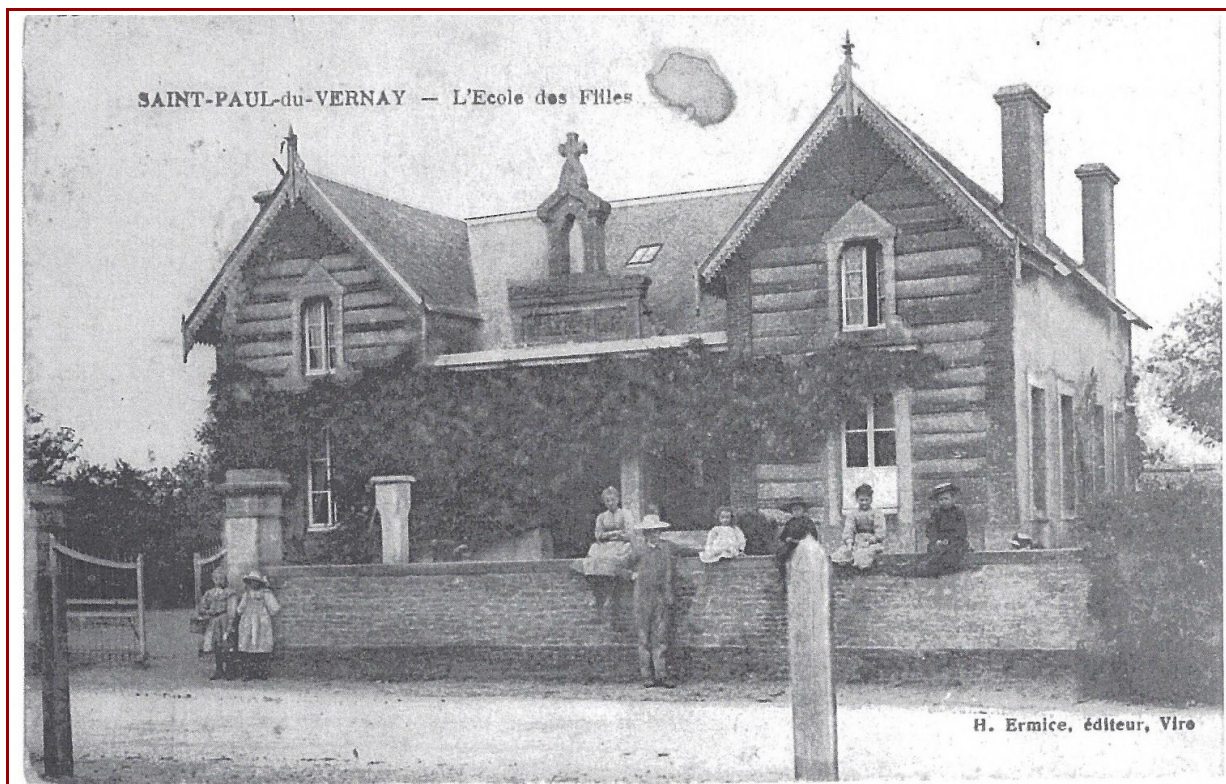
Carte de Cassini représentant Saint-Paul-du-Vernay  
Geoportail.gouv.fr



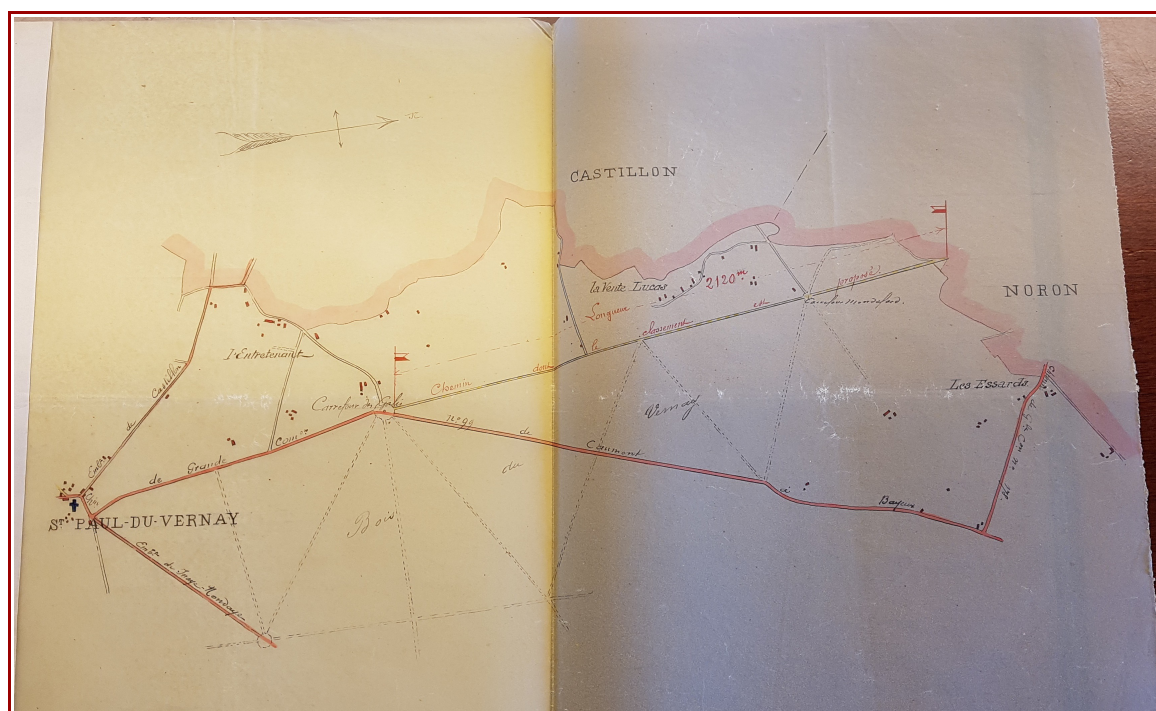
267 Histoire de Balleroy et de son canton par M L'abbé Barette

Les documents de la série EdT me montrent que la commune a lancé plusieurs fois des travaux d'entretiens du cimetière et de l'église entre 1837 et 1847. En 1849, elle fait l'acquisition d'un drapeau tricolore qui sera placé sur le clocher de l'église. L'actuelle mairie est l'ancienne école des filles construite en 1868.

École des filles  
Photo donnée par la Mairie



En 1882, je retrouve une carte des chemins vicinaux de la commune qui mentionne le bois du Vernay à la lisière de la commune.



Les informations que j'ai recueillies ensuite concernent la seconde guerre mondiale et la vie jusqu'à nos jours.

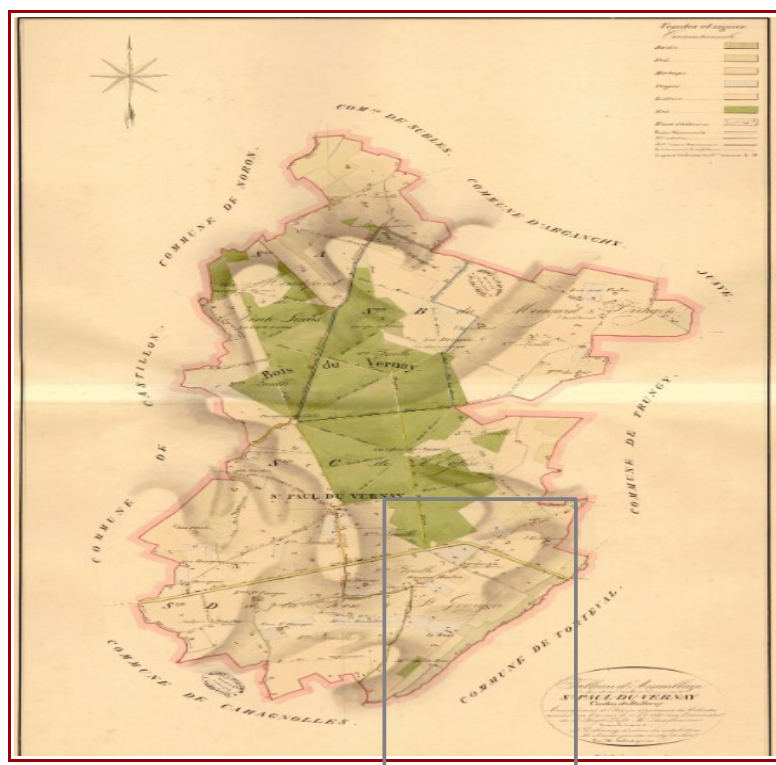
Saint-Paul-du-Vernay a été libéré entre le 6 et le 8 juin 1944, selon « La libération du Calvados 6 Juin 1944-31 décembre 1944 » publié par le conseil général du Calvados. Durant la libération, il y a eu deux morts civils. La commune a été épargnée par les bombardements, à part une fois où un obus est tombé sur une maison située juste derrière l'école des filles.

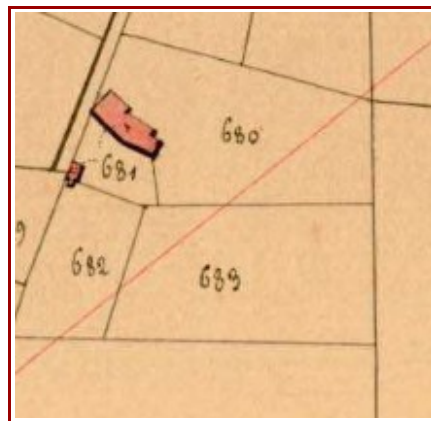
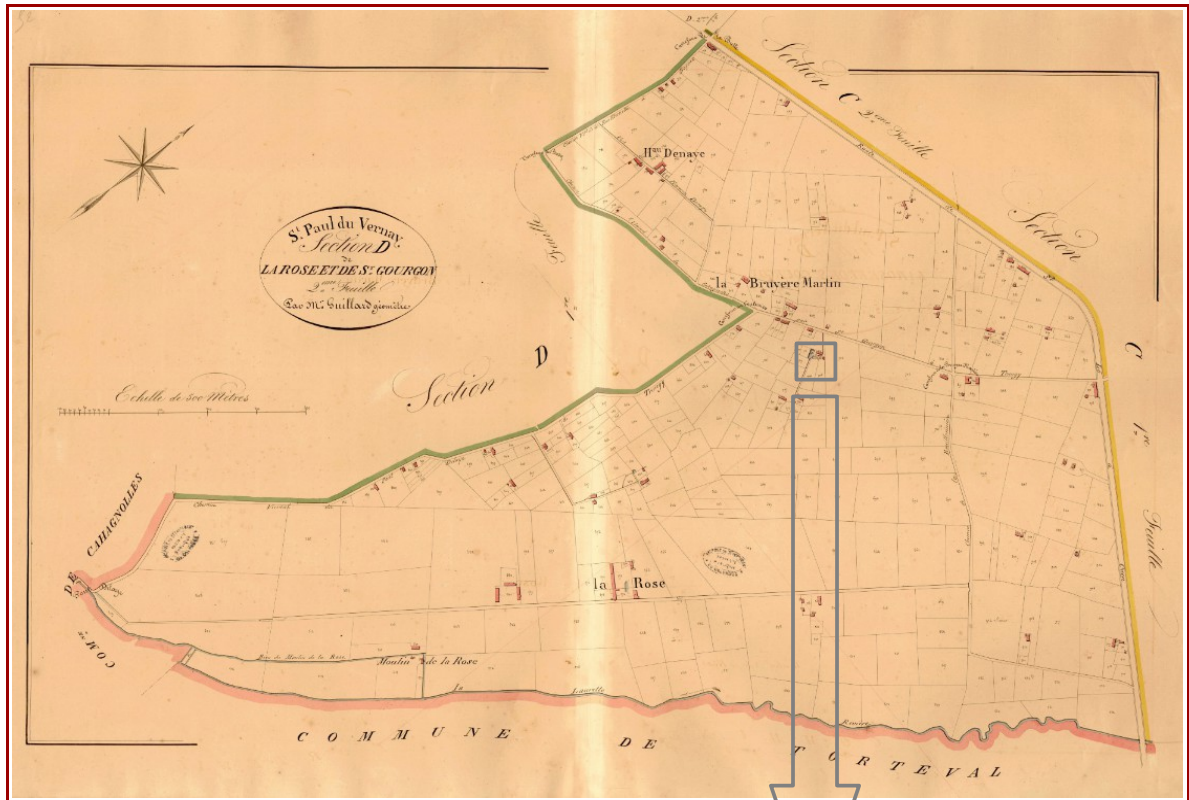
Lors de ma rencontre avec madame le maire, j'ai évoqué la possibilité de l'existence d'une épicerie à la Belle-Epine qui est limitrophe entre Saint-Paul-du-Vernay et Trunty. Elle n'en a jamais entendu parlé. Par contre elle m'explique qu'il y a quarante ans et jusqu'à il y a quelques années encore, la commune de Saint-Paul-du-Vernay était riche en commerce. En effet, on comptait quatre épiceries, un boucher, un réparateur de mobylette et de tracteurs, un coiffeur et un boulanger qui a fermé il y a trois ans. Elle me raconte que le propriétaire d'une des épiceries vendait de tout et qu'au moment de Noël, les escaliers de sa boutique étaient remplis de jouets. Aujourd'hui il n'y a plus de commerce dans la commune.

### 3. La maison familiale située au hameau de la bruyère.

Comme nous l'avons vu dans l'histoire de Jacques et de son père Philippe , ils habitaient la commune au hameau de la bruyère Martin, parcelle D681. N'étant pas la maison principale de Jacques et Virginie (mon couple de départ), j'ai choisi de présenter la maison dans l'histoire de la commune.

Site internet AD Calvados  
Commune de Saint-Paul-du-Vernay  
Tableau d'assemblage et Section D2 La rose de Saint Gorgon  
1830 3P1922





## *Conclusion*

J'ai étudié l'histoire d'une famille dont la particularité a été la transmission de la profession de maçon pendant plus de deux siècles. Les documents disponibles lors des recherches ont limité toutefois l'étude de cette transmission professionnelle. Néanmoins, les archives de l'enregistrement et des notaires m'ont permises d'appréhender les relations lors des successions.

Les recherches pour ce mémoire m'ont ainsi conduite à mettre en œuvre plusieurs méthodes généalogiques telles que la consultation de documents d'archives via internet, la consultation en salle de lecture des archives de différents types de support comme les microfilms, les contacts avec différents services comme les archives diocésaines ou le centre des archives du personnel militaire et les rendez-vous avec la famille et le maire de la commune étudiée. Toutes ces démarches ont approfondi mes compétences de généalogiste.

## *Remerciements*

J'aimerais remercier Stéphane Cosson pour ses précieux conseils et le soutien qu'il nous a accordé durant toute cette année de préparation au diplôme.

Je tiens également à remercier la famille Lénault pour sa coopération et sa confiance lors de la rédaction de ce mémoire.

Évidemment je remercie chaleureusement les archives départementales du Calvados ainsi que la commune de Saint Paul du Vernay, notamment Madame Bellemain, maire de la commune.

Enfin, j'adresse mes remerciements à Florent, mon époux et Céleste et Oscar, mes enfants pour m'avoir soutenu durant toute cette année ainsi qu'à Marvin Vendeville, collègue durant ce diplôme qui a su trouver les mots pour me permettre d'avancer. Une mention particulière à Sandrine, ma sœur de cœur pour avoir cru en moi durant toute cette année.

Je, soussignée Coralie DUBOS, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié .



## Iconographie de la première de couverture

– Image du fond :

[passerelles.bnf.fr/albums/outils\\_macon/index.htm](http://passerelles.bnf.fr/albums/outils_macon/index.htm)  
Album les outils du maçon à travers les âges  
vue 2/17

– En haut à gauche :

Logo de l'université de Nîmes  
[unimes.fr/fr/util/logo\\_unimes.html](http://unimes.fr/fr/util/logo_unimes.html)  
Format couleurs 300dpi

– En haut au milieu :

Blason des maçons : *"d'azur à une ascension du Fils de Dieu sur une montagne, le tout d'or"*  
[gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)  
Extrait du livre "Artisans français. Les maçons et tailleurs de pierre. Étude Historique par François Husson"  
Vue 4/272

– En haut à droite :

Blason du Calvados : *"coupé ondé, en 1 d'azur plain et en 2 de gueules aux deux léopards d'or armées et lampassées d'azur"*  
[armorialdefrance.fr](http://armorialdefrance.fr)

## Bibliographie

- Ministère de l'instruction publique et sous la direction du comité des travaux historiques. *Dictionnaire topographique de la France comprenant les noms de lieu anciens et modernes*
- le conseil général du Calvados. *La libération du Calvados 6 Juin 1944-31 décembre 1944*
- Arcisse de Caumont. *Statistique monumentale du Calvados Tome III*
- Marie-Odile Mergnac. *Utiliser le cadastre en généalogie*. Archives et Culture
- Nicole Roux et Delphine Souvay. *Retracer l'histoire de sa commune*. Archives et Culture
- Alfred Franklin. *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIIIe siècle*.
- Daniel et Emmanuel Delattre. *Les 705 communes du Calvados*. Éditions Delattre 2002
- Nos ancêtres, vie et métiers . *Les métiers du bâtiment*
- L'abbé Barette. *Histoire de Balleroy et de son canton*. Gallica.fr

# Annexes

## A. Recensements de la commune de Trungy, lieu de vie de Jacques et Virginie

Site internet AD Calvados  
 Recensements de la commune de Trungy 1806 ; 1832-1906  
 Village de la Belle Épine  
 Route de la grande communication (route n°47)

### 1. 1851 vue 66/188

Numéros par quartier, village, hameau ou rue.			NOMS de FAMILLE.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS. (Les rentiers, propriétaires et autres personnes sans état, ni fonctions, doivent être inscrits dans cette colonne. — Se reporter au cadre modèle.)	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.
des maisons.	des ménages.	des individus.				Sexe masculin.			Sexe féminin.			
3	4	5	6	7	8	9 Garçons.	10 Hommes mariés.	11 Veufs.	12 Filles.	13 Femmes mariées.	14 Veuves.	15
			Lenault	Jacques	propr. maçon		1					36
23	23	78	Martine	Virginie	sa femme couturière					1		34
		79	Lenault	Jules	leur fils	1						10
		80	Lenault	Auguste	id	1						8

« Numéro des maisons: 23

Numéro des ménages: 23

Numéro des Individus: 77 / Lenault / Jacques / Pro(priétaire) maçon / Homme marié / 36 ans

Numéro des Individus: 78 / Martine / Virginie / sa femme, couturière / Femme mariée / 34 ans

Numéro des Individus: 79 / Lenault / Jules / leur fils / Garçon / 10 ans

Numéro des Individus: 80 / Lenault / Auguste / idem (leur fils) / Garçon / 8 ans »

### 2. 1856 vue 82/188

NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue.			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.
des maisons.	des ménages.	des individus.				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.			
3	4	5	6	7	8	9 garçons	10 hommes mariés.	11 veufs.	12 filles.	13 femmes mariées.	14 veuves.	15
		67	Lenault	Jacques	maçon		1					41
20	20	68	Martine	Virginie	sa femme					1		39
		69	Lenault	Auguste	leur fils	1						13

«Numéro des maisons: 29

Numéro des ménages: 29

Numéro des Individus: 67 / Lenault / Jacques / maçon / Homme marié /41 ans

Numéro des Individus: 68 / Martine /Virginie / sa femme / Femme mariée / 39 ans

Numéro des Individus: 69 / Lenault / Auguste / leur fils / Garçon / 13 ans »

### 3. 1861 vue 91/188

NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue,			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.
des maisons.	des ménages.	des individus.				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.			
5	4	5	6	7	8	garçons.	hommes mariés.	veufs.	filles.	femmes mariées.	veuves.	15
19	20	64	Lenault	Jacques	Maçon		1					46
		65	Martine	Virginie	sa femme					1		44

«Numéro des maisons: 19

Numéro des ménages: 20

Numéro des Individus: 64 / Lenault / Jacques / Maçon / Homme marié / 46 ans

Numéro des Individus: 65 / Martine /Virginie / sa femme / Femme mariée / 44 ans »

### 4. 1866 vue 103/188

NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE hameau ou rue.			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.
des maisons.	des ménages.	des individus.				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.			
4	4	5	6	7	8	garçons.	hommes mariés.	veufs.	filles.	femmes mariées.	veuves.	15
		54	Lenault	Jacques	Epicier		1					54
16	16	55	Martine	Virginie	sa femme					1		48
		56	Lenault	Auguste	leur fils, maçon	1						22

«Numéro des maisons: 16

Numéro des ménages: 16

Numéro des Individus: 54 / Lenault / Jacques / Epicier / Homme marié / 54 ans

Numéro des Individus: 55 / Martine /Virginie / sa femme / Femme mariée / 48 ans

Numéro des individus : 56 / Lenault / Auguste / leur fils, maçon / Garçon / 22 ans »

5. 1872 vue 114/188

NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue.			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.	
des maisons. 2	des ménages. 4	des individus. 5				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.				
			garçons. 9	hommes mariés. 10	veufs. 11	filles. 12	femmes mariées. 13	veuves. 14	15				
		69	Lenault	Jacques	Epicier		1						60
22	24	70	Martine	Virginie	sa femme					1			54
		71	Lenault	Auguste	leur fils, maçon		1						28

« Numéro des maisons: 22

Numéro des ménages: 24

Numéro des Individus: 69 / Lenault / Jacques / Epicier / Homme marié / 60 ans

Numéro des Individus: 70 / Martine / Virginie / sa femme / Femme mariée / 54 ans

Numéro des individus : 71 / Lenault / Auguste / leur fils, maçon / Garçon / 28 ans »

6. 1876 vue 125/188

NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue.			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.	NATIONALITÉ. — LIEU DE NAISSANCE, 16
des maisons. 2	des ménages. 4	des individus. 5				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.				
			garçons. 9	hommes mariés. 10	veufs. 11	filles. 12	femmes mariées. 13	veuves. 14	15				
19	19	56	Lenault	Jacques	Epicier		1					64	es
		57	Martine	Virginie	sa femme épicière					1		58	es

« Numéro des maisons: 19

Numéro des ménages: 19

Numéro des Individus: 56 / Lenault / Jacques / Epicier / Homme marié / 64 ans / idem (Calvados)

Numéro des Individus: 57 / Martine / Virginie / sa femme, épicière / Femme mariée / 58 ans / idem (Calvados) »

7. 1881 vue 137/188

NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, hamon ou rue,			NOMS	PRÉNOMS.	AGE.	PROFESSION.	POSITION dans LE MÉNAGE.
des maisons	des ménages	des individus.	DE FAMILLE.				
3	4	5	6	7	8	9	10
23		66	Lenault	Jacques	69	Épicier	Chef de ménage
	24	67	Martine	Virginie	63	id	sa femme

« Numéro des maisons: 23

Numéro des ménages: 24

Numéro des Individus: 66 / Lenault / Jacques / 69 ans / Épicier / Chef de ménage

Numéro des Individus: 67 / Martine / Virginie / 63 ans / idem (Épicier) / sa femme »

B. Fiches cadastrales de la famille Lenault

1. Matrice cadastrale des propriétés foncières 1833-1913

Site internet AD Calvados  
Commune de Trungy  
1833-1913  
3P7362

a. Numéro 154 : Jeanne Françoise Martin veuve de Jacques Martine

( Folio 154 <sup>125</sup> )

NOMS , PRÉNOMS , PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNEE de la MUTATION.		INDICATION		CONTENANCE IMPOSABLE				REVENU		FOLIOS de la matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.	
	Sortie.	Entrée.	de la sec- tion.	du numéro du plan.	des Contons ou Roux-dits.	de la nature de la propriété	par parcelle.	TOTALE.	CLASSE	par parcelle.		TOTAL.
							h. a. m.	h. a. m.		fr. c.	fr. c.	
1 <del>Martin</del>	1830		B	107	Lebrac ou	Sablon	01 20	1 20 40	1	15 36	67 27	152
2 <del>Veuve Jacques</del>				108	au verland	Jardin	01 85	1 20 40	1	1 18	70 27	4
3 <del>à Trungy</del>				109		Maison			7	2 1		
4				109		Sol de	60		1	1 18		
5			B	128	au Labelle Gire	Verges	06 70		1	7 27		1156
6				129		Bâtiment	10		1	32		77
7				130		Jardin	03 50		1	2 80		71196
8				131		Jou	15		1	12		176
9				132		Maison			6	3 1		7
10				132		Sol et Cour	01 10		1	1 12		7
11				133		Sol et Cour	02 50		1	1 84		152
12				137		Ré	52 50		3	31 38		Murs et 158
13	1842			153		Maison			3			Genève
14												

b. Numéro 77: Jacques Lenault

1 <del>Lenault</del>	1830	B	128 p	au Labelle Gire	Verges	03 35	0 1/4	1	3 69	A 21 154
2 <del>Jacques au Verney</del>			129		Bâtiment	10		1	32	21 ul
3 <del>à Trungy</del>			130 p		Jardin	25		1	20	21 ul
4 <del>Lenault Jacques</del>	1863	B	129		Maison			6	3 1	21 21 154 77
5 <del>usufruitaire par</del>	1871	B	129		Maison			6	3 1	21 21 154 77
6 <del>de Bartel Auguste veuve</del>	1882	B	129		Maison			3	10 1	21 21 154 77
7 <del>Lenault</del>										
8 <del>Julien, Maon</del>										
9 <del>de Paul du Verney</del>										
10 <del>à la date 1888</del>										





### C. Recrutement militaire de Jules Lenault, le frère d'Auguste.

Salle de lecture de archives départementales du Calvados  
 1R/803 Tirage des jeunes gens de la classe de 1860 pour les arrondissements de Caen, Bayeux  
 et Falaise.

Affectation de Jules François Philippe Lénault

NUMÉRO échu dans le tirage.	1° Nom de famille des jeunes gens ; 2° Prénoms ou nom de baptême ; 3° Surnoms.	PROFESSION.	COMMUNE à laquelle appartient les jeunes gens	NUMÉRO d'inscription sur le livret de recensement reculté.	MOTIFS l'exemption et de dis- pense que les jeunes gens, ou ceux qui les représentent, se proposent de faire valoir devant le Conseil de révision.	1° Date et lieu de la naissance et résidence personnel des jeunes gens ; 2° Noms, prénoms et domicile des père et mère.
1	2	3	4	5	6	7
30	1° Lenault 2° Jules François Philippe 3° Dominique		Erungy		S. N.	Né le 29 Décembre 1840 à St Paul de Erungy canton de Sallency département de Calvados résidant à canton d département d fils de Jacques et de Virginie Calvados domiciliés à Erungy

TAILLE des JEUNES GENS.		DEGRÉ D'INSTRUCTION des jeunes gens.	DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DE RÉVISION JUSQU'À LA CLÔTURE DE LA LISTE DU CONTINGENT.	
Mètres.	Milli- mètres.		DÉCISION.	MOTIFS DE LA DÉCISION.
8	9	10	11	12
			1-2	bon
	580			



"16 Juin 1873

*Mariage de M(onsieur) Lenault et M(ademoise)lle Guilbert*

*Par devant M(âîtr)e Bellissant notaire à Lingèvres soussigné*

*M(onsieu)r Auguste Aimé Michel Lenault, maçon demeurant à Trungy né au Vernay, majeur de vingt neuf ans fils de M(onsieur) Jacques Lenault et de madame Virginie Catherine Françoise Martine sa femme et Mademoiselle Marie Joséphine Léa Guilbert, sans profession demeurant à Lingèvres née à Lingèvres, fille mineure de seize ans de Mr Félix Auguste Guilbert, garçon d'écurie et de madame Celestine Eulalie Leverrier sa femme sans profession demeurant ensemble au Havre rue de l'hôpital 13.*

*Assisté à cause de sa minorité de Mr Guilbert son père ici présent agissant tant en son nom que au nom et comme se portant fort de la dame sa femme ci-dessus nommée laquelle par acte devant M(âîtr)e Berard notaire au Havre le quatorze courant enregistré a déclaré +*

*+ consentir purement et simplement au mariage de sa fille M(ademoise)lle Guilbert. Le dit consentement devant demeurer annexé à l'acte de mariage qui va être célébré à la mairie de Trungy.*

*Lesquels arrêtant ainsi qu'il suit la convention civile de leur mariage projeté*

*Article premier*

*Les futurs époux adoptent pour base de leur union le régime dotal modifié comme suit en conséquence M(ademois)elle #*

*# Guilbert se constitue en dot, les biens immeubles présent et à venir*

*Article deux*

*Malgré cette constitution en dot, les biens dotaux pourront pendant leur mariage être aliénés partagés [?] ou échangés sans formalité judiciaire avec le consentement de la femme et l'autorisation du mari. Les prix de vente les [?] des échanges et partages seront employés soit à acquitter les dettes et charges gravant ces biens , soit en acquisition d'immeubles au nom et partage de la femme et profit de la femme et accepter par elle. Les acquereurs du bien dotal n'auront pas à se préoccuper de la valeur du emploi, ils seront bien libéré du prix [?] par eux ne payant le prix dans les conditions ci-dessus et même à défaut de emploi,[??] du bien dotal pourront toujours se soustraire a section [?] inherante au regime dotal [??] ou consignnant le prix dû par eux.*

*Article trois*

*Si pendant le mariage il echeoit à la femme une ou plusieurs successions comprenant des immeubles indivi sujets à emploi et que la valeur de la part revenant à elle dans chaque succession ne dépasse pas trois cent francs elle pourra vendre cette part et toucher le prix sans remplacement*

*Article quatre*

*Tous les acquêts que les époux feront ensemble ou séparément pendant le mariage appartiendront par moitié en propriété a chacun des époux et le survivant jouira sur sa tête et pendant sa vie sans caution de l'usufruit de la part appartenant a l'époux décédé*

*Article cinq*

*M(onsieur) Lenault futur déclare posséder et apporter en mariage un mobilier et un trousseau et divers outils qu'il évalue à mille francs 1000*

*Article six*

*M(ademoise)lle Guilbert déclare posséder et apporter en mariage divers meubles et un trousseau qu'elle ne décrit pas ici mais que de concert avec son futur époux elle évalue a mille francs 1000*

*Article sept*

*La livraison de ce mobilier sera faite au futur époux le jour du mariage civil dont l'acte vaudra la quittance a l'épouse sans qu'il soit besoin d'aucun autre*

*Article huit*

*En faveur de ce mariage madame Jeanne Fouquerel veuve de M Jean Baptiste Levard demeurant à Lingèvres chez laquelle M(ademoise)lle Guilbert demeure en ce moment et avec laquelle les époux habiteront déclare faire donation entre vif a la demoiselle future épouse de tout le mobilier, meubles et effet mobilier dont elle déclare être propriétaire, elle déclare qu'elle ne possède d'autre fortune que de meubles et en conséquence elle institue M(ademoise)lle Lea Guilbert pour son héritière et ce par préciput et [????] sous la condition que la dite future épouse+*

*+ continue à habiter avec mad(ame) veuve Levard et à la soigner convenablement*

*Article neuf*

*L'estimation donnée aux apports de la femme ne fait pas rente au mari et a tout événement donnant lieu M(ademoise)lle Guilbert prendra et prélèvera en exemption de dettes et charges et par préférence a tout [?] du mari et de la communauté qu'elle [????] ci dessus des bijoux et tout ce qui pendant le mariage lui adviendra a quelque titre que ce soit. Le mari fera constater la valeur du mobilier provenant de succession. Cette reprise aura lieu en nature ou argent au choix de l'épouse ou héritier*

*Article dix*

*En faveur de ce mariage les futurs époux se font donation entre vifs par le premier mourrant au survivant ce [???] de la propriété des biens meubles , moins les rentes, et de l'usufruit sans caution sur la tête et pendant la vie du survivant des immeubles et rente de l'époux décédé.*

*Dans le cas d'existence d'usufruit issus de ce mariage, le survivant des époux jouirait sur sa tête et pendant sa vie sans caution de la part entière de l'époux décédé dans leurs acquêts et de la moitié du reste.*

*Avant de clore le notaire a lu aux futurs époux l'article douze et treize de la loi du 24 X 1791 et 1794 Code napoléon et délivré le certificat qu'il [?]*

*Dont acte*

*fait a Lingèvres chez Madame veuve Levard aieule de la future épouse*

*L'an mil huit cent soixante treize le seize juin*

*En présence de Mr Wilfrid Gasté Garde Champêtre et PierreBayeul bottier demeurant à Lingèvres témoins Lecture faite, les parties signent avec les témoins et le notaire*

*Envoyé à Balleroy le dix huit Juin 1873"*

E. Consentement au mariage d'Isidore Aillet et d'Elise Bereschel

11 Juillet 1882



N° 139.

Avis de Parents  
de la mineure Elise  
Bereschel de  
Pescoët.  
Fait capitulation sur 4 rôles

Signé 16.  
parque 18.89  
et réclamer 89

L'an mil huit cent quatre vingt deux, le  
onze juillet, aux onze heures du matin.  
Par devant nous Louis Bouvet, juge de  
paix du Canton de Jugon, arrondissement  
de Sinan, Département des Côtes-du-Nord,  
assisté de François Gesbert, notre greffier.

S'est présenté le sieur François Bouldé,  
cultivateur, au Temple Commune de Cramain,  
Agissant au nom et en qualité de tuteur datif  
de Elise Bereschel, fille mineure, née du mariage  
de René Bereschel et de Sainte Bouldé, le pre-  
mier décédé le premier vingt six février, mil  
huit cent soixante huit, et la seconde le premier  
août, mil huit cent soixante neuf;

La dite qualité de tuteur lui ayant été conférée  
suivant délibération du conseil de famille de la dite  
mineure, prise devant cette justice de paix, le neuf  
août mil huit cent soixante neuf, enregistrée;

Lequel nous a exposé: que la dite mineure sa  
pupille, est dans l'intention de contracter mariage a-  
vec le sieur Isidore Aillet de St-Signeux, mais qu'ay-  
ant moins de vingt un ans, et n'ayant ni père, ni  
mère, ni aïeuls, ni aïeules, ne peut, aux termes de l'art.  
160 du Code civil, contracter mariage sans le consen-  
tement de son conseil de famille; que, dans le but  
de délibérer sur ce dont s'agit, il a verbalement convo-  
qué à se réunir présentement devant les membres du  
dit conseil de famille aux effets ci-dessus.

Ces membres sont: Signe Paternelle; 1° Pierre Bereschel,  
cultivateur, à Pescoët, oncle propre de la mineure.

1<sup>er</sup> Georges Macon, cultivateur, demurant à Lescouët, oncle propre  
 par alliance; 3<sup>es</sup> Jean Marie Morin, marichal à Jugon,  
 parent au septième degré — Pour la ligne maternelle;  
 1<sup>er</sup> Le dit François Bouldé, exposant, 2<sup>es</sup> François Quéguen,  
 garde à Banlon en St Ignace, cousin germain de la mineure,  
 3<sup>es</sup> Louis Quéguen, cultivateur, au Boleas, en Plestan,  
 oncle propre par alliance de la mineure.  
 Lesquels parents, alliés, majeurs réunis sous  
 notre présidence et légalement constitués en conseil  
 de famille, ont offert de délibérer avec nous sur  
 l'objet de leurs convocation.  
 Ils ont tous donné leur avis et nous avons émis  
 le nôtre il en est résulté que le dit conseil de fa-  
 mille à l'unanimité des voix, a été d'avis, à au-  
 toriser, comme de fait il autorise la dite mineure  
 Elisa Béréchel, à contracter mariage avec le dit  
 sieur Frédéric Millet,  
 Et laquelle autorisation le comparant a requis acte  
 que nous lui avons octroyé.  
 Et tout ce que dessus nous avons rédigé le présent  
 procès-verbal de délibération de conseil de famille  
 que nous avons signé au François Bouldé, François  
 Quéguen, Jean Marie Morin, et le greffier, les actes  
 comparant ayant déclaré ne le savoir faire de ce inter-  
 peller après lecture les dits, jour, mois et an.

François Bouldé  
 Quéguen  
 Morin  
 Gesbert

C. n. 150 750  
 Arrondissement de Jugon le quinze juillet 1882. folio 2 verso.  
 Reçu au greffe (deuxième feuillet) cinquante fr.

« 11 Juillet 1882

N°132 Avis de Parents de la mineure Elisa Béréchel de Lescouët. Fait expédition sur 4 Rôles

L'an mil huit cent quatre vingt deux, le onze juillet, aux onze heures du matin.

Par devant nous Louis Bouvet, Juge de paix du Canton de Jugon, arrondissement de Dinan, Département des Côtes-du-Nord, assisté de François Gesbert, notre greffier.

S'est présenté le sieur François Bouldé cultivateur, au Temple commune de Tramain ;

Agissant au nom et en qualité de tuteur datif de Elisa Béréchel, fille mineure, née du mariage de René Béréchel et Sainte Bouldé, le premier décédé le vingt six février mil huit cent soixante huit, et la seconde le premier août mil huit cent soixante neuf.

La dite qualité de tuteur lui ayant été conférée suivant délibération du conseil de famille de la dite mineure,

*prise devant cette justice de paix, le neuf août mil huit cent soixante neuf, enregistrée ;  
Lequel nous a exposé : que la dite mineure sa pupille, est dans l'intention de contracter mariage avec le  
sieur Isidore Oeillet de St Igneuc, mais qu'ayant moins de vingt un ans, et n'ayant ni père, ni mère, ni  
aïeuls, ni aïeules, ne peut, aux termes de l'article 160 du code civil, contracter mariage sans le  
consentement de son conseil de famille ; que, dans le but de délibérer sur ce dont s'agit, il a verbalement  
convoqué à se réunir présentement devant nous les membres du dit conseil de famille aux effets ci-dessus.  
Ces membres sont : Ligne Paternelle ; 1° Pierre Béréchel, cultivateur, à Lescouet, oncle propre de la  
mineure ; 2° Georges Maçon, cultivateur, demeurant à Lescouët, oncle propre par alliance ; 3° Jean Marie  
Morin, maréchal à Jugon, parent au septième degré---- Pour la ligne maternelle ; 1° Le dit François  
Bouldé, exposant ; 2° François Guéguen, garde à Banléon en St Igneuc, cousin germain de la mineure ; 3°  
Louis Guéguen, cultivateur, au Bohéas en Plestan, oncle propre par alliance de la mineure.  
Lesquels, parents, alliés, majeurs réunis sous notre présidence et légalement constitués au conseil de  
famille, ont offert de délibérer avec nous sur l'objet de leurs convocation.  
Ils ont tous donné leur avis et nous avons émis le nôtre il en résulte que le dit conseil de famille à  
l'unanimité des voix, a été d'avis, à autoriser, comme de fait il autorise la dite mineure Elisa Béréchel, à  
contracter mariage avec le dit sieur Isidore Oeillet.  
De laquelle autorisation le comparant a requis acte que nous lui avons octroyé.  
De tout ce que dessus nous avons rédigé le présent procès-verbal de délibération de conseil de famille que  
nous avons signé avec François Bouldé, François Guéguen, Jean Marie Morin, et le greffier, les autres  
comparant ayant déclaré ne le savoir faire de ce interpellés après lecture les dits jour, mois et an.  
Enregistré à Jugon le quinze juillet 1882 folio 2 verso 6  
Reçu six francs, [?] un franc cinquante »*

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Aillet

Prénoms Louis Marie

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 136<sup>e</sup> Rég. Infanterie 136 RI

N<sup>o</sup> { 27438 au Corps. — Cl. 1903

Matricule. { 1364 au Recrutement Saint-Lé

Mort pour la France le 19 octobre 1918  
19 janvier 1919

à Neuville-Hisasse (P. S. C.)

Genre de mort Décès de blessures de guerre le  
19 janvier 1919, à Neuville-Hisasse

Né le 10 Mai 1883

à St. Leger Département (C. du Nord)

Arr<sup>l</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

---

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement confirmé le 27 octobre 1922

par le Tribunal de Bayeux

acte ou jugement transcrit le 10 décembre 1922

à Salles (Calvados)

N<sup>o</sup> du registre d'état civil.....

534-708-1921. [26434.]

Source : [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)